

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆  
جهة الدار البيضاء-سطات  
+0X+ 1A8+0K0E+ 0EE+E  
RÉGION CASABLANCA-SETTAT



# Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région Casablanca - Settat





Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Conseil de la région de Casablanca Settat

## Élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région Casablanca Settat

### Phase 3

# Rapport de Synthèse finale du SRAT

(Version définitive)

Août 2022



**SUD** Sciences urbaines  
& développement  
علوم العمران والتنمية

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>I. Une région qui fait face à son présent et anticipe son avenir .....</b>	<b>6</b>
1. L'état du milieu naturel et environnemental.....	6
2. Une démographie régionale porteuse de défis et d'opportunités .....	11
3. Un développement humain mitigé impactant le développement global de la région.....	14
4. Des disparités sociales et territoriales à éradiquer et une économie sociale et solidaire qui a besoin de se structurer .....	15
5. Un territoire économiquement attractif et bien positionné dans l'économie nationale.....	16
6. Un développement rural à la quête d'un nouveau positionnement .....	19
7. Une armature urbaine particulière nécessitant une approche intelligente .....	22
8. Des infrastructures et des moyens de transport à renforcer .....	28
9. Des équipements collectifs publics importants mais nécessitant un renforcement.....	31
10. La digitalisation au sein de la Région Casablanca-Settat : un challenge à gagner .....	34
11. Un patrimoine riche, diversifié et une action culturelle à renforcer .....	36
<b>II. Les espaces projets pour un développement harmonieux.....</b>	<b>39</b>
1. Principaux critères de délimitation des espaces projets .....	39
2. L'espace projet de croissance .....	41
3. L'espace projet du développement touristique et ouverture vers l'international.....	42
4. L'espace projet agro-industriel .....	43
5. L'espace projet du développement durable.....	44
6. L'espace projet du développement humain et valorisation des produits du terroir.....	45
<b>III. Cadre général du développement régional durable et harmonieux des milieux urbain et rural .....</b>	<b>47</b>
1. Nouvelles tendances nationales et internationales.....	47
2. Le Nouveau Modèle de Développement : .....	48
3. Les orientations stratégiques globales du SRAT .....	51
4. Les orientations stratégiques sur le plan environnemental et du DD .....	53
5. Les orientations stratégiques pour un développement humain durable et équilibré.....	53
6. Les orientations stratégiques relatives à l'économie et l'attractivité.....	54
7. Les orientations stratégiques pour le système urbain et la métropolisation .....	55
8. Les orientations stratégiques pour le développement rural .....	56
9. Les orientations stratégiques pour les infrastructures, transport et mobilité .....	56
10. Les orientations stratégiques pour les équipements publics .....	59

11.	Les orientations stratégiques pour la transformation digitale .....	60
12.	Les orientations stratégiques pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel .....	61
<b>IV.</b>	<b>Les vocations de la région .....</b>	<b>62</b>
1.	Sur le plan environnemental.....	62
2.	Sur le plan économique .....	63
3.	Vocations rurales.....	64
4.	Vocations du système urbain .....	64
5.	Vocations relatives à la connectivité numérique et la digitalisation .....	65
6.	Vocations relatives au Patrimoine et culture.....	66
<b>V.</b>	<b>Objectifs stratégiques quantitatifs à l’horizon 2047 .....</b>	<b>66</b>
1.	Du point de vue de l’environnement .....	66
2.	Sur le plan économique .....	67
3.	Objectifs et réformes à introduire au plan de l’armature urbaine .....	67
4.	Dans le domaine digital.....	68
5.	Objectifs quantitatifs relatifs à l’infrastructure, le transport et la mobilité .....	68
6.	Objectifs quantitatifs relatifs aux équipements collectifs .....	70
<b>VI.</b>	<b>Choix relatifs aux infrastructures et équipements publics structurants .....</b>	<b>72</b>
1.	Synthèse des projets relatifs à la Connectivité (Infrastructure de transport et mobilité).....	73
2.	Synthèse des projets proposés dans le volet économie et l’attractivité .....	74
3.	Les projets proposés relatifs aux équipements publics .....	75
4.	Synthèse des projets structurants proposés pour l’environnement .....	76
5.	Synthèse des projets relatifs au système urbain et à la métropolisation.....	77
6.	Synthèse des projets relatifs au développement rural .....	77
7.	Synthèse des projets relatifs à la promotion du patrimoine et de la culture .....	78
8.	Synthèse des projets relatifs à la digitalisation.....	78
<b>VII.</b>	<b>Mise en œuvre institutionnelle .....</b>	<b>79</b>
<b>VIII.</b>	<b>Mesures d’accompagnement .....</b>	<b>85</b>
<b>IX.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>91</b>
<b>X.</b>	<b>Abréviations .....</b>	<b>95</b>
<b>XI.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>97</b>

### Liste des cartes

Carte 1 : Évolution de la population de Casablanca-Settat entre 1994 et 2047 .....	13
Carte 2 : Les orientations stratégiques en milieu rural .....	21
Carte 3 : Les projets structurants de l'armature urbaine .....	25
Carte 4 : Espaces projets du SRAT CS .....	41
Carte 5 : Espace projets de la croissance .....	41
Carte 6 : Espace projets du développement touristique et ouverture vers l'international .....	43
Carte 7 : Espace projets agro-industriel .....	44
Carte 8 : Espace projet du développement durable .....	45
Carte 9 : Espace projet du développement humain et valorisation des produits du terroir .....	46
Carte 10 : Vocations économiques des sous-territoires de région de Casablanca-Settat .....	63
Carte 11 : Carte de synthèse des projets du SRAT CASABLANCA-SETTAT .....	94

### Liste des figures :

Figure 1: Demande en eau d'irrigation dans le bassin de d'Oum Rbia à l'horizon 2050.....	8
Figure 2 : L'évolution du déficit hydrique en AEPIT dans le bassin de l'ABHBC à l'horizon 2050 .....	8
Figure 3 : Impact du changement climatique sur le bilan de l'AEPIT dans le bassin d'Oum Rbia .....	9
Figure 4 : Bilan hydrique à l'horizon 2050 par le Scénario S3bis de l'ABHOER .....	9
Figure 5 : Taux de raccordement à l'assainissement dans les provinces de région Casablanca-Settat (urbain et rural).....	10
Figure 6 : Répartition en % du potentiel démographique régional entre les préfectures.....	12
Figure 7 : Répartition des régions selon le poids économique et le TAAM de la VA 2013-2019 (%).....	17
Figure 8 : Évolution des créations d'entreprises dans la région Casablanca-Settat .....	18
Figure 9 : Évolution de la VA de la région Casablanca-Settat au cours de la période 2020-2047 selon les 3 scénarios prospectifs.....	19

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Les objectifs quantitatifs et les axes de transformation du NMD .....	50
Tableau 2 : Objectifs quantitatifs relatifs aux équipements collectifs .....	70

### Liste des schémas

Schéma 1 : synoptique du processus de développement territorial .....	52
Schéma 2 : les trois écosystèmes économiques proposés pour recadrer la base économique de la région CS .....	55

## Introduction

A travers cette étude, la région de Casablanca-Settat a pu poser les bases de son processus de développement à l'horizon 2047, en préparant le schéma régional d'aménagement du territoire conformément aux exigences de la loi réglementaire n° 111.14 et de l'arrêté n° 111-14. 2.17.583 relatives aux modalités d'élaboration et d'approbation de ce projet et aux orientations générales la politique de l'aménagement du territoire de la région

La loi organique n°111.14 relative aux régions fait du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) un document de référence pour asseoir des politiques publiques d'aménagement du territoire de chacune des douze régions du royaume, sur la base des diagnostics stratégiques concertés et des analyses prospectives. L'importance accordée à l'élaboration d'une vision prospective à long terme, du développement et d'aménagement du territoire régional, s'inscrit parfaitement dans le grand chantier de la régionalisation avancée pour faire **des orientations et des choix de développement régional** un véritable levier vers la mise à niveau des différentes régions et leur promotion progressive selon les exigences de la compétitivité internationale.

La région Casablanca-Settat tient compte des enseignements tirés du diagnostic stratégique dans une optique prospective de long terme. Sur la base d'analyses et de projections, la Région anticipe son avenir, construit sa vision de développement, fixe les orientations stratégiques de ce développement et détermine son positionnement stratégique futur par rapport aux différentes régions du Royaume.

En outre, la mise en œuvre de la vision de développement du territoire de la Région ne peut en aucun cas se faire sans un capital humain compétent, qualifié et impliqué tant au niveau de la direction générale des services que sur le plan des structures déconcentrées. Il est alors temps de penser au renforcement des compétences de l'administration régionale tout en mettant en place les conditions de réussite de la mise en application de la charte de déconcentration pour garantir la réussite des projets proposés et assurer leur mise en œuvre.

Le personnel administratif et technique du conseil régional et de ses structures opérationnelles (AREP, SDR...) doit disposer des moyens nécessaires pour bien assumer sa mission **mais son engagement réel et son adhésion consciente et volontaire est l'un des principaux défis à relever pour les années à venir.**

## I. Une région qui fait face à son présent et anticipe son avenir

### 1. L'état du milieu naturel et environnemental régional

#### 1-1 Un environnement porteur d'enjeux et de risques pour le développement de la région

La Région Casablanca-Settat est pauvre en forêts et sa biodiversité est menacée. Étendu sur une superficie de 120.082 ha, le patrimoine forestier ne représente que 6,17 % de la superficie totale de la région, ce qui la place comme région pauvre en forêts. Les forêts naturelles de Benslimane sont les plus importantes, suivies par celles de Settat. Ces forêts abritent une riche biodiversité avec des paysages remarquables. Elles subissent des pressions anthropiques diverses qui menacent la durabilité des écosystèmes et des espèces rares et endémiques. Les reboisements réalisés restent insuffisants pour couvrir les provinces déficitaires en forêts, particulièrement Sidi Bennour, Médiouna, et Berrechid.

Les aires protégées doivent bénéficier de plus de protection. La région compte 8 sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE), dont 3 sont des zones humides classées au niveau international par la Convention Ramsar. Il s'agit de : Sidi Moussa-Oualidia, Oued El Maleh-Mohammedia, et le barrage d'Al Massira. Les autres SIBE sont : Oued Cherrat, Khatouat, îlot de Skhirat, Jorf Lasfar, et la baie de Haouzia. La majorité des zones humides sont vulnérables aux dégradations, avec les cas particuliers et relativement graves de l'embouchure Oum Rbii à Azemmour qui constitue un véritable désastre écologique et du lac de Dar Bouazza qui est le plus menacé par l'assèchement volontaire et la destruction à la suite d'un conflit foncier. Les ressources et paysages naturels de la région connaissent une faible valorisation économique, par l'exploitation des plantes médicinales et aromatiques, ainsi qu'en termes d'écotourisme qui reste très limité. Souffrant d'une pression continue, l'ensemble des milieux naturels sont sous la menace des impacts négatifs des actions humaines avec, entre autres, les rejets polluants solides et liquides, et divers types de nuisances, surexploitations et destructions.

#### - Un littoral menacé par l'activité humaine

La région Casablanca-Settat possède un littoral qui s'étend sur 336 Km, subissant plusieurs pressions et dégradations se manifestant à travers :

- Une forte densification et urbanisation rampante.
- Les constructions sur le front de mer.
- Une importante pollution par les eaux usées et par les rejets industriels (Jorf Lasfar, ...).
- La surexploitation non maîtrisée des sables des plages.
- L'érosion des côtes, houles extrêmes et submersions marines.
- La pression de l'activité touristique en été.
- Des problèmes d'ensablement, surtout dans l'embouchure d'Oum Rbia, donnant lieu à une situation écologique alarmante.

#### - Des ressources en eau sous stress hydrique

Les ressources gérées par l'Agence de Bassin Hydraulique d'Oum Rbia (ABHOER) ont enregistré en 2020 un déficit d'environ (-1.061 Mm<sup>3</sup>). L'AEPIT dans sa zone d'action va enregistrer un déficit de l'ordre de (- 8 Mm<sup>3</sup>) à partir de 2025. Également, les nappes de la région connaissent un déficit alarmant. Malgré l'apport en eau du barrage de Sidi Mohamed Ben Abdallah dans le bassin de Bouregreg (270 Mm<sup>3</sup>/an), la région affronte un stress hydrique qui peut s'aggraver dans le futur avec les impacts grandissants des changements climatiques.

- **Des insuffisances dans l'assainissement liquide**

Le taux moyen de l'assainissement liquide (urbain et rural) a augmenté dans les villes et les centres de la région, en passant de 40% en 2017 à 57% en 2020, notamment grâce au Programme National d'Assainissement Liquide (PNA). La faiblesse du taux moyen dans certaines provinces est due à l'absence de raccordement en milieu rural (Settat, Berrechid, Sidi Bennour, ...). Le taux de raccordement à l'assainissement liquide en milieu urbain dépasse 92% dans la plupart des villes, et approche les 100% dans certaines villes. Le traitement des eaux usées urbaines a beaucoup progressé, avec l'existence de 27 stations d'épuration des eaux usées (STEP), et 14 sont en projet, dont la majorité dans le cadre du PNA, par l'ONEE et les régies (RADEEC, RADEEJ), en plus de ceux de la LYDEC.

- **Déchets solides : nécessité d'accélérer les projets de gestion écologique**

Malgré les progrès réalisés, il existe toujours une insuffisance en décharges contrôlées pour quelques villes : Berrechid, Sidi Bennour, Settat, Azemmour, Sidi Smail, Ouled Frej, Oualidia, Deroua, etc. Pour remédier à cette situation, 15 projets de décharges contrôlées sont en cours ou programmés. D'autre part, les déchets dangereux font l'objet d'une gestion insuffisante dans la Région malgré la présence de quelques entreprises dans ce domaine.

Pour les autres types de déchets non dangereux, ils seront mieux gérés à la suite de l'élaboration en cours par le Département du Développement Durable du Plan Directeur Régional de gestion des déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes. Les déchets de construction et de démolition (DCD) continuent de poser des problèmes, car ils sont éliminés de façon anarchique, ce qui augmente leur pollution des milieux urbains, ruraux et naturels.

- **Impacts négatifs des carrières et des mines sur l'environnement**

Les exploitations des carrières dans les provinces de Settat, Berrechid, Benslimane, Médiouna, El Jadida, et Sidi Bennour entraînent des impacts négatifs sur le milieu environnant et la population (pollutions, nuisances sonores, vibrations liées aux tirs par les explosifs, trafic routier, etc.).

Les activités des mines occasionnent des pollutions et des nuisances avec des impacts négatifs sur la santé et l'environnement, notamment la contamination par les métaux lourds.

- **Les énergies renouvelables sont sous-valorisées dans la Région**

Le solaire et l'éolien sont peu exploités dans région Casablanca-Settat, malgré les potentialités en la matière. Il existe aussi des potentialités d'autres énergies renouvelables et propres : l'énergie de la biomasse (déchets, matières organiques, etc.), l'énergie des vagues, l'hydrogène vert, le gaz naturel, etc.

- **La Région est menacée par les impacts des changements climatiques**

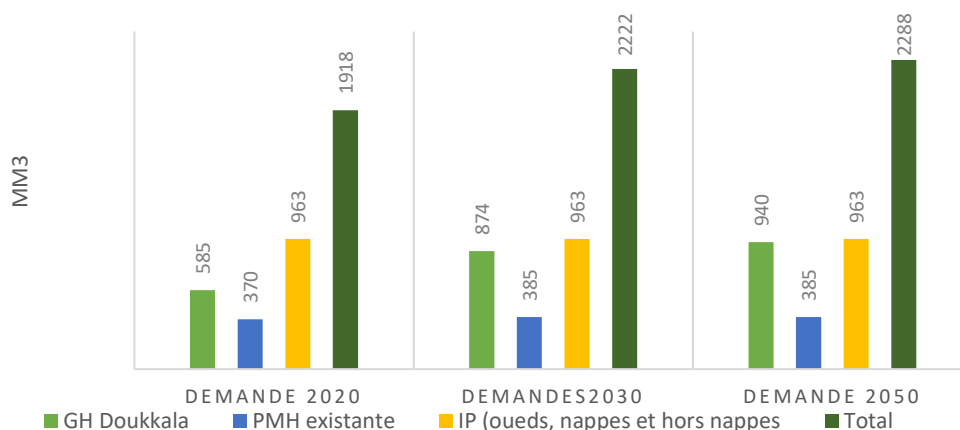
Les impacts négatifs des changements climatiques dans la Région se sont manifestés lors des dernières années par l'augmentation de la température moyenne annuelle et par la diminution et l'irrégularité des précipitations. La diminution de la pluviométrie s'est répercutée sur les nappes et le niveau de remplissage moyen des barrages qui ont connu une baisse importante. Les prévisions ont montré qu'à l'horizon 2030 Casablanca connaîtra un réchauffement de 0,8 à 1,3 °C, une baisse de la pluviométrie pouvant aller de 6 à 35%, et un risque de l'élévation du niveau de la mer dans le littoral de la Région. Les secteurs les plus touchés sont l'approvisionnement en eau et l'agriculture.

## 1-2 Analyse prospective et enjeux environnementaux

### - La ressource hydrique

La demande en eau d'irrigation dans le bassin d'Oum Rbia au niveau de la Région connaîtra une augmentation à l'horizon 2047, particulièrement dans les périmètres irrigués qui seront élargis avec de nouvelles superficies équipées et notamment à Doukkala.

Figure 1: Demande en eau d'irrigation dans le bassin de d'Oum Rbia à l'horizon 2050

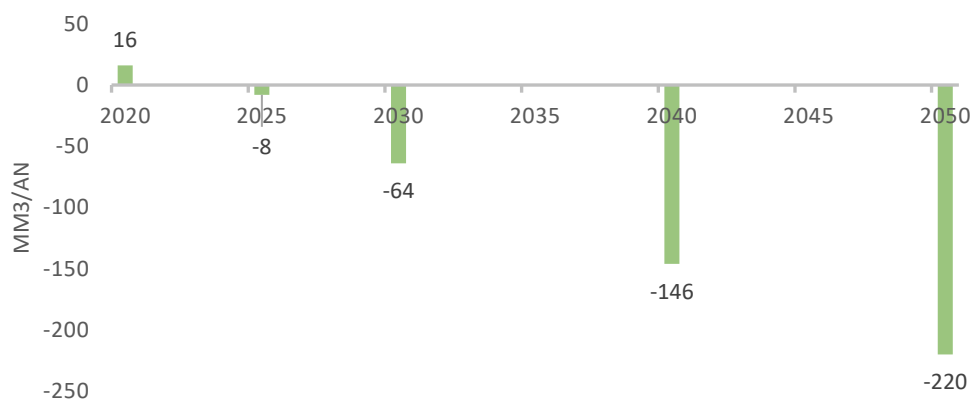


Source : PDAIRE ABHOER 2020

Cette demande sera atténuée par les programmes d'économie de l'eau d'irrigation engagés dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole "Génération Green 2020-2030" qui a inscrit parmi ses objectifs le doublement de l'économie de l'eau d'irrigation, et qui se poursuivra à l'horizon 2047.

Le bilan de la confrontation entre les besoins et les ressources en AEPIT jusqu'à 2050 montre que le bilan est positif en 2020 de 16 Mm<sup>3</sup>. Le déficit commence dès 2025 avec (-8 Mm<sup>3</sup>), et devient de plus en plus important pour s'aggraver encore plus au cours des années suivantes jusqu'à 2050 où il atteindra (-220 Mm<sup>3</sup>). (PDAIRE ABHBC 2020). C'est un déficit très important qui pourrait avoir des conséquences très graves sur la Région si des projets ou mesures additionnels ne sont pas engagés.

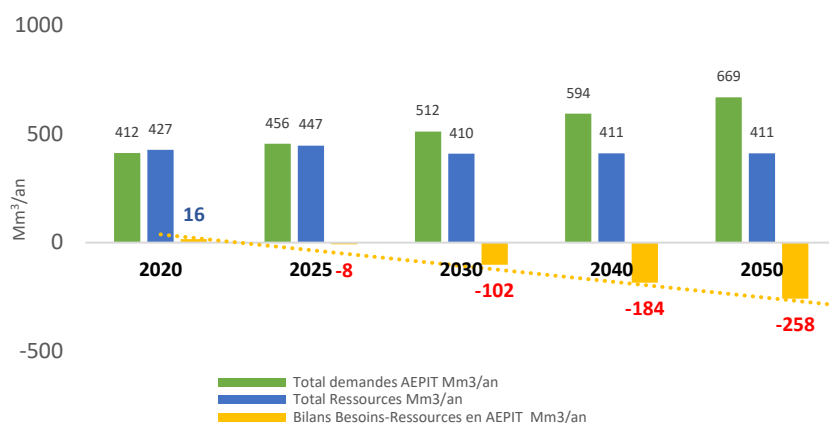
Figure 2 : L'évolution du déficit hydrique en AEPIT dans le bassin de l'ABHBC à l'horizon 2050



Source : PDAIRE ABHOER 2020

Les hypothèses prises en compte dans le Plan National de l'Eau (PNE) pour l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau du bassin à l'horizon 2050, sont une baisse des précipitations de 10% qui se traduit par une réduction des apports de 20% et l'augmentation de la demande en eau d'irrigation de 10%. (PDAIRE ABHOER 2020). Région Casablanca-Settat connaîtra un déficit en eau à l'horizon en 2047 si les mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques ne sont pas mises en œuvre.

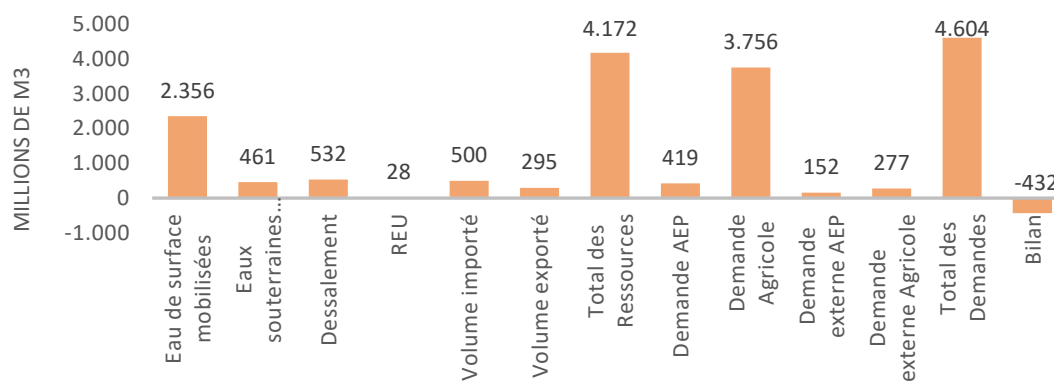
Figure 3 : Impact du changement climatique sur le bilan de l'AEPIT dans le bassin d'Oum Rbia



Source : PDAIRE ABHOER 2020

Le scénario de l'ABHOER (S3bis) à l'horizon 2050 tient compte des aménagements complémentaires en vue d'améliorer l'offre et réduire le déficit. Ce sont principalement la gestion de la demande par la diminution de la demande en AEPIT et l'économie d'eau d'irrigation, et le dessalement de l'eau de mer pour la satisfaction d'une partie de la demande d'irrigation agricole de la GH à Doukkala, de la PMH d'Azemmour-Bir Jdid, et de la demande en eau industrielle de l'OCP qui est satisfaite actuellement par le barrage Al Massira.

Figure 4 : Bilan hydrique à l'horizon 2050 par le Scénario S3bis de l'ABHOER



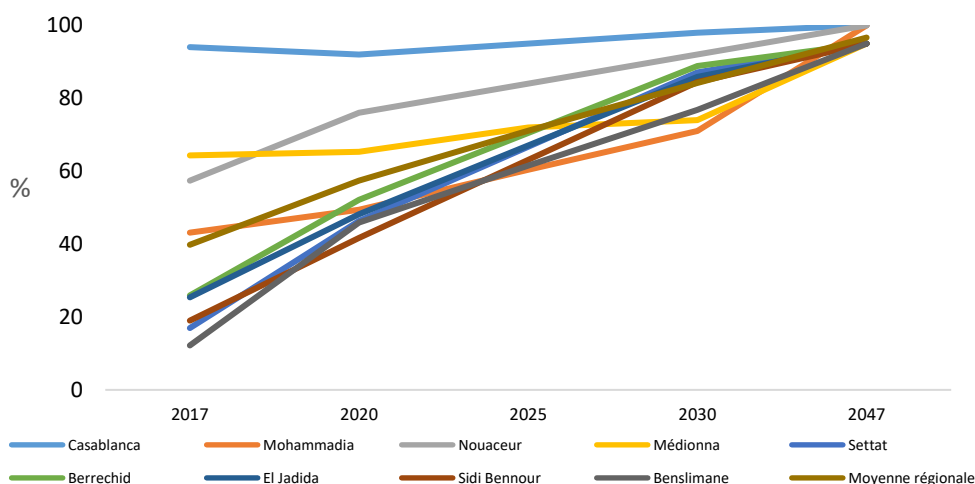
Source : PDAIRE ABHOER 2020

La prise en compte des changements climatiques pour le scénario du PDAIRE (S3bis) de l'ABHOER diminue le déficit du bilan qui passe à près de (-1.167 Mm<sup>3</sup>/an), à la suite de la réduction de la consommation de l'eau par la demande agricole. La gestion de la demande permettra de réduire ce déficit de (-1.167 Mm<sup>3</sup>) à (-750 Mm<sup>3</sup>). La réalisation des projets de dessalement induirait une baisse du déficit du bassin de l'Oum Rbia à seulement (- 432 Mm<sup>3</sup>). (PDAIRE ABHOER 2020).

### - L'assainissement liquide

Le taux moyen de raccordement à l'assainissement liquide dans la région Casablanca-Settat est actuellement d'environ 60%. Ce taux connaîtra une amélioration progressive par province (ou préfecture) jusqu'à atteindre la généralisation à l'horizon 2047.

Figure 5 : Taux de raccordement à l'assainissement dans les provinces de région Casablanca-Settat (urbain et rural)



Source : DRPE (Département de l'Eau/METLE) in Etude des risques dans la RÉGION CASABLANCA-SETTAT, Région, AREP-CS, 2021.

Cette prévision pourrait se réaliser en éliminant les quelques insuffisances en milieu urbain, mais surtout à la suite de la généralisation de l'assainissement liquide en milieu rural, à travers le PNA Mutualisé (PNAM), ainsi par d'autres programmes ciblés, en raison de sa priorité.

### - L'assainissement solide

La production de toutes les catégories de déchets solides continuera d'augmenter parallèlement à la croissance démographique et au développement économique, avec une nette domination de la métropole Casablancaise. Il y aura une tendance de doublement des volumes des déchets industriels, ce qui impose de renforcer leur gestion et leur recyclage/valorisation.

### - Les énergies renouvelables

La région Casablanca-Settat possède des potentialités importantes pour toutes les catégories d'énergies renouvelables, et à cet effet, elle devra viser les objectifs stratégiques suivants à l'horizon 2047 :

- Diffuser l'usage des énergies renouvelables moyennant la mise en place de grands parcs et unités de production pouvant accélérer la transition énergétique dans la Région.

- Augmenter l'usage des énergies renouvelables par les administrations, les collectivités territoriales, les entreprises privées y compris les petits acteurs économiques (Artisans, agriculteurs, ateliers, etc.) et le résidentiel.
- Mettre en œuvre la Stratégie Nationale Bas Carbone à Long Terme : Maroc 2050 au niveau de la Région, avec comme axe important "la décarbonations de l'industrie" devenue une nouvelle norme internationale et une nouvelle condition qui pourrait entraver les exportations.
- Mettre en œuvre le volet énergies durables du Plan Climat Régional (PCT).
- Encourager l'investissement dans les nouvelles énergies durables, comme l'énergie des vagues et l'hydrogène vert.
- Développer la recherche sur les énergies renouvelables au niveau des universités de la Région.

## 2. Une démographie régionale porteuse de défis et d'opportunités

### 2-1 La situation démographique régionale

La Région Casablanca-Settat est connue par son potentiel démographique et le dynamisme de ses ressources humaines. Cette caractéristique, entre autres, lui a permis de s'imposer en tant que métropole économique qui exerce une importante attractivité sur les flux des capitaux tant au niveau national qu'international et qui polarise la création de la richesse.

Comme première région du Maroc sur le plan économique, elle se trouve également au premier rang démographique. Cependant, la région CS présente des atouts démographiques sans échapper à des contraintes qui risquent de se répercuter sur sa place de leader. C'est ce qui est révélé par les investigations engagées depuis le lancement des travaux du présent SRAT.

Le potentiel démographique de la région de Casablanca-Settat lui confère la première place parmi les 12 régions du Royaume. Avec un effectif de 6.86 millions d'habitants en 2014, la région abrite près de 25% de la population nationale. La taille de la région a augmenté d'une moyenne de 971 130 habitants, durant la période 2004-2014.

La répartition spatiale de cette population est marquée par de fortes disparités. Concentrant près de la moitié de la population régionale, la préfecture de Casablanca est la composante spatiale la plus peuplée non seulement de sa région mais aussi du Maroc dans son ensemble. Avec une part de 49% du total de la population régionale, elle se place en tête loin des autres composantes de la région, suivie de la province d'El Jadida qui représente à peine 11,5%.

Entre 2004 et 2014, la population de cette région a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 1,54% contre 1,25% au niveau national. Cependant, des disparités importantes sont observées également en matière de dynamique démographique entre les différentes préfectures et provinces qui la forment.

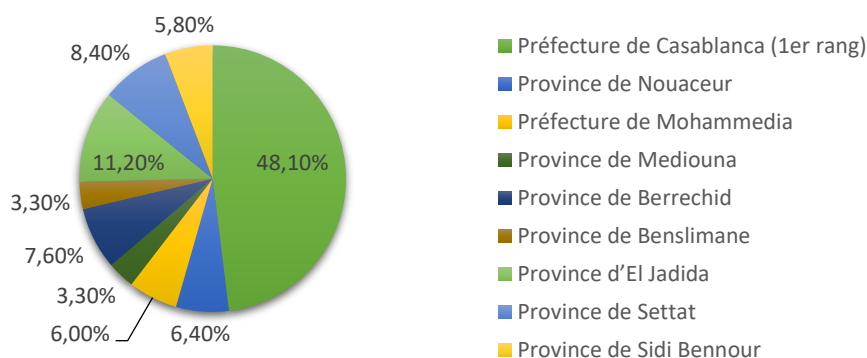
Des disparités caractérisent aussi le niveau d'urbanisation intra régional. Le taux d'urbanisation de la région est de 73,6% contre 60,4% au niveau national, mais il dénote une réalité forte différenciée au sein des préfectures et provinces de la région. Cet indicateur oscille entre 18,9% dans la province de Sidi Bennour à 100% dans la préfecture de Casablanca.

Les effectifs des populations urbaines des provinces et préfectures de la région se sont tous inscrits en hausse. Toutefois, des disparités importantes caractérisent leurs rythmes de croissance. Entre 2004 et 2014, les taux d'accroissement annuels moyens les plus forts vont de 4,56% concernant Berrechid à 7,35% pour

Médiouna dépassant ainsi largement la moyenne régionale (1,76%). En revanche, l'éventail des évolutions les plus faibles se révèle beaucoup plus resserré, les taux les plus bas varient dans une petite marge allant de 1,03% dans les préfectures des arrondissements de Casablanca à 1,61% dans la province de Settat.

Dix collectivités urbaines constatent l'exode de leurs résidents, elles enregistrent des taux d'accroissement négatifs ; neuf relèvent de la préfecture de Casablanca et la dixième relève de la province de Settat en plus de la collectivité territoriale d'Azemmour dont l'effectif est stationnaire. Il s'agit, par ordre croissant, de la municipalité de Mechouar (-2,38%), des Arrondissement de Ben M'sick (-2,10), Al Fida (-1,62%), Sidi Belyout (-1,42%), Hay Mohammadi (-1,20%), Mers Sultan (-1,17%), El Maarif (-0,55%), Sbata (-0,28%), Anfa (-0,11%) et de la municipalité de Oulad M'Rah (-0,52%). A part Oulad M'Rah, qui se trouve à l'écart des axes de communication rapide avec la métropole et qui manque d'activités créatrices d'emploi, les autres arrondissements se trouvent à l'intérieur de la ville de Casablanca. Le recul de leurs effectifs démographiques se justifie par trois éléments principaux à savoir : la stabilité démographique des anciens quartiers de la ville, la résorption des bidonvilles de ces communes et le transfert de leurs habitants en périphérie, outre la quasi-impossibilité pour les nouveaux arrivés de la métropole d'accéder aux dites communes en raison du coût prohibitif de l'immobilier. Toutes les autres communes en milieu urbain de la région ont connu une évolution démographique positive, durant la période la dernière décennie intercensitaire 2004-2014.

**Figure 6 : Répartition en % du potentiel démographique régional entre les préfectures et les provinces de Casablanca – Settat en 2020**



Source : Direction Régionale du HCP, Projections démographiques 2014 – 2030.

Toutefois, on observe des disparités importantes en termes de dynamique démographique. Les plus forts taux d'accroissement de la population ont été observés dans les communes urbaines de Lahraouyine (10,21%) relevant de Médiouna, Dar Bouazza (8,48%) relevant de la province de Nouaceur, Deroua (7,71%) et Had Soualem (7,30%) relevant de la province de Berrechid, Tit Mellil (6,12%) relevant de la province de Médiouna, Bouskoura (5,47%) relevant de la province de Nouaceur, Sidi Moumen (4,63%) relevant de la commune de Casablanca et El Mansouria (4,36%) relevant de la province de Benslimane. Ces taux dépassent largement la moyenne du milieu urbain régional (1,76%). Il s'agit des municipalités situées en pleine zone métropolitaine casablancaise dont une partie relève des quartiers de la ville de Casablanca. Le reste des communes urbaines présentent des taux d'accroissement positifs oscillant entre 4,19% et 0,02%.

Contrairement à la population urbaine, l'effectif de la population rurale de la région a augmenté au taux modéré de 0,94%. Les populations rurales des provinces de Sidi Bennour et de Settat sont restées pratiquement stables entre 2004 et 2014. En revanche, les autres provinces et préfectures ont vu leur

population rurale augmenter mais à des rythmes différents. Les taux d'accroissement les plus élevés des populations des communes en milieu rural sont ceux des provinces de Médiouna (4,04%), de Nouaceur (3,93%) et de la préfecture de Mohammedia (3,71%).

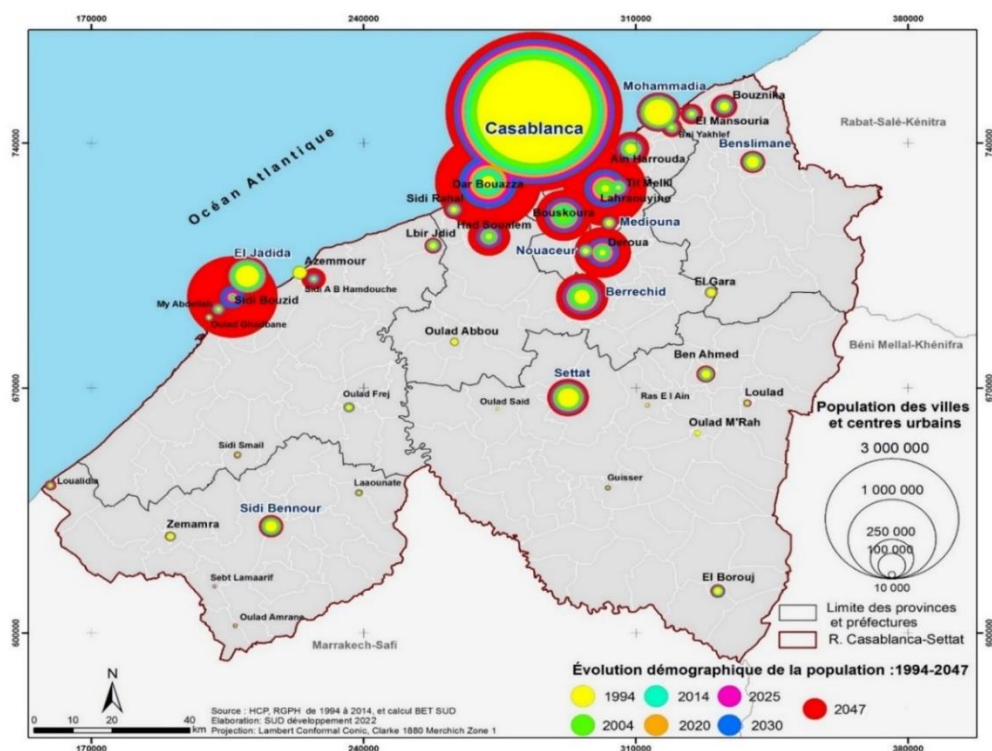
Durant la période 2004-2014, plusieurs collectivités territoriales rurales ont vu leur population régresser. Elles forment plus d'un tiers de l'ensemble des collectivités rurales de la région (36,3%).

## 2-2 L'analyse prospective du peuplement régional

Les projections démographiques font ressortir que la population de la Région Casablanca-Settat qui s'élevait, au milieu de 2014 à 6,84 millions d'habitants, passerait à 8,3 millions d'habitants en 2030 puis à 9,6 millions d'habitants en 2047.

En termes de rythme de croissance démographique, la région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 1,46%, au cours de la période 2014-2047. Selon ces projections, la préfecture de Casablanca, la plus peuplée en 2014, préserverait cette position aussi bien en 2030 qu'en 2047. Mais, tel ne serait pas le cas des autres provinces. Ainsi, El Jadida et Settat qui étaient classées respectivement 2ème et 3ème avec 11,5% et 9,3% de la population de la région, passeraient aux 4ème et 7ème rangs (9,1% et 5,1%), en 2047. Nouaceur se hisserait à la seconde place avec un poids de 17,7%, et Berrechid à la 3ème avec 9,8%. La province de Médiouna gagnerait, aussi, en termes de peuplement en passant de la dernière position en 2014 avec un poids de 2,5% à la 5ème, en 2047, avec 9,4%. Sidi Bennour, quant à elle, régresserait en passant de 6,6% en 2014 à 2,9% en 2047. Enfin, la préfecture de Mohammedia préserverait, en 2047, son classement de 2014, bien que les projections tablent sur une légère diminution de son poids (5,9% en 2014 contre 5,7% en 2047).

Carte 1 : Évolution de la population de Casablanca-Settat entre 1994 et 2047



Source : - Direction Régionale du HCP, Projections démographiques 2014 – 2030  
- Projection du BET SUD de 2031 à 2047.

### 3. Un développement humain mitigé impactant le développement global de la région

Le développement humain est l'objectif premier de tous les programmes publics entrepris à l'échelle d'un territoire donné. C'est ainsi que toutes les actions entreprises par les pouvoirs publics au niveau de la région de Casablanca – Settat ont pour objectif principal le développement humain. En premier lieu les programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui s'inscrivent dans un projet de règne en faisant de l'être humain le centre des politiques nationales pour un développement équitable et durable. C'est également ce qui ressort de la philosophie du nouveau modèle de développement.

L'IDH au niveau de la Région Casablanca-Settat s'élève à 0,844 en 2018. Sa valeur est plus élevée que la moyenne nationale qui était de 0,791 en 2014 et 0,672 en 2004. Entre 2004 et 2018, le classement de la région de Casablanca-Settat, en comparaison avec les autres régions, s'est amélioré en passant du 3ème rang en 2004 au 2ème rang en 2018.

Durant la période 2004-2018, la valeur de l'IDH de la Région Casablanca-Settat a enregistré un accroissement relatif de 25,6%, en passant de 0,672 en 2004 à 0,844 en 2018, soit un accroissement annuel moyen de 1,64%. Durant cette période, la Région Casablanca-Settat est passée d'un niveau de développement moyen à un niveau de développement élevé.

L'analyse de l'indice du déficit socio-économique a permis de constater que le déficit socio-économique est passé de 41,3% en 2001 à 24,8% en 2017, enregistrant une baisse de 39,9% entre 2001 et 2017. Ce déficit est très important dans le domaine de l'éducation-formation qui est de 58,1% du déficit total, suivi de l'emploi et des niveaux de vie avec 19,7% et de la santé avec 15,4%. L'infrastructure de base vient en dernier lieu avec un faible poids de 6,7%. L'évolution du poids des déficits socio-économiques durant la période 2001-2017 permet de noter que l'éducation-formation continue à constituer un domaine de préoccupation principale pour la région et la société marocaine dans son ensemble.

La Région Casablanca-Settat est parmi les régions qui ont enregistré une diminution du déficit à un niveau plus élevé que la moyenne nationale (39,9%) à côté des régions de l'Oriental (45,1%), Marrakech-Safi (44,3%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (41,9%). Il s'agit de noter que la région de Casablanca-Settat, avec les régions du Sud et de Rabat-Salé-Kénitra, ont enregistré les taux de déficit socio-économique les plus réduits, compris entre 18,2% et 22,1%.

En matière d'inégalité de niveau de vie, l'indice de Gini a permis de relever la persistance des inégalités au sein de la région de Casablanca-Settat. L'indice de Gini d'inégalité de niveau de vie à l'échelle de la Région a enregistré une légère baisse de 0,036 mais plus élevée qu'au niveau national, en passant de 0,432 en 2001 à 0,396 en 2014 ;

En matière d'activité, le taux d'activité masculin était de 72,7% en 2017, soit 2,6 fois plus élevée que chez les femmes. Ceci a permis de constater une faible intégration de la femme dans le marché de travail au niveau de la région de Casablanca-Settat. L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'activité est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le taux d'activité des hommes en milieu urbain reste plus élevé que celui des femmes malgré une légère réduction de l'écart passant de 3,3 fois en 2015 (67,4% pour les hommes contre 20,6% pour les femmes) à 2,9 fois plus élevé en 2017 (68,9% pour les hommes contre 23,4% pour les femmes). Toutefois, cet écart demeure moins élevé en milieu rural, le taux d'activité des hommes est 1,7 fois plus élevé que celui des femmes : En 2015, Il était de 86,1% pour les hommes contre 49,5% pour les femmes) et de 1,8 fois plus élevée en 2017 (84,4% pour les hommes contre 46,2% pour les femmes). Cette

analyse permet de relever que l'intégration de la femme, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, demeure faible et se caractérise par un écart important entre les hommes et les femmes en matière d'activité. Cet écart connaît une réduction timide indiquant la lenteur de l'intégration progressive des femmes dans le marché du travail.

L'analyse de l'indice de développement local multidimensionnel, qui est un indicateur composite du progrès accumulé dans cinq domaines clés du développement : l'éducation, la santé, le logement, le cadre de vie et les services sociaux, a permis de classer la Région Casablanca-Settat au 2<sup>ème</sup> rang parmi les 12 régions du Maroc avec un Indice de développement local de 0,733 après la région de Laâyoune - Sakia El Hamra. La valeur de l'IDLM de la région Casablanca-Settat dépasse la moyenne nationale qui est de l'ordre de 0,7.

S'agissant des services de base, la Région Casablanca-Settat continue d'enregistrer d'importants déficits : 37,9% en matière d'éducation, 36,1% dans le domaine de la santé, 34,8% pour le cadre de vie, 26,7% dans le développement local et 26,2% en matière d'habitat.

L'analyse territoriale a permis de relever trois groupes de préfectures ou provinces. Le premier groupe englobe la préfecture de Casablanca (0,798), la préfecture de Mohammedia (0,742) et la province de Naouaceur (0,718) qui sont les plus développées de la région, leur indice de développement local dépassant la moyenne nationale. Le second groupe qui comprend les provinces dont l'indice est proche de la moyenne nationale qu'on qualifie de niveau de développement moyen. Cette catégorie comprend les provinces de Médiouna (0,699) et Berrechid (0,685). Le troisième groupe qui englobe les provinces à faible niveau de développement englobe la province de Sidi Bennour avec un indice de 0,604, la province de Settat avec 0,645, la province d'El Jadida avec 0,661 et la province de Benslimane avec 0,678.

#### **4. Des disparités sociales et territoriales à éradiquer et une économie sociale et solidaire qui a besoin de se structurer**

De grandes disparités socio territoriales entre les milieux de vie urbaine et rurale se présentent en termes de déficits d'infrastructures de base et des équipements sociaux dans les territoires de la région.

L'enjeu à relever par le présent SRAT est crucial : Comment réduire les disparités socio territoriales diagnostiquées sur le territoire régional et qui amenuisent ses performances indéniables dans la création de la richesse ?

Le nouveau modèle de développement (2020) a proposé les axes stratégiques de développement national en mettant le citoyen au cœur de tout développement économique, social et territorial. En partant des droits constitutionnels, notamment l'art. 31, le NMD attaque de front les inégalités sociales et économiques qui creusent les disparités entre les différents territoires urbains et ruraux, entre les hommes et les femmes et entre les générations....

Jusqu'en 2017, la pauvreté dans la région de Casablanca-Settat enregistrait des taux relativement bas par rapport à l'échelle nationale. En 2017, cette tendance à la baisse se confirme dans la région (0,4%) comme à l'échelle nationale où le taux de pauvreté absolue est passé à 1,4% (0,1% en milieu urbain, et 3,4% en milieu rural) (ONDH, 2018).

L'éducation constitue la source de privation principale parmi les composantes de la pauvreté multidimensionnelle dans toutes les provinces de la région, avec une moyenne de 63,4% du total des privations à l'échelle régionale. Alors que les déficits d'accès au système de santé et aux équipements de

base représentent un peu plus de 15% chacun. L'habitat insalubre est source de privation pour 6,5% de la population en situation de pauvreté.

Les fractures territoriales entre le milieu urbain et rural, entre les grandes villes et leurs périphéries, les quartiers d'habitat insalubre en milieu urbain et les poches de pauvreté dans les anciennes médinas de la région offrent un paysage contrasté sur le plan socio spatial où la présence des secteurs économiques et de commerces informels côtoient des secteurs modernes et ultramodernes sur les mêmes territoires.

Les efforts publics consentis dans la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité à l'échelle nationale depuis le début des années 2000 demeurent insuffisants en raison de l'ampleur des besoins de la population nécessiteuse et des défis majeurs liés au contexte économique en général. Le ciblage catégoriel semble avoir été un des parents pauvres de ces programmes ; les femmes, les jeunes et les personnes âgées restent les catégories les plus nécessiteuses d'un accompagnement de proximité.

La pandémie de la COVID 19 a révélé la fragilité du modèle économique et de santé à différentes échelles territoriales. Le retournement de la situation a été atténué par des actions drastiques, mais seules des réformes structurelles peuvent infléchir les réalités de la pauvreté dans la région.

Par ailleurs, des menaces accentuent les inégalités sociales et atténuent les capacités de la région dans la lutte contre les disparités socio territoriales. Il s'agit des conséquences des changements climatiques, notamment la sécheresse et les inondations, autant que les fluctuations de conjonctures économiques qui augmentent la précarité sociale et la vulnérabilité économique.

Dans ce contexte, la régionalisation avancée, entamée depuis 2015, constitue une réelle opportunité pour la réduction des disparités territoriales et de la pauvreté dont le traitement à l'échelle locale relève des stratégies de développement régional dans le cadre des SRAT, notamment avec ;

- La territorialisation et la restructuration des politiques publiques sociales,
- La généralisation de la couverture sociale qui va permettre de dépasser les problèmes liés au ciblage actuel,
- Le renforcement des programmes de lutte contre la pauvreté et les disparités territoriales dans le cadre de l'INDH
- L'activation des fonds sociaux pour le soutien des personnes en prise avec des réalités spécifiques et les fonds de solidarité sociales ou territoriale pour parer aux inégalités entre les catégories socioéconomiques ou les disparités entre les territoires ... (Art 142 la constitution 2011 du royaume).

## 5. Un territoire économiquement attractif et bien positionné dans l'économie nationale

L'économie est l'un des piliers de toute politique d'aménagement du territoire. Le développement territorial ne peut être favorisé que par une économie forte, diversifiée, mondialisée et compétitive mais aussi respectueuse de l'environnement. Une économie capable d'attirer des investissements de différentes tailles, nationale et internationale. Une économie capable aussi de produire de la richesse à un rythme croissant et ayant la capacité d'innover et d'exporter.

### 5-1 Une économie forte et distinguée

La région Casablanca-Settat se positionne comme la locomotive de l'économie du Maroc. Les données disponibles montrent que cette Région, qui représente le plus grand marché de consommation, joue divers rôles économiques. En plus du fait qu'elle est le lieu où siègent la majorité des grandes entreprises et des

banques, la région concentre d'importants flux d'investissements nationaux et internationaux. Le territoire régional abrite environ la moitié de l'industrie nationale et deux tiers des zones logistiques les plus importantes.

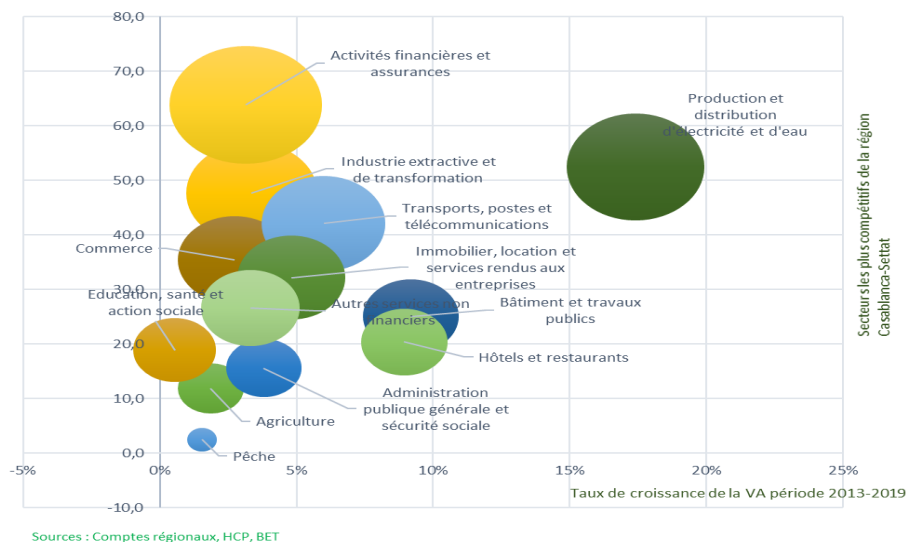
La région Casablanca-Settat se trouve en tête des 12 régions du Royaume en termes de poids économique et se caractérise à la fois par son PIB qui représente près de 32 % du PIB national et par un taux de croissance moyen de la VA de 5,5% durant la période 2013-2019, contre une moyenne nationale de 3.2%. Toutefois, cette région reste concurrencée sur le plan économique par de deux autres régions : Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-El Hoceima.

La région dispose des rendements les plus élevés au plan d'usage du foncier et du capital humain. Ces deux facteurs représentent les intrants les plus stratégiques de toute politique de développement. Cette situation peut s'améliorer davantage si la région arrive à intégrer les territoires faiblement développés à travers une stratégie ciblée et en adoptant des modèles de développement adapté aux spécificités de chaque territoire.

#### - Une base économique diversifiée et internationalisée

L'économie de la région Casablanca-Settat est soutenue et structurée par plusieurs secteurs. Il s'agit principalement du secteur financier (64% dans la part nationale) et le secteur industriel créateur de 48% de la valeur ajoutée industrielle nationale. L'immobilier et le commerce avec des parts respectives de 35% et 32%. Le secteur du BTP représente près de 28%, le tourisme 20%, l'agriculture 12% et la pêche maritime 2,1%. Cette diversité de sources de croissance donne de la force à l'économie de cette région.

Figure 7 : Répartition des régions selon le poids économique et le TAAM de la VA 2013-2019 (%)



L'analyse de la dynamique économique au niveau des territoires administratifs, sur la base des flux financiers, révèle des disparités importantes. La préfecture de Casablanca reste le territoire dont le poids économique est le plus important. Ce territoire concentre le plus grand nombre d'entreprises et réalise en conséquence le plus grand chiffre d'affaires, ce dernier se traduit en dépôts et crédits bancaires très importants. Les chiffres révèlent également que ce territoire enregistre une faible croissance du volume des activités économiques et il est devenu moins attractif en investissement. Les territoires les plus dynamiques

économiquement et notamment au niveau des nouveaux investissements privés, sont Nouaceur et Médiouna.

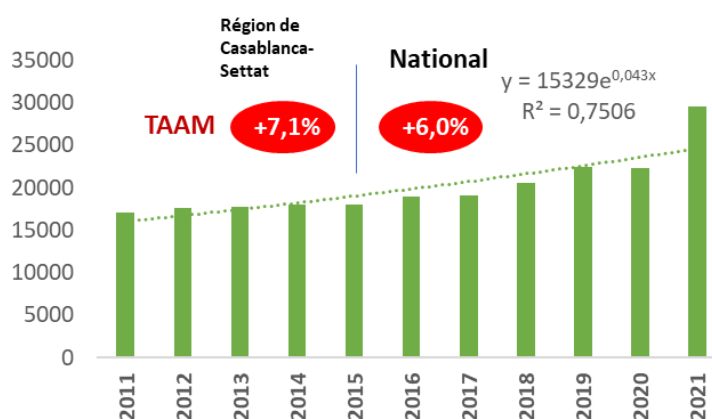
#### - Un climat d'affaires propice pour l'entrepreneuriat

La région Casablanca-Settat dispose d'un tissu entrepreneurial important qui dynamise son économie sur le long terme. Le grand défi stratégique pour cette région est de maintenir ce tissu entrepreneurial et de le développer au niveau des autres composantes de la région. Les fortes disparités territoriales en termes de création des richesses constituent incontestablement un facteur limitatif de l'intégration territoriale et du maintien de la suprématie de cette région à l'échelle nationale.

Durant la période 2010-2020, la région Casablanca-Settat a enregistré la création de 152.000 entreprises. Elle représente près de 30% du tissu entrepreneurial national et se place en tête des 12 régions du pays. Le stock d'entreprises de la Région Casablanca-Settat s'élève à plus de 581.000.

Ces indicateurs montrent la force d'attractivité de la Région Casablanca-Settat aux nouveaux investissements. Toutefois, ces créations d'entreprise restent concentrées au niveau de Casablanca et sa 1<sup>re</sup> couronne et aussi dominées par le secteur tertiaire.

Figure 8 : Évolution des créations d'entreprises dans la région Casablanca-Settat

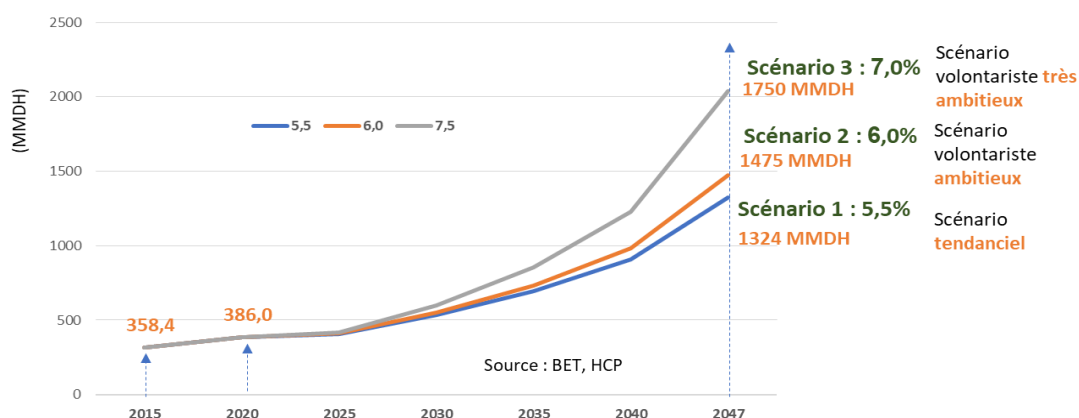


Source : Baromètre de l'OMPIC, 2021

#### 5-2 Des perspectives économiques variées

Trois scénarios sont proposés pour explorer l'avenir économique de Casablanca-Settat. Un scénario tendanciel de (5,5%), un scénario intermédiaire de 6% et un scénario volontariste de 7%.

**Figure 9 : Évolution de la VA de la région Casablanca-Settat au cours de la période 2020-2047 selon les 3 scénarios prospectifs**



### **Le scénario tendanciel : TAAM V.A. de 5,5%**

Ce scénario tendanciel risque de reconduire les tendances structurelles actuelles dans les années à venir. Toutefois dans ce scénario Casablanca-Settat restera la 1<sup>ère</sup> région sur le plan économique. Les moyennes annuelles des investissements passeraient de 128 MMDH en 2020 à 441 MMDH en 2047. Celles des créations d'entreprises passeraient de 22 300 en 2021 à 130 000 en 2047, celles des créations d'emplois passerait de 24 500 en 2020 à 144 000 en 2047 et celles de la Consommation du foncier/an passerait de 605 HA en 2020 à 2073 HA en 2047.

### **Scénario intermédiaire : TAAM V.A. de 6%**

Le scénario intermédiaire apporterait un changement significatif à la situation économique de la région. Ce territoire resterait la 1<sup>o</sup> région sur le plan économique, mais cela nécessite une importante cadence de l'Investissements annuel qui doit passer de 128 MMDH en 2020 à 491 MMDH en 2047. Les Créations annuelles d'entreprises passeraient de 22 300 en 2021 à 153 000 en 2047, les moyennes des créations d'emplois devraient passer de 24 500 600 en 2020 à 168 000 en 2047 et celles de la consommation annuelle du foncier passerait 605 HA en 2020 à 2 300 HA en 2047.

### **Scénario volontariste : TAAM V.A. de 7%**

Ce scénario volontariste va engendrer un changement significatif de la base économique régionale. La Région Casablanca-Settat restera la première sur le plan économique. Ce scénario nécessitera une forte cadence de l'investissement annuel qui doit passer de 128 MMDH en 2020 à 680 MMDH en 2047, une augmentation de créations d'entreprises qui doit passer de 22 300 en 2020 à 259 000 en 2047. Cette dynamique va engendrer des créations d'emploi /an de l'ordre de 24 500 en 2020 à 197 000 en 2047 et une consommation du foncier/an de 605 HA en 2020 à 3194 HA en 2047.

Ce scénario nécessitera une nouvelle vision économique au niveau national et spécifiquement pour la région de Casablanca-Settat. L'Introduction des réformes structurelles nécessaires à plusieurs plans (urbanisation, foncier, énergie, Capital humain, eau, ...). L'Introduction des innovations économiques : des écosystèmes économiques liés surtout à l'industrie à forte valeur ajoutée.

## **6. Un développement rural à la quête d'un nouveau positionnement**

## 6-1 L'état des lieux

La Région Casablanca-Settat a bénéficié à l'instar des autres régions du royaume de plusieurs programmes et stratégies de développement économique, social, infrastructurel et territorial. Toutefois, les besoins restent toujours importants particulièrement sur le plan social et du cadre de vie. Ces besoins sont aggravés par les problèmes structurels, d'une part la transition démographique qui caractérise le milieu rural et se traduit par un surplus démographique qui engendre une surexploitation agricole, des morcellements et émiettements du parcellaire, et d'autre part, les conditions climatiques de plus en plus imprévisibles qui aggravent les conditions du milieu rural et engendrent des transformations profondes.

Certaines agglomérations rurales restent éloignées de la route goudronnée à plus de 2,86 km. D'autres territoires sont mieux équipés, avec des activités agricoles dynamiques et un taux de chômage relativement faible, comme les plaines irriguées de la basse Chaouia. Mais les territoires dotés de potentialités naturelles et agricoles favorables, restent confrontés à des niveaux de développement humain faibles. La pauvreté persiste (16%) et l'analphabétisme reste élevé (49%).

Le foncier est confronté à des problématiques structurelles, tant au niveau de sa mobilisation que de son usage, à travers un émiettement de plus répondeu dans les zones bours par voies successorale qui rend le parcellaire agricole inadapté à une exploitation rentable. Plusieurs conflits d'usage se manifestent dans les périphéries des agglomérations entre l'urbanisation et l'agriculture et des conflits juridiques dans les périmètres irrigués, particulièrement au niveau des « Unités Rurales d'Equipement et de Fonctionnement » (UREFO et les « Centres d'Habitat Rural » (CHR), mis en place par l'ORMVAD pour regrouper les agriculteurs, leurs habitations et leurs équipements et protéger ainsi les périmètres irrigués.

C'est une région dont 66,3% de la superficie est occupée par la SAU (Superficie Agricole Utile), faisant d'elle le plus important grenier du Maroc avec une production de céréales de l'ordre de 24% de la production au niveau national. La région est caractérisée ainsi par l'existence de vastes territoires agricoles, tels que la Chaouia et les plaines des Doukkala qui restent profondément rurales avec une faible pénétration de l'urbanisation, tandis que les zones rurales du littoral s'urbanisent à des rythmes accélérés. Les zones agricoles irriguées (146000 ha) sont en grande partie concentrées à Sidi Bennour et El Jadida et les territoires de la zone Sud-Est sont confrontés à des situations d'enclavement et de sous équipement et où l'agriculture reste peu développée. Ces derniers sont des territoires foyer d'un important exode rural vers les grandes agglomérations de la région et du pays et où plusieurs communes enregistrent des taux d'accroissement négatifs.

## 6-2 Un milieu rural doté d'importants atouts de développement

Le milieu rural de la région présente des atouts qui permettent d'atténuer les effets des contraintes citées plus haut. Il s'agit de l'importance de la main d'œuvre agricole et de la production de cultures à haute valeur ajoutée (Maraichage de primeurs, betterave à sucre, vigne, floriculture, produits du terroir). Le rural de la région dispose également d'une filière avicole importante, un cheptel bovin amélioré qui assure la production de viandes rouges de bonne qualité et un cheptel ovin très important qui dispose de grandes superficies de parcours, notamment au sud de la province de Settat. Ces filières sont accompagnée d'une infrastructure animalière consistante constituée d'abattoirs, d'unités de conditionnement et transformation de près de 865 unités et d'un tissu d'organisations professionnelles de coopératives et d'associations qui compte 1.097 structures.

Carte 2 : Les orientations stratégiques en milieu rural



## 7. Une armature urbaine particulière nécessitant une approche intelligente

### 7-1 Un système urbain dominé par une métropole nationale avec émergence de nouvelles polarités hors littoral

L'armature urbaine de la région de Casablanca-Settat est composée de 42 villes et centres urbains dont la majorité est concentrée sur la côte atlantique, la Chaouia et les plaines du Doukkala. Le littoral est l'espace le plus urbanisé avec 4 villes de plus de 100.000 habitants : Mohammedia, Casablanca, Dar Bouazza et El Jadida. En 2020, ces quatre villes regroupaient 74,9% de la population urbaine de la région. Selon les prévisions du HCP à l'horizon 2030 et les calculs du BET en 2047, la part de la population urbaine sur le littoral de la région aura tendance à augmenter en valeur absolue et à diminuer en valeur relative : 69,4% en 2030 et 55,2% en 2047.

A cet horizon, le système urbain de la région englobera plus de 10 millions d'habitants dont 60% hors Casablanca ville. La réduction du poids du littoral s'explique par l'émergence de nouveaux pôles urbains le long de l'axe de l'intérieur menant vers Settat, Marrakech, et Khouribga. L'étalement urbain s'effectue essentiellement dans le péri-urbain où 50% des surfaces urbanisées se situent en périphérie, hors de la ville centre.

Cette urbanisation rapide produit des espaces périphériques non intégrés qui posent problèmes au bon fonctionnement de la ville métropole. L'urbanisation s'effectue principalement le long de trois axes : L'axe Berrechid - Loulad et qui se prolonge au-delà de la région vers Khouribga – Beni-Mellal autour de la N 12 et la A8. L'axe El Jadida – Zemamra via Sidi Smail autour de la N1, et l'axe El Jadida - Sidi Bennour qui continue vers Marrakech avec la N7.

L'agglomération d'El-Jadida développe sa propre banlieue sur près de 31 km de la ville d'Azemmour au Nord et à Jorf Lasfar au Sud. Aux franges externes de cette vaste zone péri-urbaine, se développent deux noyaux péri-urbains dynamiques, Bir Jdid et Oualidia, susceptibles de constituer deux pôles urbains d'appui à la ville d'El Jadida.

Les villes de Settat, Sidi Bennour et Benslimane sont en cours de développement en tant que grands pôles régionaux et d'appui à l'aire métropolitaine. Dans la ville de Bouznika, la voie ferrée et l'autoroute qui coupent l'agglomération en deux, contribuent à isoler la partie intérieure et rendent problématiques les liaisons et les relations à l'intérieur de la ville.

La ville de Berrechid, grâce à sa position au cœur au système urbain de la région et sur les grandes voies de communication développe un écosystème économique favorable, faisant de cette ville un nouveau pôle de croissance. L'agglomération de Benslimane malgré sa fonction de capitale provinciale reste mal intégrée au système territorial de la deuxième couronne et nécessite une meilleure connectivité.

#### - La mobilisation du foncier, principal handicap à l'émergence d'un système urbain équilibré

La région détient le record de la rareté du foncier mobilisable aux prix abordables. Selon les données recueillies auprès de la Direction Générale des Impôts : le mètre carré aménagé varie entre 12.000 et 30.000 dirhams à l'intérieur de l'agglomération de Casablanca. En périphérie à Tit Mellil et

Lahraouyine, il est de 4.000 dirhams le mètre carré. Dans les grandes villes de l'intérieur, Berrechid, Settat et El Jadida, le prix moyen est de 5.000 à 6.000 Dirhams le mètre carré.

Le prix du foncier impacte aussi lourdement les efforts d'éradication du phénomène de l'habitat insalubre dans la région, où malgré les réalisations effectuées plus de 73.000 ménages sont en attente de relogement et/ou recasement uniquement à Casablanca. L'habitat menaçant ruine persiste avec plus de 3.000 bâtisses concernées.

#### - **Un système urbain renforcé par l'émergence de nouvelles petites et moyennes villes**

A l'horizon 2047 la population urbaine de la région sera de 10 millions d'habitants dont 6 millions hors Casablanca. Les villes de plus de 100 mille habitants seront au nombre de 10. Les villes intermédiaires entre 50 mille et 100 mille seront quatre (Ain Harrouda, Benslimane, Deroua et Had Soualem).

Le renforcement du système urbain, s'accompagne par une diminution de l'hégémonie démographique de l'agglomération de Casablanca sur sa région. Le poids de la capitale régionale sera ramené à 38% en 2047, soit près de 10 points en moins qu'en 2014.

L'urbanisation croissante de la région renforce la demande en logement. Les besoins prévisibles pour l'ensemble de la région à l'horizon 2047, seront de l'ordre de 930.000 unités pour satisfaire les seuls nouveaux ménages. Si on comptabilise les besoins additifs liés au renouvellement du parc vétuste estimé à 4%, on aura à l'horizon du SRAT (2047) un besoin en logement d'environ 1,3 millions unités.

La satisfaction de cette demande nécessite la mobilisation d'une assiette foncière urbanisable de 9.000 à 13.000 ha dédiés aux logements. (Sur la base de l'hypothèse d'une moyenne de 100 à 150 logements à l'hectare).

#### **7-2 Des problématiques structurelles à surmonter pour l'horizon 2047**

Les principales problématiques qui affectent structurellement les territoires et contribuent au déséquilibre du système urbain, se présentent comme suit :

- La maîtrise de l'urbanisation de l'agglomération de Casablanca, dans ses franges périphériques en première et deuxième couronne ;
- L'amélioration du cadre de vie urbain : apporter les réponses adéquates aux problèmes de la circulation et du déplacement de la population, la desserte efficace en équipements sociaux de proximité, l'amélioration de l'environnement naturel (Espaces verts : atteindre le ratio de 10m<sup>2</sup>/hab.), la généralisation de l'assainissement liquide, la protection du littoral et la délocalisation des unités industrielles polluantes).
- L'éradication de l'habitat insalubre (Bidonvilles, quartiers sous-équipés, habitat menaçant ruine) par l'achèvement des programmes nationaux lancés et la mise en place de nouvelles mesures de prévention et d'anticipation ;
- La mise en valeur du patrimoine architectural et urbanistique au sein des principales villes de la région.
- Le renforcement du positionnement et l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de la métropole régionale dans le bassin méditerranéen et le continent africain.
- La promotion de pôles d'appui régionaux et sous régionaux (Settat, El Jadida, Benslimane, Sidi Bennour, Berrechid...).

Sur ce plan, le SRAT propose une stratégie basée sur plusieurs actions structurantes dont notamment :

- La création de corridors écologiques le long des oueds traversant les villes et de leurs zones de protection.
- La promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine.
- La généralisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers, industriels et hospitaliers.
- La généralisation de la collecte et du traitement des eaux usées avec réutilisation.
- La généralisation de l'accès aux équipements culturels, sportifs ou de loisir où chaque habitant urbain doit être à moins de 15 minutes de transport d'un équipement d'envergure locale et à moins de 30 minutes d'un équipement d'envergure régionale ou nationale.
- La production d'au moins 70 % de logements sociaux répartis dans l'ensemble de l'aire métropolitaine et la production d'au moins 25 % de logements locatifs répartis dans l'ensemble de l'armature urbaine. *Les logements sociaux seront destinés aux plus démunis. Le parc locatif est destiné à attirer les compétences (cadres moyens et supérieurs).*
- La création d'un quartier d'affaires à Casablanca en complément de Casa finances city, d'un parc technologique, d'une zone industrielle de haute technologie ou zone industrielle pour activités nouvelles dans chaque pôle ou centre d'appui de la région (Settat, Mohammedia, El Jadida. Benslimane, Berrechid, Sidi Bennour.)
- La généralisation des zones commerciales périurbaines dans les pôles d'appui (commerce de grande surface) et la création d'une zone logistique généraliste et de zones spécialisées (y compris la logistique urbaine).

Et afin de dépasser la contrainte foncière, il faut penser à la constitution de réserves foncières d'au moins 100 Ha/an à Casablanca dont 50 % minimum dans et autour des pôles et centres d'appui et consacrer ces réserves exclusivement aux projets d'équipements, de services publics et d'infrastructure.

Dans le même ordre d'idée, la constitution des réserves foncières doit également bénéficier à l'attractivité des investissements et à la création de nouvelles zones industrielles et logistiques.

#### - Un système urbain intelligent locomotif de l'armature urbaine nationale

Pour assurer la fonction stratégique de locomotive de l'armature urbaine nationale, le système urbain de la région, doit être à l'horizon du SRAT, un système intelligent avec un bon ancrage territorial aux régions environnantes, une meilleure connexion et intégration, une fluidité des déplacements, des échanges et de mobilité urbaine et une bonne intégration économique des agglomérations intermédiaires avec une ouverture sur l'internationale.



### 7-3 Un processus de métropolisation en émergence

Une métropole est une ville de grande taille capable de commander par toute sorte de pouvoirs (économique, financier, politique, ...) et de diffuser le fait urbain (habitat, activités et services, équipements...) dans son environnement immédiat et même lointain. Le développement des moyens de transport et la révolution des TIC ont largement contribué à l'expansion de ce phénomène. La métropolisation affecte les aires urbaines dans leurs formes et dans leurs fonctions et renforce les hiérarchies urbaines existantes. En ce sens, **la métropolisation est une nouvelle étape et un nouveau paradigme de l'urbanisation, favorisant une meilleure expression des dynamiques socio-spatiales de la grande ville en relation avec la mondialisation et la globalisation des échanges.**

#### - Casablanca : une métropole mondiale en cours de construction

Casablanca, chef-lieu de la Région Casablanca-Settat, mais aussi la capitale économique du Maroc et l'un des principaux hubs aéroportuaires à l'échelle du continent africain, éprouve quelques difficultés pour s'affirmer comme une métropole internationale. L'aire métropolitaine de Casablanca connaît encore des dysfonctionnements importants. Comparée à des métropoles internationales (Barcelone, Lyon, Marseille, Milan, Rio de Janeiro, São Paulo), Casablanca demeure handicapée par un certain nombre d'entraves qui bloquent, ou du moins, qui ralentissent le processus de métropolisation dans sa progression de s'accomplir comme il se doit.

La métropole casablancaise qui s'est développée rapidement à travers des extensions difficilement maîtrisables, est un modèle illustrant parfaitement le processus d'une métropolisation littorale et continentale.

La littoralisation de Casablanca est accentuée par la prolifération des zones touristiques et des résidences haut et moyen standing le long de la côte, notamment à Dar Bouazza et Sidi Rahhal. La littoralisation est également l'œuvre de la mondialisation avec l'arrivée en masse des IDE dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme balnéaire.

Cet étalement littoral est doublé d'une extension continentale qui a toujours été la tendance historique de l'urbanisation de Casablanca. Les nouveaux migrants, principalement d'origine rurale, s'installent dans les couronnes intérieures fuyant la proximité de l'océan pour des raisons culturelles, mais aussi en raison de la hausse des valeurs foncières. L'accès au foncier et au logement reste abordable pour les faibles revenus dans l'arrière-pays. Comme cela a été révélé par les différents RGPH, le principal pourvoyeur de migrants ruraux reste largement la Chaouia et le plateau des Phosphates.

L'accélération du processus de métropolisation de Casablanca est la conséquence directe de l'extension des réseaux de transport, la baisse des coûts de la mobilité et l'accessibilité du foncier dans les zones périurbaines, le tout combiné au recul manifeste des activités agro-pastorales dans la périphérie immédiate. Dans le cas du Grand Casablanca, l'extension spatiale se fait le long du littoral, mais aussi dans son hinterland. La métropolisation casse ainsi les frontières économiques, sociales et même spatiale et rapproche les centres urbains et les divers noyaux de peuplement qui meublent la périphérie de cette ville-mère qu'est Casablanca.

## 7-4 Quel avenir pour la métropole casablancaise : atouts stratégiques et opportunités ?

Par son poids économique important et son hégémonie dans le système urbain marocain, Casablanca est appelée à faire face aux enjeux du développement urbain, de la modernité et de la compétitivité territoriale, mais aussi à relever les défis de la mondialisation, de la concurrence internationale, de la crise énergétique et des effets des changements climatiques.

Casablanca possède, certes, de nombreux atouts pour s'imposer comme une métropole internationale à l'échelle de la méditerranée et du continent africain, mais des facteurs de blocage persistent et retardent l'achèvement du processus de métropolisation casablancaise. Parmi ces facteurs, il convient de souligner en particulier :

- L'absence d'une instance de gouvernance métropolitaine,
- La faiblesse des activités à forte valeur ajoutée,
- L'explosion du secteur informel,
- La prédominance de la culture rurale dans certains quartiers périphériques ;
- L'inaccessibilité du foncier.

Toute stratégie de développement du système métropolitain doit ériger la mobilité urbaine parmi les priorités. Une mobilité intelligente est à préparer en modernisant l'exploitation des réseaux viaires via l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettant de connecter le réseau de voirie et de donner plus de fluidité à la circulation des véhicules et les usagers.

Malgré ses dysfonctionnements et ses faiblesses, la métropole casablancaise possède de nombreux atouts lui permettant de se positionner à l'échelle internationale parmi les grandes métropoles. Pour rappel, les principaux atouts stratégiques de la métropole qui sont également les principales fonctions métropolitaines regroupés selon la typologie suivante :

- Fonction financière : Banques, Assurances, sociétés de crédit, bourse...
- Fonction tertiaire supérieure : Professions libérales, Bureaux d'Etudes, centres d'appels, sièges sociaux d'entreprises nationales et étrangères, cliniques privées, commerce de gros, commerce rare, ...
- Fonction de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : Universités et Grandes Ecoles publiques et privées.
- Fonction commerciale : commerce de gros, franchising, commerce rare, succursales de concessionnaires de véhicules, Malls, ...
- Fonction logistique et de transport : port, aéroport, TGV, plateformes logistiques, gares routières, ...
- Fonction touristique d'affaire : Hôtels, restaurants, Agences de location de véhicules
- Fonction culturelle et artistique : Théâtre, conservatoire de musique et de danse, studios de production audiovisuelle,
- Fonction de la communication : presse écrite, électronique et audiovisuelle,...

La métropolisation n'est pas une situation statique ou inerte mais un processus dynamique dont les mécanismes et les effets sont d'ordre : démographique, économique, politico-institutionnel, social, spatial et culturel. La métropolisation est aussi à l'œuvre grâce à une mondialisation rampante qui se traduit par une intensification des échanges matériels visibles (migrations internationales et flux de marchandises) et des échanges immatériels invisibles (flux financiers, informationnels et technologiques).

Aujourd'hui, la mondialisation et la globalisation des échanges incitent à changer de paradigme et d'approche en s'inscrivant dans une vision stratégique territoriale qui prend en considération le rythme des changements à l'échelle mondiale et dans le voisinage africain et méditerranéen.

#### - Pour une stratégie métropolitaine de Casablanca

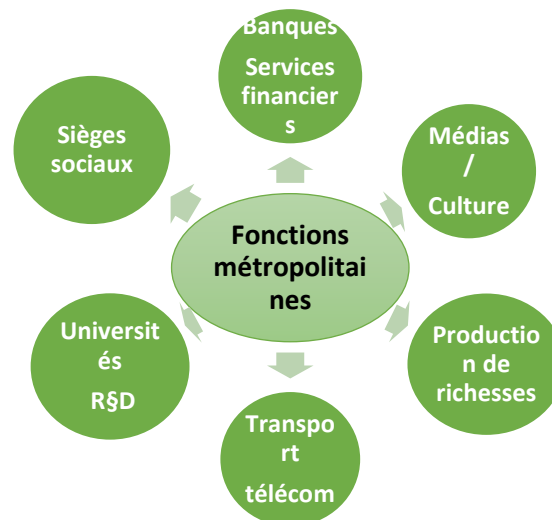
La stratégie métropolitaine doit être fondée sur un Scénario unique : réduire les déficits et les insuffisances socio-économiques et territoriales et investir dans les fonctions métropolitaines stratégiques.

La crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19 a imposé la révision des priorités en accordant une place de choix aux secteurs sociaux dans d'éventuels programmes de mise à niveau à l'échelle de la Région comme la santé, l'habitat, l'éducation et l'emploi.

Une attention particulière doit être accordée au digital. Celui-ci en effet s'impose de plus en plus comme un outil de travail, de communication et d'éducation et formation. Lutter contre les disparités numériques et l'illectronisme doit constituer l'une des clés du renforcement de la place de la métropole casablancaise à l'échelle internationale.

S'engager dans la voie d'un développement métropolitain durable nécessite la combinaison de cinq dimensions qui font de la métropole :

1. Une métropole compétitive, moteur de la croissance (Productivity)
2. Une métropole avec des infrastructures fonctionnelles et une gestion performante des services urbains (Infrastructure)
3. Une métropole où il fait bon vivre avec une qualité de vie acceptable et en sécurité (Quality of life)
4. Une métropole qui assure la cohésion et l'équité sociale (Equity and social inclusion)
5. Une métropole économe de la ressource (Environmental sustainability)



## 8. Des infrastructures et des moyens de transport à renforcer

Le transport routier dans la région CS enregistre des situations de saturation très importantes. Les trafics sur le réseau routier dépassent la saturation sur les axes reliant la Préfecture de Casablanca aux

provinces et préfectures limitrophes. Les trafics sur les routes radiales reliant Casablanca aux provinces voisines se situent entre 12.000 à 35.000 véhicules/jour comme TMJA. Alors que les trafics sur les routes structurantes de la région Casablanca-Settat vont de 5.000 à 13.000 véhicules/jour. Le volume de la circulation sur le réseau routier a été multiplié par 3(trois) durant les 15 dernières années. Ce volume sera multiplié par 3,3 à l'horizon 2040.

Les trois autoroutes sont déjà saturées. L'autoroute Casablanca Rabat dont la saturation est déjà actée (le trafic dépasse les 65.000 véhicules/jour soit le seuil de saturation), l'autoroute Casablanca-Aéroport-Berrechid Nord qui relie Casablanca à l'aéroport Mohammed-V et l'autoroute de contournement de Casa dont le projet d'élargissement à 2x3 voies donnent des signes de saturation.

En 2020, La Région Casablanca-Settat reste l'une des deux régions du pays où le réseau routier classé se trouve dans un état peu satisfaisant. La part se trouvant dans un état bon acceptable atteint 53,2% contre une moyenne nationale de 62,7%. Presque 2 routes sur 3 sont dégradées dans les provinces de Settat, El-Jadida et Sidi Bennour.

La Région est en bonne position en matière de routes rurales en comparaison avec les autres régions (Le taux d'accessibilité à la fin du PNRR2 est de 79% en 2015 et la distance moyenne à une route goudronnée de 1,08 km selon les données fournies par le diagnostic de l'association Targa, réalisé en partenariat avec les autorités de la Région). Les provinces en retard sont celles de Settat et Benslimane. Mais toutes les provinces sont en dessous de 1,5 km.

### 8-1 Principales problématiques de la connectivité physique

#### - Le réseau routier en milieux urbain et rural

Le manque de connectivité directe entre pôles des provinces de la région ainsi que l'étalement urbain et l'encombrement du réseau routier figurent aussi parmi les problématiques, auxquelles s'ajoutent les disparités territoriales en matière d'équipements et de qualité des infrastructures.

Plus de 54% des douars ne disposent d'aucun moyen de transport rural officiel. Le transport rural informel offre 2 sur 3 des déplacements motorisés. Ce mode prédomine (dont charrettes, tricycles) et utilise un matériel roulant très vétuste (*âge pouvant atteindre 30 ans*). Ce qui signifie de mauvaises conditions de confort et de sécurité. L'absence de l'entretien et la maintenance des routes rurales ne favorise pas les activités de transport pour le secteur formel. Ainsi seulement 11% des autorisations de transport mixte sont exploitées.

Des réseaux importants et grandissants de voiries urbaines dans les grandes villes de la Région se renforcent à travers de grands projets récemment réalisés (Échangeurs, trémies, nœuds, mise à niveau de voies) mais leur mode d'exploitation n'est pas en phase avec l'évolution des volumes de la circulation. Le problème saillant est l'inexistence d'une hiérarchisation de ces réseaux pour ressortir un réseau structurant de voiries rapides urbaines.

Il y a également un partage inéquitable de l'usage de la voirie urbaine ce qui fait que les modes doux de déplacements tels que la marche à pied, les bicyclettes et les transports en commun sont fortement défavorisés.

L'absence de digitalisation des réseaux de voiries et équipements divers et l'absence de recueil de données (trafics, état) ne permettent pas une gestion rationnelle et efficace de ces réseaux.

Les principaux constats portent sur la réduction de la fluidité de la circulation sur la voirie structurante, l'absence d'une offre de stationnement, l'absence de systèmes centraux de régulation de la circulation.

Les PDU connaissent une mise en œuvre partielle à Casablanca et aucun début de mise en œuvre à El-Jadida et Settat. Les problèmes de gouvernance ne facilitent pas des avancées dans ce domaine tel que l'absence d'une autorité organisatrice des transports, le manque de suivi et de pilotage de la mise en œuvre. Enfin la faible intégration entre mobilité et urbanisme font que les SDAU et les PA ne tiennent pas compte des PDU.

La part modale du transport en commun à Casablanca est faible et n'est que de (13%). Le nombre de bus et la densité spatiale des réseaux de bus est modeste en comparaison avec les surfaces urbanisées (réseau de 1.200 km environ en 2019 et la densité spatiale de réseau n'est que de 3km par km<sup>2</sup> à Casablanca)

Le train n'est pas assez exploité dans l'aire métropolitaine de Casablanca et n'est pas utilisé dans le Grand El-Jadida. La gare d'Oulad Ziane est mal desservie par le transport en commun et ne répond plus aux besoins de Casablanca et certaines villes ne disposent pas de gares routières.

#### - Les infrastructures portuaires

La Région CS dispose de trois grands ports qui réalisent plus de 75% du trafic national en 2021. En volume de trafics, le port de Jorf-Lasfar a détrôné le port de Casablanca en 2019 avec une croissance de 10,8%. Pour le trafic voyageurs, le port de Casa a une activité insignifiante puisqu'il fait moins de 1,5% du volume national du trafic voyageurs. La part de l'activité croisière (faible à l'échelle nationale) est de presque 40%, (77.526 en 2019). Depuis l'avènement de la pandémie COVID-19, l'accès aux autres ports gérés par l'ANP est suspendu pour tous les navires de croisière et de passagers sauf pour le port de Nador.

Les chantiers entamés ou achevés au port de Casablanca ont porté sur la réalisation d'un nouveau port de pêche, un nouveau terminal de croisières, un nouveau chantier naval ainsi que les travaux d'extension de la desserte nord vers la nouvelle zone de logistique de Zenata pour résoudre les problèmes d'accès des poids lourds au port.

Globalement, les ports connaissent des problèmes tels que la congestion de la circulation et l'insuffisance de la connectivité terrestre (routes, rail), l'exiguïté et la proximité des activités de pêche et de commerce pour le port de Mohammedia et une faible attractivité pour les croisières.

#### - Les infrastructures ferroviaires

Les provinces de Settat, Berrechid sont en dessous de la moyenne nationale des provinces desservies par le rail.

Il y a une absence de perspectives pour un réseau RER pour le système de transport en commun de masse dans le périmètre de l'ECI. Il y a peu de gares et de haltes en milieu urbain.

La connectivité est insuffisante aux autres infrastructures de transport (aéroport, ports) et une desserte nocturne inexistante pour l'aéroport Mohammed V et inadaptation de cette desserte pour Mohammedia et Rabat. Aucune desserte vers/à partir des grandes villes de la Région.

#### - Les infrastructures aéroportuaires

La saturation de l'aéroport de Casablanca interviendra rapidement, eu égard à la croissance du trafic enregistré ces dernières années (il est à plus de 71% de sa capacité en 2019 soit 14 millions de pax). L'aéroport est mal desservi par les moyens de transport public et notamment en nocturne. La pandémie du COVID, a fortement impacté le trafic aérien national et régional en 2020 et en 2021.

L'aéroport de Benslimane est faiblement exploité pour le transport aérien, alors que le grand El-Jadida ne dispose d'aucune plateforme pour le transport aérien.

## 8-2 Analyse prospective et enjeux d'avenir

La connectivité routière avec les infrastructures de transport de grande capacité (rail, autoroutes et routes nationales) et avec les territoires des provinces intérieures est déterminante. La connectivité terrestre reste à étoffer en modernisant les liaisons routières et ferroviaires avec les régions voisines de BK, RSK et MS pour venir en complément aux infrastructures inter régionales existantes.

La Région Casablanca-Settat doit mettre l'accent sur la nécessité de renforcer ces infrastructures pour améliorer sa compétitivité, augmenter sa productivité et réduire les coûts à l'économie. Dans le rural, le souci est de pérenniser les impacts positifs de l'extension des réseaux de routes rurales et ladite pérennisation est intimement liée à la sauvegarde du réseau d'infrastructures.

L'infrastructure de liaison entre les voiries rapides urbaines et les grandes infrastructures routières et autoroutières est un enjeu majeur pour sauvegarder les gains de temps de parcours inter régionaux et la fluidité du trafic. Aussi l'infrastructure routière autour des villes (pénétrantes et rocadés), et notamment Casablanca et El-Jadida, doit être regardée à part à travers des programmes spécifiques et des dispositions urbanistiques appropriées intégrant les soucis de la mobilité.

La mobilité durable (trams, bus électriques, pistes cyclables et voies vertes) est un vecteur pour l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité des aires urbaines. La mobilité rurale est à développer à moyen terme à travers l'offre de services de transports organisés et accessibles à tous.

La mobilité urbaine est primordiale pour le désenclavement et l'inclusion des populations du péri urbain et des communes rurales de la 1<sup>ère</sup> couronne. La résorption du retard énorme pris dans ce domaine est à mettre en tête d'agenda des interventions.

## 9. Des équipements collectifs publics importants mais nécessitant un renforcement

### 9-1 Etat des lieux

#### - Infrastructures éducatives

Pour l'année scolaire 2020-2021, la Région Casablanca-Settat dispose pour les 4 niveaux du préscolaire au secondaire qualifiant de 1.706 établissements d'enseignement public, de 47.057 classes dont 16.600 alignées par le secteur privé, accueillant 1.585.660 élèves dont 353.530 dans le secteur privé et 456237 élèves sont issus du milieu rural soit 28,77%. Ces effectifs suivent leur scolarité dans 6319 établissements dont 2879 appartiennent au secteur privé. Les opérateurs privés sont absents dans les provinces de Sidi Bennour, Nouaceur et Médiouna et en milieu rural.

L'offre pour le préscolaire reste insuffisante en milieu rural. Les efforts importants pour la construction d'écoles primaires communautaires en milieu rural restent à intensifier. Pour le milieu rural, le taux de couverture du secondaire qualifiant reste insuffisant et ne dépasse pas 31%. Celui du secondaire collégial est de seulement 73%.

La capacité d'hébergement des élèves est très réduite (74 internats de 11752 lits) dont 5567 pour le rural. Situation qui pénalise le milieu rural et en particulier la scolarisation des filles. Il en est de même pour le transport scolaire.

#### - Équipements universitaires

Lors de la saison universitaire 2020/2021, la Région Casablanca-Settat dispose de 3 universités publiques organisées en 34 établissements accueillant 193.509 étudiants soit 19,55% de l'effectif national. L'université Hassan Premier à Settat accueille 44.607 étudiants. L'université Hassan II à Casablanca accueille 125.377 étudiants répartis sur 18 établissements localisés dans les préfectures de Casablanca et Mohammedia. L'université Chouaib Doukkali à El-Jadida dispose d'un effectif de 23.525 étudiants dans 8 établissements universitaires dont 6 à El-Jadida et 2 à Sidi Bennour. L'université Hassan II accueille 65% des effectifs et la préfecture de Casablanca aligne plus de 50% de l'ensemble.

La Région dispose aussi de grandes écoles publiques, d'universités et d'écoles privées. L'offre d'hébergement est insignifiante (8.618 lits), soit 15% de la capacité nationale avec une place pour 22 étudiants.

#### - La formation professionnelle

La Région Casablanca-Settat regroupe plus de 180 filières de formation professionnelle et enregistre 99.836 stagiaires (23,4% de l'effectif national) dont 43.304 lauréats. La préfecture de Casablanca dispose de 65% de cette offre. Les provinces de Nouaceur et Médiouna sont les moins dotées en établissements de formation. La majorité des formations dispensées sont assurées par des établissements relevant de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail. L'offre d'hébergement des stagiaires demeure insuffisante, notamment en milieu rural, seuls 14 internats sont disponibles. Une Cité des Métiers et des Compétences (CMC) est projetée dans la Région Casablanca-Settat pour 2023. Elle offrira un internat de 1.050 lits et une formation pour 5.820 stagiaires (17,18% des places pédagogiques du programme CMC).

#### - Infrastructures de santé

La carte sanitaire du ministère de la Santé de l'année 2020 renseigne sur les équipements sanitaires disponibles dans la Région Casablanca Settat. Ces équipements consistent en 27 Hôpitaux toutes catégories confondues disposant de 5.787 lits, soit un ratio de 1.291 habitants par lit hospitalier public contre 1.349 au niveau national. Dans l'ensemble, il y a lieu de noter l'existence de 133 lits en équipements d'urgence et 109 lits de réanimation. Le nombre de modules d'accouchement est de 193 unités englobant 349 lits d'accouchement. Le secteur privé aligne 118 cliniques totalisant 1376 lits.

En 2020, le réseau des établissements de soins de santé primaire (ESSP) existants dans la région totalise un nombre de 373 établissements, soit 12,71% du réseau national. La préfecture de Casablanca dispose de 118 ESSP, soit 32% du total des ESSP. Le réseau de la Région se répartit en 178 ESSP ruraux et 195 ESSP urbains. Le ratio du nombre d'habitants par ESSP est de 20.469, ce qui montre une grande insuffisance de l'offre.

Bien que la Région Casablanca-Settat soit la plus importante zone de concentration des équipements de santé du royaume, il convient d'attirer l'attention sur l'insuffisance de l'offre d'établissements publics et privés notamment dans les provinces mitoyennes à la préfecture de Casablanca. Notons que les provinces de Nouaceur et de Benslimane sont les moins équipées. En outre, il est constaté une

faiblesse de l'offre en urgences médicales, de secours et de réanimation eu égard aux besoins et notamment en temps de la pandémie COVID 19.

## 9-2 Analyse prospective et enjeux d'avenir

### - Enjeux urbains très forts et grands besoins en équipements collectifs

La Région Casablanca-Settat fait face à une urbanisation forte et rapide avec une transformation des territoires autour de Casablanca, en l'occurrence Nouaceur, Médiouna et Berrechid. L'enjeu de développement de ces futurs grands pôles urbains est vital pour la Région, ce qui peut rayonner sur leur environnement et réduire la pression sur la Préfecture de Casablanca. La mise à niveau des équipements collectifs pour le milieu rural et l'atténuation des disparités en termes d'équipements publics entre les provinces est un axe majeur des efforts futurs de développement.

### - L'extension des infrastructures éducatives et de formation

Bien que déjà bien placée au niveau national, les avancées dans ce domaine sont prioritaires pour la région. L'encouragement des filières professionnelles dès le collège et les options professionnelles à l'université sont à encourager pour permettre à la Région de gagner en compétitivité à l'échelle nationale et internationale. Aussi les axes de progrès sont les suivants :

- Généraliser le préscolaire à court terme (avant 2026 et en particulier en milieu rural)
- Poursuivre l'effort de construction de nouveaux établissements d'enseignement et réduire les disparités territoriales en matière d'établissements scolaires.
- Donner la priorité aux provinces les moins équipées et à l'augmentation de l'offre d'internats notamment pour la scolarisation des filles, dans les centres ruraux et principalement pour le secondaire qualifiant,
- Un effort considérable est à consentir pour le transport scolaire en milieu rural en attendant l'extension du réseau des écoles primaires communautaires et l'augmentation de l'offre d'hébergement pour les deux niveaux du secondaire.
- L'instauration d'un parcours d'enseignement professionnel à partir du collège pour aboutir vers un baccalauréat professionnel
- Décliner la loi-cadre n°51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche et notamment les objectifs fixés pour le court et le moyen terme.

### - L'amélioration de l'offre de formation professionnelle

C'est un axe d'intérêt pour une meilleure répartition des établissements sur le territoire de la région. Dans ce sens, il faut étendre le réseau de formation pour toucher les centres ruraux émergents et les provinces démunies et projeter des cités et internats pour étudiants en formation professionnelle. Choisir des filières de formation selon le besoin de l'économie pour améliorer les taux d'emploi et d'insertion. Le projet novateur de Cités des Métiers et de Compétences est à généraliser pour les actuels et futurs grands pôles urbains.

### - Les équipements universitaires

L'augmentation de la proportion des tranches d'âges 18-22 ans dans l'enseignement supérieur de manière équitable dans les préfectures et provinces de la Région est un enjeu de premier ordre pour disposer d'un capital humain de qualité. Le rapprochement de l'offre universitaire passe par

l'extension des capacités d'accueil et leur implantation dans toutes les provinces de la Région. De plus, il faudra orienter plus d'effectifs vers les disciplines en phase avec les besoins de l'économie notamment les filières professionnelles supérieures (licences professionnelles, masters spécialisés) et ouvrir des passerelles avec le système de la formation professionnelle. La préparation d'une cartographie régionale prospective de l'enseignement supérieur est une action à mettre en place sur le court terme.

#### - Les infrastructures de santé

Il est prioritaire d'assurer une extension et une meilleure répartition des établissements sanitaires pour être en phase avec la généralisation de la protection sociale. Dans le rural, il faudra augmenter le réseau des ESSP en les équipant progressivement de modules supplémentaires d'accouchement et d'unités d'urgences de proximité. Un plan pour les urgences et la réanimation est à adopter pour équiper toutes les provinces. Enfin le réseau des hôpitaux de proximité est également à étendre en priorité dans les moyennes et petites villes ainsi que dans les centres émergents.

La gestion, l'entretien et la maintenance des équipements collectifs doivent dorénavant figurer parmi les priorités pour pérenniser les impacts positifs de ce patrimoine sur les populations bénéficiaires. La disponibilité et la qualité de service sont aussi importantes que la multiplicité de l'offre. C'est une recommandation du NMD. Aussi, la digitalisation des services liés aux équipements collectifs. Notamment les services offerts dans les domaines de la santé et de l'éducation ainsi que la gestion du patrimoine en équipements collectifs. La collecte des données et leur analyse sont des aspects aussi importants.

## 10. La digitalisation au sein de la Région Casablanca-Settat : un challenge à gagner

### 10-1 L'état des lieux

« L'utilisation des nouvelles technologies contribue à faciliter l'accès, dans les plus brefs délais, du citoyen aux prestations, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer souvent à l'Administration et de s'y froter, car c'est là la cause principale de l'extension du phénomène de corruption et du trafic d'influence » Discours de Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI À l'occasion de l'ouverture de la première session de la première année législative de la 10ème législature Vendredi 14 Octobre 2016.

Le monde évolue rapidement et il changera encore plus rapidement à l'avenir, grâce aux progrès à moyen et long terme des technologies numériques et d'autres technologies. En effet, nous vivons dans une époque de « rythme accéléré », et même « exponentiel » du progrès technologique qui impacte nos sociétés à une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'avenir n'est peut-être pas une extension linéaire de ce que nous faisons déjà. L'avenir peut générer de nombreuses nouvelles connexions entre les événements et les tendances qui sont invisibles actuellement au moment où l'accès des ménages à internet connaît une forte évolution, passant de 25% en 2010 à 70% en 2017, selon les statistiques de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Le numérique, l'accessibilité à l'internet à haut et très haut débit, la couverture réseau 3G,4G,5G et autres nouvelles technologies viennent pour assurer le développement du territoire ainsi que l'amélioration du quotidien des citoyens. Cette variable présente une condition sine qua non du développement des territoires, ainsi qu'un déterminant majeur au niveau de l'équation de désenclavement de la région sur les deux plans intra-régional et inter-régional.

La Région Casablanca-Settat est aujourd'hui face à des nouvelles tendances technologiques (Industrie 4.0, Living Lab, FabLab, E-services, Smart Grid, IoT, Enseignement à Distance, TeleTravail, Etc.) qui peuvent aider le citoyen à mieux vivre son quotidien. De même pour les entreprises qui peuvent créer de la croissance économique à travers de nouveaux marchés et opportunités. Le numérique devient incontournable pour assurer le développement de la Région, surtout dans un contexte de pandémie où la continuité d'activité ne peut être assurée qu'à travers le numérique.

La COVID-19 nous a fortement interpellé sur l'importance et la nécessité d'un aménagement numérique, ainsi que sur les inégalités numériques (Connectivité, Accès à l'internet, Qualité des réseaux, Illectronisme, etc.) qui surgissent dans le contexte actuel et qui peuvent développer davantage la fracture sociale et économique au niveau de la Région.

La pandémie que le pays vient de traverser, à l'instar des autres pays du monde, nous rappelle la nécessité de programmer une migration claire vers une structuration d'un plan d'aménagement numérique durable inclusif et frugal ainsi que des plans d'accompagnement qui prendront en compte le numérique dans son sens large ainsi que les défis qui en découlent.

La Région Casablanca-Settat se caractérise par une dynamique importante par rapport aux autres régions en matière de présence des outils servant la connectivité au digital (Téléphone mobile, PC, Internet). Une fracture numérique est clairement constatée au sein de la région Casablanca-Settat sur plusieurs niveaux. Les provinces avec un taux de ruralité important sont plus concernées par la fracture numérique. Aussi, la région se caractérise par une bonne couverture réseau mobile.

Toutefois, le coût d'un abonnement internet se présente comme un frein devant l'utilisateur. La couverture du digital des événements de vie des citoyens reste modeste au niveau de la région et l'intégration des industries de la nouvelle technologie au sein du territoire régional reste encore timide. La Région Casablanca-Settat se présente comme un terrain propice pour le déploiement de la stratégie de l'ADD-2020.

En résumé, l'état des lieux que nous avons mené sur la région Casablanca-Settat fait ressortir un territoire dynamique sur la question du numérique mais avec plusieurs handicaps par rapport au déploiement.

La région Casablanca-Settat se présente comme un territoire avec une offre foisonnante mais non homogène sur l'intégralité de la région. Si les zones urbaines et denses présentent une concentration de dispositifs numériques et une bonne qualité de couverture de connexion internet, les zones rurales moins denses se superposent aux zones blanches en dispositifs numériques et en mauvaises couvertures de connexion internet.

Plusieurs chantiers sont en cours d'achèvement avec des résultats importants et encourageants surtout en matière de la E administration, cependant une forme de disparité est installée à l'intra de la région à cause de la variété des services fournis au profit du citoyen.

Concernant les entreprises, ONG et autres une première étape est déjà franchie surtout en matière d'équipement et accessibilité. Cela dit, l'intégration des nouvelles technologies n'est pas encore déployée sur la plupart des secteurs.

En effet, le nouveau Schéma Directeur de Transformation Numérique, présentera une bonne base pour entamer la discussion autour des problématiques qui découlent du numérique :

- La gouvernance de la transformation numérique

- L'inclusion numérique des populations vulnérables
- L'illectronisme et la fracture numérique territoriale
- La protection des données privées des citoyens et l'éthique de l'utilisation du numérique
- La souveraineté du stockage des données
- Cybercriminalité

### 10-2 Analyse prospective et enjeux d'avenir

Le choix du développement régional souhaité en matière de la digitalisation et l'infrastructure TIC demeure confronté aux défis posés par des réalités qui sont à l'origine des disparités territoriales et qui challengent la région Casablanca-Settat à différentes échelles, à savoir :

- Modernisation des services publics et amélioration du traitement des données et l'expérience des usagers.
- Accompagnement du territoire dans la transition numérique : généraliser l'éducation au numérique auprès de tous les citoyens et préparer un cadre collaboratif et des espaces publics partagés pour réduire illectronisme.
- Généralisation d'une infrastructure THD et HD pour accompagner le développement futur de la Région.
- Développement de l'innovation : Assurer un écosystème pour la promotion des nouveaux métiers impliquant fortement les écoles, les lycées et les universités et orienter l'innovation pour servir les usagers.

## 11. Un patrimoine riche, diversifié et une action culturelle à renforcer

### 11-1 Un patrimoine matériel et immatériel très riche

La Région Casablanca-Settat dispose d'un patrimoine naturel très riche : un littoral atlantique avec des ressources marines et des sites de falaises (cap blanc...), de baies et plages, de dunes et de vagues au potentiel touristique et sportif ; des sites géologiques et orographiques et des paysages naturelles typiques (Khatouat, littoral de Bouznika, El Jadida, Oualidia, Benslimane...), des grottes (El-Khenzira...) et des cascades...

Ce territoire renferme par ailleurs un patrimoine matériel archéologique, architectural et urbanistique de grande valeur : les sites préhistoriques (Ahl Al Oughlam, Sidi Abderrahmane...), les gravures rupestres de Kehf-el-Baroud ; les lieux et monuments historiques antiques et médiévaux (comptoirs Phéniciens et Carthaginois, vestiges des cités du 12ème au 15ème (Ribisus, Tit, Al Moujahidine...) ; les médinas traditionnelles de Casablanca, Azemmour, El Jadida, Settat, la cité portugaise (Mazagan), les Kasbahs et les dars caïdals, les édifices culturels et les Tazotas. Elle se distingue en plus par ses ouvrages architecturaux et urbanistiques du XXème siècle (centre urbain de Casablanca, El Jadida, Mohammedia, Settat, Mosquée Hassan II...), et son patrimoine marin séculaire (anciens ports, phares...).

La Région Casablanca-Settat est très célèbre par son art culinaire ancestral, ses produits de terroir (figue, truffe blanche, piment fort, coing, menthe, cognassier, cactus, menthe, absinthe, verveine, raisin, miel, smen, fromage de chèvre, viandes séchées du mouton Sardi, grenade, l'ail rouge, plantes aromatiques et médicinales, graines et huiles végétales et d'olive noire ridée...), et son artisanat d'art (tapis, sculpture sur bois...). Son territoire est riche de son patrimoine mobilier, ses jardins historiques

(Aïn Sbaâ, l'Hermitage, la ligue arabe, les grands jardins d'El Jadida : Parc Mohammed V, Parc Hassan II ...) et ses grands souqs hebdomadaires (Al Guisser, Soualem, Sidi Bennour,...).

La région est connue enfin par son patrimoine immatériel culturel abondant qu'elle valorise par le biais de grands événements culturels (salon du livre, salon du cheval, festivals, moussems...), et une multitude d'activités dans les domaines du théâtre, de la musique et du cinéma...

#### - **Une panoplie étoffée d'actions de protection et de valorisation du patrimoine culturel**

Une série d'actions sont réalisées ou en cours d'accomplissement pour la conservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Plusieurs actions de préservation et de développement du patrimoine naturel et du littoral sont entreprises notamment en ce qui concerne :

- Les projets établis dans le cadre du Plan de Développement du Grand Casablanca (2015-2020) et des plans d'action des collectivités territoriales ;
- Les projets culturels et de patrimoine (Madrassati, Mdin'ti, Qariati, Bay'ati Miya'hi, Cité de l'artisanat...) du plan 2017-2022 ;
- Les projets portant sur la construction de lieux culturels, le soutien à la création artistique, la protection et la réhabilitation des sites archéologiques et historiques, y compris les ouvrages de l'architecture et de l'urbanisme du XXème siècle.

Des mesures sont prises pour finaliser l'inventaire, la documentation du patrimoine immatériel, et mettre en place les structures institutionnelles et organisationnelles de mise en œuvre des projets (Conventions, SDL Casablanca-Aménagement et Casablanca-Patrimoine). Des efforts louables sont déployés dans le domaine de la formation, la communication et la sensibilisation culturelles (Rencontres du Patrimoine...), et la constitution d'associations culturelles de préservation du patrimoine (Casa-mémoire, Racines...).

#### - **Des problématiques patrimoniales et culturelles**

Le développement du patrimoine culturel régional se heurte à des faiblesses liées principalement à l'absence de vision et de stratégie de développement axées sur cet héritage matériel et immatériel, à sa connaissance scientifique incomplète du fait de l'inachèvement des opérations d'inventaire, d'inscription et de classement ainsi que du manque d'études de suivi-évaluation et d'appréciation des retombées économiques et sociales des actions entreprises et des événements culturels.

La conservation et la valorisation du patrimoine matériel naturel, archéologique et historique a pour objectif de lutter contre :

- Les carences de l'arsenal juridique de protection et de valorisation,
- La lenteur et la sélectivité des actions de conservation,
- L'insuffisance des ressources humaines spécialisées,
- La multiplicité des intervenants dans ce domaine et l'absence de convergence entre opérateurs, et ce dans un contexte où l'appropriation collective des biens patrimoniaux fait largement défaut,
- Les risques de dégradation voire de disparition de plusieurs pans de patrimoines.

La mise en valeur du patrimoine agro-culturel, artisanal, commercial et mobilier tarde encore à cause de la promotion peu élargie des activités génératrices de revenus liées à la patrimonialisation des savoirs et savoir-faire locaux et la valorisation touristique du patrimoine rural. Celle du patrimoine immatériel demeure affaiblie par le manque d'une stratégie régionale de promotion de l'investissement dans l'industrie culturelle axée sur ce type d'héritage.

Enfin, le développement de l'industrie de la culture reste de son côté retardé par le déficit et les disparités spatiales enregistrés en équipements culturels et locaux de production et de post production artistique, en plus de la dégradation et le sous-équipement des lieux de culture et la faiblesse de leur rendement.

### **11-2 Une vision prospective et des enjeux ambitieux pour le développement de la culture et du patrimoine**

La vision conçue consiste à faire de la conservation et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de région Casablanca-Settat un véritable levier de développement économique et un moyen de renforcement de son tissu social, son identité culturelle, son attractivité et sa compétitivité à l'échelle internationale. Ceci dans l'objectif de l'ériger en un territoire culturel prospère, inclusif et solidaire, spécialisé dans l'économie culturelle et créative, l'industrie du tourisme culturel et la formation dans les domaines des beaux-arts et de l'animation culturelle, et dans la recherche universitaire en matière d'archéologie préhistorique et du patrimoine historique, architectural et urbanistique.

Un tel enjeu ne saurait être relevé sans l'adoption d'un modèle économique et d'une vision de marketing territorial où la promotion du patrimoine culturel est considérée comme un investissement à long terme, un véritable vecteur de développement, et par voie de conséquence, un écosystème à part entière ou un sous-écosystème rattaché à un écosystème socio-économique, et qui contribue à la dynamisation des territoires aux plans local, régional et national. Seule cette démarche permettrait d'implémenter les directives royales et les recommandations du nouveau modèle de développement relatives à la culture.

L'élaboration d'une stratégie culturelle régionale s'avère indispensable. Elle portera, à court et moyen terme, sur l'intégration de la culture dans un plan de relance de l'économie post COVID-19 et qui permettra en même temps de consolider sa résilience et résoudre ses problèmes chroniques. Elle favorisera à long terme le développement d'une véritable économie de la culture au point de vue de la conservation, la valorisation des patrimoines et la promotion de la culture, à même de renforcer l'attractivité et la compétitivité nationale et internationale de la région.

En termes d'équipements, le programme proposé ambitionne de réaliser dans les grandes villes, de grands projets structurants (cités culturelles, palais des congrès, campus créatifs, fabriques des arts, instituts, musées, théâtres, complexes culturels, parcs culturels et de loisirs, médiathèques...), en fonction de la demande locale et régionale. De tels ouvrages auront un rôle moteur dans l'affirmation de la région et de ses villes sur la scène nationale et internationale.

Le programme proposé envisage d'atteindre à l'horizon 2047, l'objectif de 2,4 équipements/10.000 habitants en moyenne (soit 4 fois le ratio de 0,6 équipement/10.000 hab. prévu par le PDR pour la fin de la période 2017-2022. L'application des normes de planification-programmation des équipements socio-culturels (MATNUPV, 2016) s'élèveront à 1965 établissements culturels : 1812 pour les grandes villes et 153 pour les villes moyennes.

## II. Les espaces projets pour un développement harmonieux

L'identification des Espaces Projets (EP) n'est pas une alternative au découpage administratif des provinces et préfecture. C'est une délimitation à objectif d'aménagement du territoire, afin de définir des espaces homogènes auxquels on peut appliquer des projets ou orientations stratégiques spécifiques au territoire. Il s'agit d'espaces de développement à taille critique disposant des capacités et des ressources propres leur permettant d'être des piliers de développement autonome avec des identités, des orientations et des projets spécifiques leur permettant d'initier de nouvelles dynamiques intégrées du développement local. L'espace projet est ainsi une grande entité spatiale et humaine qui se caractérise par une certaine homogénéité dans ses caractéristiques naturelles, ses problèmes économiques et sociaux, ses vocations et la nature de ses relations internes et externes. La finalité de découpage de la Région Casablanca-Settat en cinq grands espaces projets, est de permettre la réalisation d'un principe fondamental de l'aménagement du territoire qui consiste en « de chaque territoire selon ses potentialités et à chaque territoire selon ses besoins ».

### 1. Principaux critères de délimitation des espaces projets

Le choix des espaces projets a obéi à plusieurs critères. Il s'agit particulièrement des critères suivants :

**A. Critères géographiques et milieux naturels :** ces critères peuvent constituer soit un atout majeur, soit un handicap important. C'est le cas du relief (plaines, collines...), du climat qui joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale des territoires et la biodiversité qui en découle (forêts, couvert végétal naturel, pâturages, sols.), ainsi que par les ressources hydrauliques (précipitations, cours d'eau, nappes phréatiques...).

**B. Critères relatifs à l'occupation humaine :** Il s'agit d'un élément déterminant dans l'approche des territoires à travers les facteurs démographiques (dynamique et rythme d'accroissement), densités générales, répartition, localisation, types d'agglomération, etc. Les facteurs historiques peuvent éclairer les processus de mise en valeur et d'occupation du territoire (conjointures, ruptures, mutations, faire savoir et savoir faire.) L'occupation humaine est favorisée (ou entravée) par les conditions naturelles et l'existence ou l'abondance de ressources. Les établissements humains (villes, centres et douars) marquent fortement l'identité des territoires.

**C. Critères liés aux spécificités et ressources territoriales :** La similitude des potentialités (abondance, rareté, diversité...) et le degré de valorisation permet de concevoir des projets intégrés sur des espaces complémentaires. L'approche territoriale préconise la prise en compte de l'ensemble des ressources (naturelles, patrimoine, savoir-faire, culturelles, cultuelles, coutumes...), celles déjà mises en exploitation et celles latentes ou mobilisables, etc...

**D. Critères liés aux vocations dominantes :** L'approche territoriale vise à mettre en évidence la vocation ou les vocations des espaces projets, afin d'initier des programmes appropriés et opter pour les mesures adaptées au milieu et aux acteurs locaux. La région dispose d'une économie diversifiée, avec une prédominance des services, de l'industrie et du commerce. Les économies des territoires de la région sont aussi diversifiées et reposent sur plusieurs secteurs.

**E. Critères liés aux activités économiques :** Il s'agit d'identifier et mettre en relief les activités principales exercées dans un territoire donné : élevage, cultures, exploitation de la forêt, industrie, artisanat, commerce, services, tourisme, etc. Le degré de développement de ces activités est

appréhendé en fonction des équipements, d'infrastructures existantes, de l'organisation, de la nature et importance de l'urbanisation et des vocations territoriales.

**F. Critères liés aux relations, connectivité et l'apport des acteurs externes au territoire :** Un « territoire » quelle que soit son échelle ou sa taille est d'abord déterminé par les relations qu'entretiennent les groupes humains qui l'occupent et l'exploitent. Mais il est autant plus important d'analyser les rapports dudit territoire avec les espaces environnants et même les plus lointains. Cette dimension peut s'apprécier par le degré d'attractivité et d'intervention d'acteurs externes au territoire (investisseurs de la région, d'autres régions du territoire national, de l'étranger).

En travaillant sur la base de cette pluralité de critères, la variante retenue parmi celles étudiées (une dizaine environ) est structurée en cinq espaces projets dont voici les présentations :

- **EP de croissance** à vocations principales de services métropolitains, de fonctions supérieures, des flux financiers, la recherche, le commerce international et la logistique.
- **EP du développement touristique et ouverture vers l'international** à vocations dominantes de tourisme balnéaire, activités portuaires export des minerais, pêche, économie bleue
- **EP Agro-industriel dont la principale** vocation est l'agriculture, agro-industrie, artisanat, produits du terroir avec appellation géographique protégée.
- **EP du développement durable avec pour principales** vocations l'écotourisme, l'agriculture biologique, la valorisation de la biodiversité, les industries propres, la santé, les sports, loisirs et détente. Il s'agit du poumon vert de la région qu'il convient de protéger
- **EP du développement humain et valorisation des produits du terroir dont les** vocations dominantes sont l'agriculture, les produits du terroir et produits bio ; les produits de l'artisanat et du savoir-faire local.

#### Cinq Espaces Projets

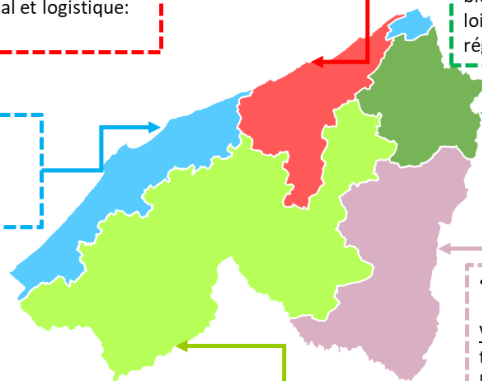
• EP de croissance  
Vocation: services métropolitains, fonctions supérieures, finances, recherche, commerce international et logistique: territoires de croissance

• EP du développement touristique et ouverture vers l'international :  
Vocation: tourisme balnéaire, activités portuaires export des minerais, pêche

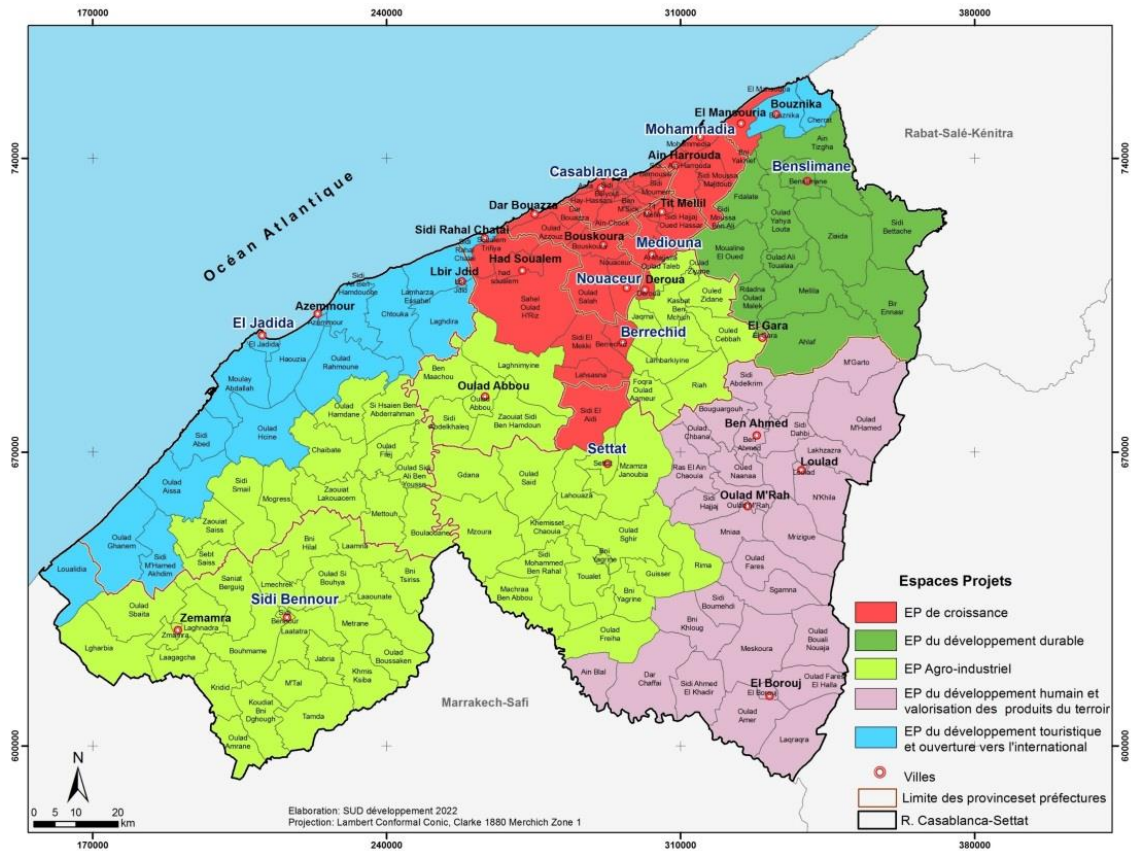
• EP Agro-industriel  
Vocation: Agriculture, agro-industrie, Artisanat, produits appellation géographique protégée. Grands ensembles géographiques homogènes: territoires d'appui au pôle principal

• EP du développement durable  
Vocation: Ecotourisme, santé, agriculture biologique, valorisation de la biodiversité, industries propres, sports, loisirs et détente : poumon vert de la région à protéger

• EP du développement humain et valorisation des produits du terroir  
Vocation: Agriculture, produits du terroir, produits bio; produits de l'artisanat, savoir-faire local. territoires en déficit en termes de développement humain.



Carte 4 : Espaces projets du SRAT CS



## 2. L'espace projet de croissance

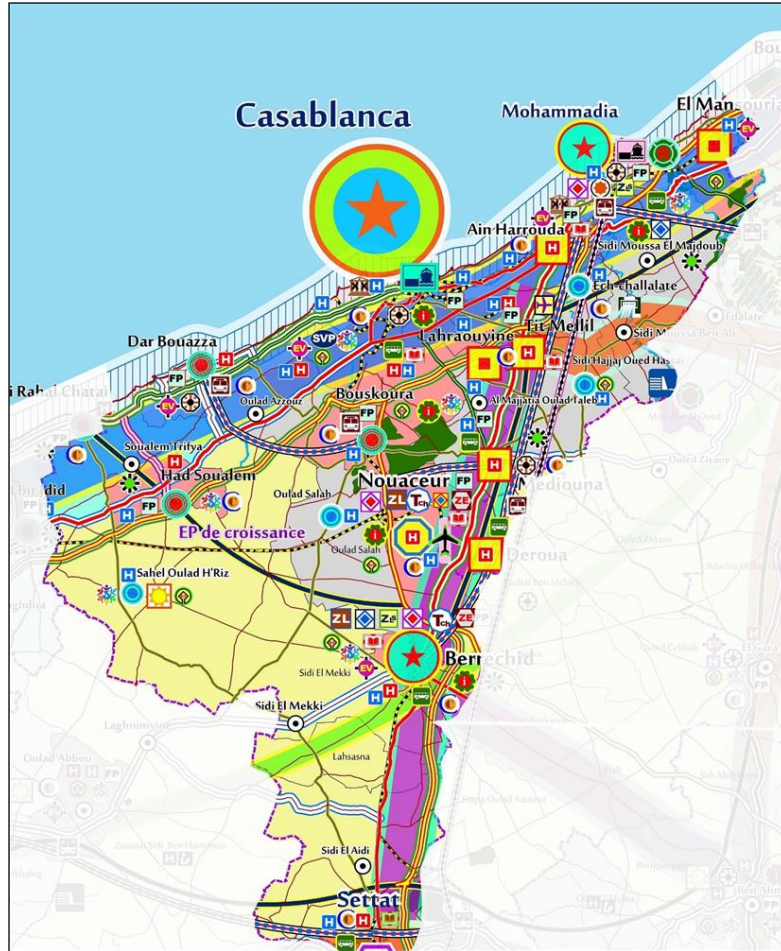
Le nombre d'universitaires constituant les projets du projet : 42 groupes (dont les plus importants sont Berchid / Deroua / Had Soualem / Mohammedia)

Cet EP concentre l'essentiel des activités, des services et des équipements de haut niveau, il constitue la locomotive de développement de toute la région, et connaît une évolution urbaine rapide à travers l'émergence de pôles dynamiques qui attirent les grands équipements structurants, les plateformes industrielles et commerciales et les sièges des grandes sociétés et entreprises nationales et internationales. Cet EP est traversé par de grands corridors de connexion et d'échanges, le corridor littoral à vocation internationale et le corridor vers l'intérieur à vocation nationale.

La problématique majeure de cet EP est la maîtrise de l'urbanisation, l'éradication des formes d'habitat insalubre, et la prolifération des activités informelles, qui concurrencent l'économie structurée. La maîtrise et la régulation du foncier constituent également une priorité d'intervention dans cet EP de croissance.

L'EP de la croissance a pour vocation de développer les services métropolitains, les fonctions supérieures, la finance, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, le commerce international et logistique.

Carte 5 : Espace projets de la croissance



### 3. L'espace projet du développement touristique et ouverture vers l'international

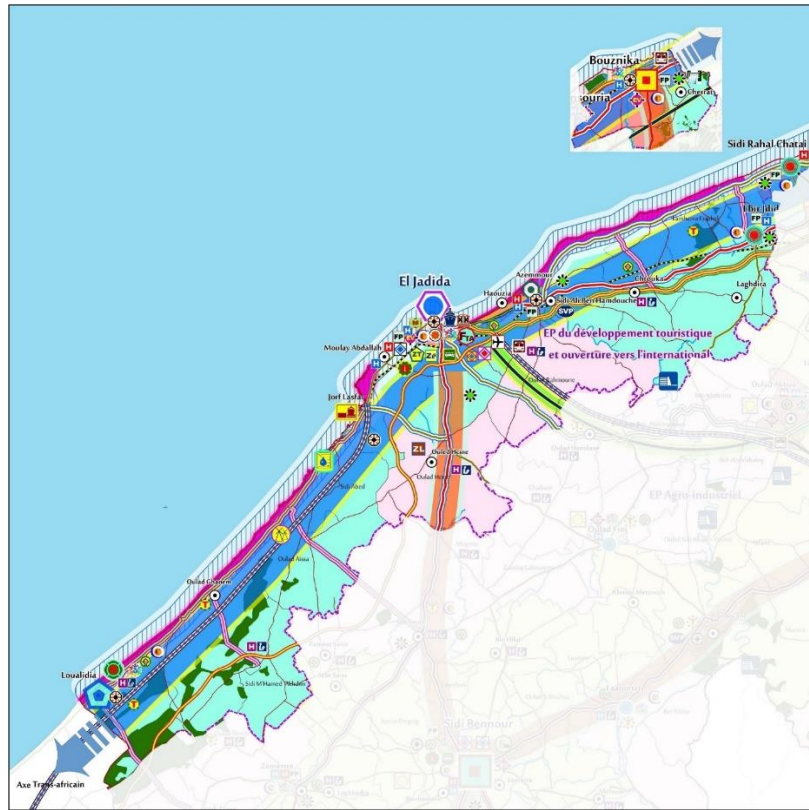
Le nombre de communes : 19 (dont les plus importants sont El Jadida / Azemmour / Bouznika / Moulay Abdallah / Haouzia)

C'est un espace stratégique par sa situation de part et d'autre de Casablanca, il est le débouché de l'activité minière et industrielle de la région Casablanca-Settat et des régions limitrophes et englobe un axe urbain littoral dynamique, avec d'importantes potentialités touristiques, industrielles, immobilières. Il est composé de deux parties distinctes : le littoral Nord avec deux communes (Cherrat et Bouznika) et le littoral Sud avec 17 autres communes. Les actions proposées pour la protection et de mise en valeur des côtes, concernent toute la bande littorale de la région y compris le littoral de l'EP de croissance.

Polarisé par un grand pôle régional, la ville d'El Jadida, cet EP est appelé à constituer à moyen terme un pôle d'appui du processus métropolitain. Bouznika au nord est une agglomération péri-urbaine à évolution rapide favorisée par sa situation sur les grands axes de communication et assurant la jonction avec la région de Rabat-Salé-Kénitra et les activités industrielles qui s'y implantent. La commune de Cherrat est appelée à constituer un pôle économique important sur cette partie du littoral.

Cet EP a pour vocation d'assurer une ouverture à l'international à travers les ports, le développement du tourisme balnéaire, les sports nautiques, les excursions, les activités portuaires et d'export des minerais et l'économie bleue.

### Carte 6 : Espace projets du développement touristique et ouverture vers l'international



#### 4. L'espace projet agro-industriel

Le nombre de communes: 65 communes (dont les plus importants sont Settat / Al Gara / Ouled Ziyane / Sidi Ismaili)

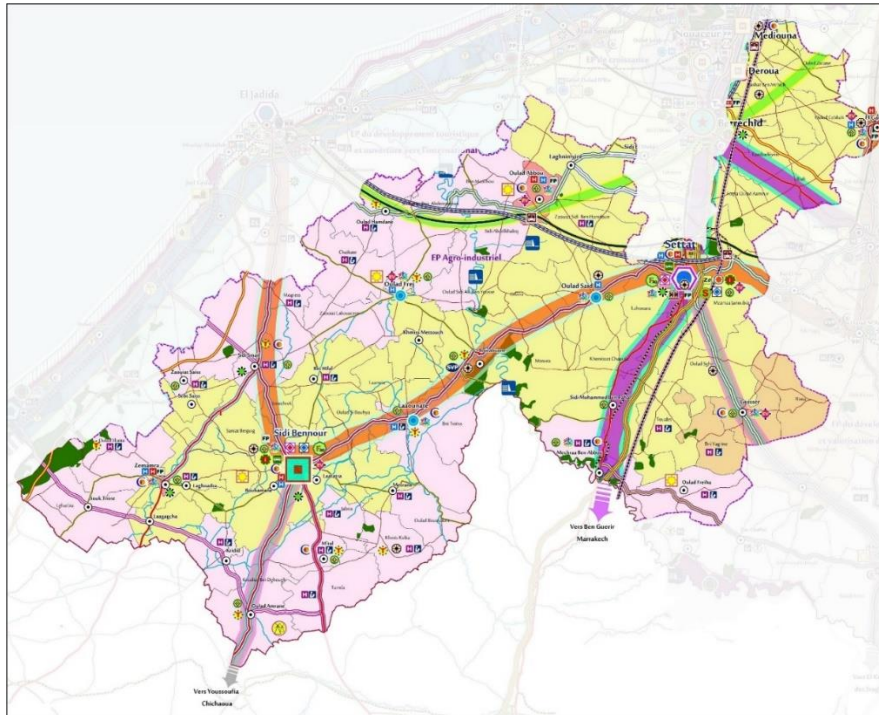
C'est le territoire agricole le plus riche et le plus dynamique de la région, structuré autour des agglomérations de Settat et de Sidi Bennour. Il comprend 65 collectivités territoriales sur une superficie de 8.875,33 km<sup>2</sup> et couvre de grandes étendues de l'intérieur de la région qui correspondent à des territoires ruraux à forts potentiels agricoles. Une grande partie des terres agricoles est en irrigué mais la ressource, devient de plus en plus rare, cet EP est soumis à un stress hydrique presque permanent.

Sur le plan armature urbaine, le territoire est structuré par un grand pôle région à vocation d'appui à la métropolisation, la ville de Settat, secondée par un relais territorial dynamique, Sidi Bennour, qui assure une forte emprise sur son espace rural à travers l'offre des services liées aux activités agricoles et rurales. L'EP est caractérisé par l'émergence de plusieurs centres ruraux dynamiques : Laouinat, Ouled Frej, Oulad Said ou susceptibles de l'être comme Oulad Freiha et Sidi Smail...

La situation centrale de l'EP lui assure une traversée par plusieurs corridors potentiels de développement, le corridor à vocation nationale de Casablanca vers Marrakech ; le corridor d'intégration inter-régionale vers Chiadma, et le corridor d'intégration intra-régionale, reliant les deux grandes agglomérations : Settat et Sidi Bennour au reste du système urbain de la région. La problématique importante de cet EP, est celle liée à la ressource eau qui est à la base de toutes les

activités économiques du territoire. La reconversion de certains types de cultures grandes consommatrices d'eau est nécessaire ainsi que la valorisation et la labélisation des produits du terroir.

**Carte 7 : Espace projets agro-industriel**



## 5. L'espace projet du développement durable

Le nombre de communes : 12 communes (dont les plus importants sont Ben Slimane / Melilla / Zayda / Al Haf)

C'est un espace projet structuré par la ville de Benslimane qui présente le profil type d'une ville verte et écologique au sein de grands espaces forestiers et agricoles, abritant des exploitations liées aux activités d'exportation. C'est un espace proche de l'agglomération casablancaise mais peu connecté aux grands axes de communication de l'aire métropolitaine.

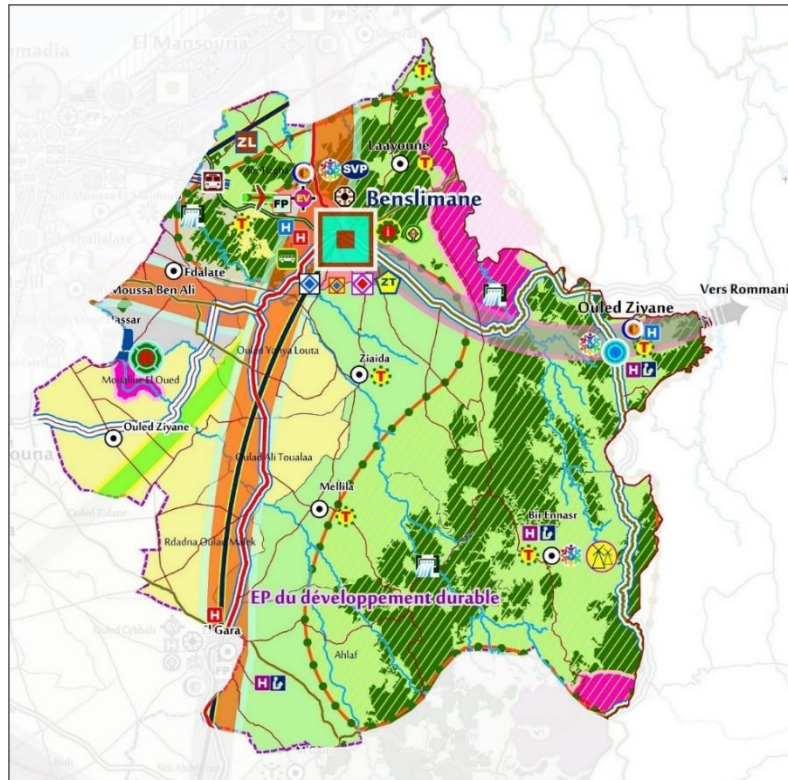
C'est un EP qui se caractérise par sa relative homogénéité physique et naturelle qui est à la base de sa vocation réelle et/ou potentielle : poumon vert de la région. Une deuxième singularité qui caractérise cet EP est sa relative excentricité par rapport aux grands axes de liaison et de communication, malgré sa proximité des grandes infrastructures.

L'agglomération de Benslimane est le principal pôle urbain de cet EP. Elle a une vocation d'encadrement administratif, de services, de santé, de sports et de tourisme écologique ; le développement des industries propres et l'enseignement supérieur. Le reste de l'armature est composé d'un centre émergent Sidi Bettache appelé à constituer un pôle d'appui à Benslimane et une série de petites localités rurales sans dynamisme apparent : Laayoune, Bir Ennar, Melilia, Fdalate...

Les axes routiers qui traversent le territoire présentent un potentiel d'évolution en corridors de développement assurant une connexion forte de l'EP au reste de la région.

La grande problématique de ce pôle écologique est représentée par l'impact négatif et les nuisances permanentes des activités des carrières. Ces nuisances portent atteinte au caractère écologique de cet EP.

**Carte 8 : Espace projet du développement durable**



## 6. L'espace projet du développement humain et valorisation des produits du terroir

Le nombre de communes : 30 communes (dont les plus importants sont Ben Ahmed / Al-Brouj/ Sidi Hajjaj / Oulad Mrah)

Deux sous-espaces caractérisent ce territoire, la partie nord structurée par les centres de Ben Ahmed, Loulad et Oulad M'rah, qui constituent des communes à caractère presque urbain mais où la population rurale reste importante avec des problèmes d'enclavement et de sous équipement et où l'agriculture est peu développée et la partie sud, autour du centre d'El Brouj qui présente des potentialités agricoles importantes. L'ensemble de cet espace projet dispose de fortes potentialités pour le développement du tourisme rural et de découverte. Il est composé de 30 communes qui abritent 321.700 habitants en 2014 (300.600 habitant en 2022) sur une superficie de 4.175 km<sup>2</sup>, c'est un territoire foyer d'un important exode rural vers les grandes agglomérations de la région et du pays.

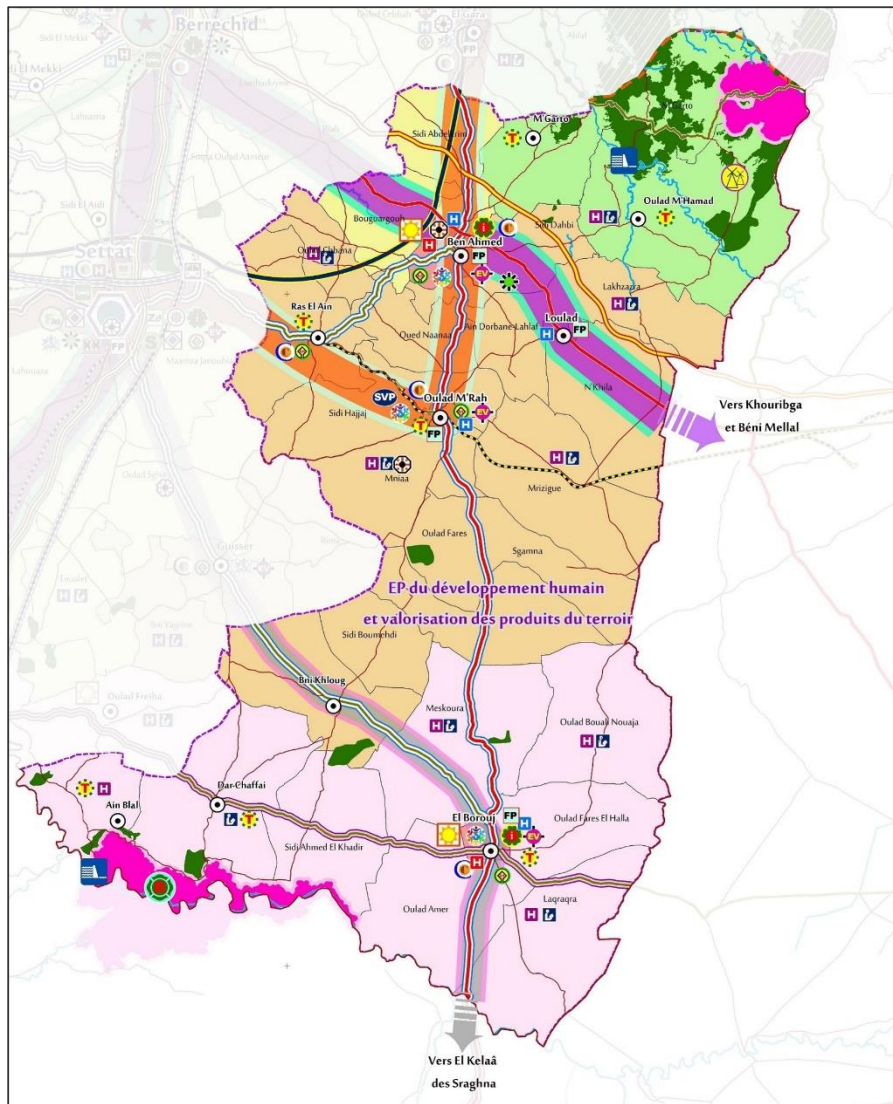
La particularité de cet EP est l'absence de toute grande agglomération urbaine sur ce vaste territoire de plus de 4.000 km<sup>2</sup> et 30 collectivités territoriales. Ben Ahmed, El Brouj Loulad et Oulad M'rah, sont

des communes à caractère urbain, mais ne constituent pas encore de véritables agglomérations urbaines. Cet EP constitue le rural profond de la région de Casablanca-Settat.

L'EP est traversé par deux routes nationales l'une vers Khouribga-Beni-Mellal et l'autre vers El Kalâa des Sraghnas. Ces deux routes se rejoignent au niveau centre rural de Ben Ahmed, une voie ferrée qui passe par Ras El Ain et Oulad M'Rah traverse le territoire en direction de Khouribga. Les centres ruraux d'El Brouj, Oulad M'Rah, Ben Ahmed, Ras El Ain et Loulad, situés sur des axes routiers et ferroviaires, constituent des centres potentiels à l'émergence d'une armature urbaine structurante de ce grand territoire.

La problématique première de cet EP réside dans le renforcement des centres ruraux par des programmes de mise à niveau, d'équipements sociaux, programmes d'habitat accessible à la population. Le renforcement des infrastructures de liaison et de désenclavement des territoires. La création d'unités de valorisation et de commercialisation des produits du terroir, l'amélioration de l'attractivité du milieu rural authentique à travers le développement de circuits touristiques et de découvertes et des activités qui relèvent de l'économie sociale et solidaire

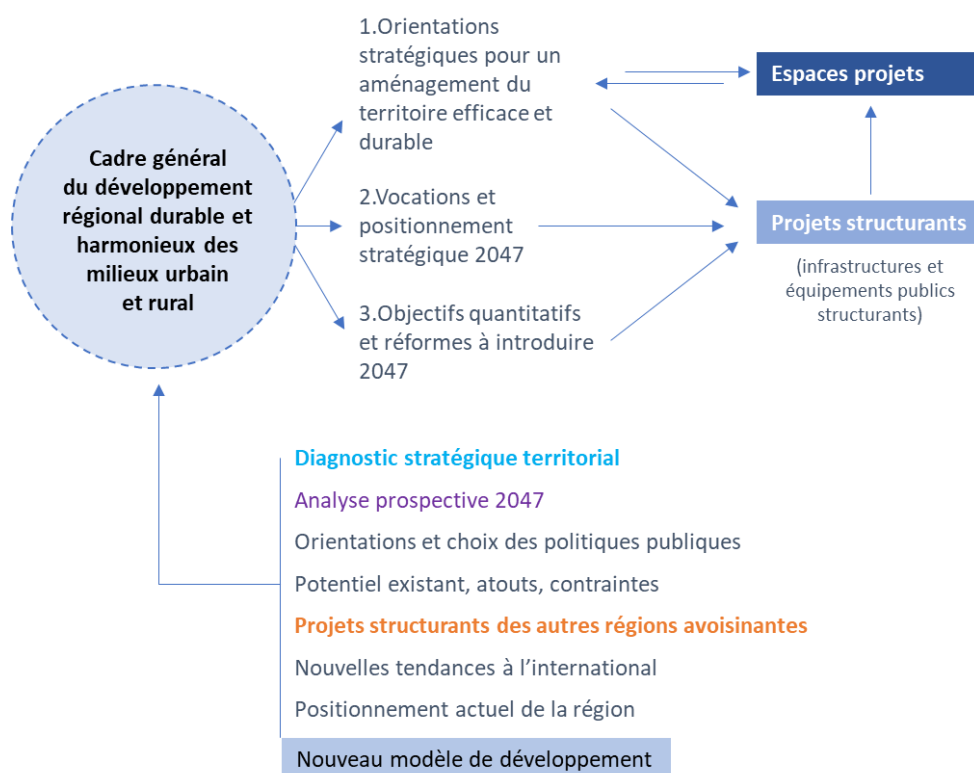
**Carte 9 : Espace projet du développement humain et valorisation des produits du terroir**



### III. Cadre général du développement régional durable et harmonieux des milieux urbain et rural

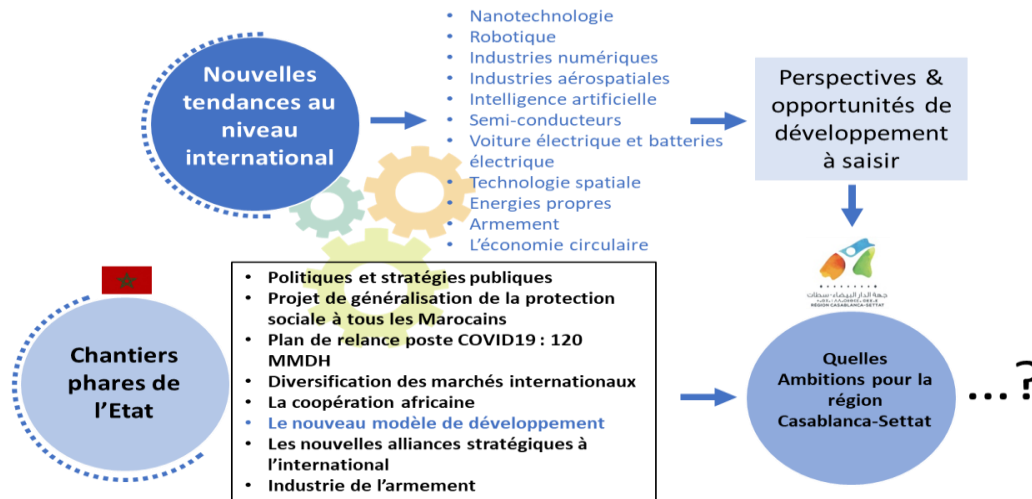
Le cadre général de développement des espaces urbains et ruraux (CGDEUR) de la région Casablanca-Settat est élaboré sur la base des résultats du diagnostic stratégique territorial, de l'analyse prospective, des orientations des politiques publiques et des résultats des concertations avec les acteurs de la région lors des ateliers organisés au mois de décembre 2021.

Il représente la vision globale qui va encadrer le processus de développement et d'aménagement sur le long terme de la région. Cette vision prend en considération les potentialités mobilisables de la région, les ambitions des acteurs de ce territoire, les projets structurants en cours de réalisation dans la région et dans les régions avoisinantes.



#### 1. Nouvelles tendances nationales et internationales

Les transformations économiques à opérer et les orientations stratégiques à retenir pour la région Casablanca-Settat doivent prendre en considération les nouvelles tendances économiques qui émergent à l'échelle internationale, les orientations du nouveau modèle de développement, les chantiers de réformes en cours et les différentes politiques publiques.



## 2. Le Nouveau Modèle de Développement :

Les axes stratégiques de transformation du Nouveau modèle de développement se résument comme suit :

1. L'économie doit évoluer d'une économie à faible valeur ajoutée et à basse Productivité, avec des niches rentières et protégées, à une économie diversifiée et compétitive, portée par un tissu dense d'entreprises innovantes et résilientes. La transformation économique doit générer plus de croissance et d'emplois de qualité pour intensifier la création de valeur et assurer l'insertion de la population active, en particulier les femmes et les jeunes ;
2. Le capital humain doit être renforcé pour donner à tous les citoyens les capacités de prendre en main leur devenir, de réaliser leur potentiel en toute autonomie, et de participer au développement du pays et à son intégration dans l'économie du savoir et de l'immatériel, portées par les compétences. Cet axe suppose des réformes essentielles, exigeantes et urgentes, des systèmes de santé, d'éducation et d'enseignement supérieur et professionnel ;
3. L'inclusion, vise la participation de toutes et de tous, à la dynamique nationale de développement. Toutes les populations, et tous les territoires, doivent être inclus dans l'effort collectif, principalement la participation et l'accès égal aux opportunités économiques, la protection sociale, et l'ouverture et l'acceptation de la diversité de la société marocaine. Les normes sociales discriminantes et les manques de capacités et de compétences, causes d'exclusion, doivent céder la place à une dynamique d'inclusion par la croissance, le travail, la mobilisation Citoyenne et le renforcement du lien social ;
4. Les territoires doivent devenir le lieu d'élaboration, d'ancrage et de portage des politiques publiques. Ce sera le levier déterminant pour garantir un accès équitable aux services publics, un cadre de vie sain et de qualité, préservant les ressources, respectant tous les affluents de l'identité nationale et garantissant la dignité.
5. Favoriser un aménagement intégré des territoires, améliorer l'habitat et le cadre de vie et renforcer la connectivité et la mobilité.

- **Dix priorités stratégiques fixées par le NMD à savoir :**

1. Mettre autant l'accent sur la qualité des services et des prestations pour les bénéficiaires visés, que sur la disponibilité des infrastructures ;
2. Réhabiliter le service public et renforcer sa qualité, en mettant à profit des schémas gagnant- gagnant entre le public et le privé, visant la qualité du service au citoyen, et régulés de manière transparente et efficace et selon les meilleures pratiques
3. Structurer et valoriser toutes les formes de partenariats entre acteurs, mobilisant l'intelligence collective et toutes les compétences, dans des cadres contractuels responsabilisant avec des engagements clairs ;
4. Passer d'une approche de pilotage par les ressources à une approche de gestion autonome par les résultats et la responsabilisation, mettant au premier rang les indicateurs de qualité et d'équité, et en laissant l'autonomie de gestion aux acteurs selon des orientations arrêtées ;
5. Valoriser le capital immatériel et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les secteurs : que ce soit dans l'économie, dans l'enseignement supérieur et la recherche, ou dans la culture, tous les axes de transformation supposent une valorisation forte de l'immatériel comme richesse à part entière ;
6. Passer de l'inclusion par des solutions palliatives ou correctives à l'inclusion par la conception des politiques, par l'autonomisation des individus, des entreprises, des associations, en renforçant leurs capacités ;
7. Valoriser les multiples expériences réussies et les émergences, qu'elles aient été initiées par le public, le privé ou le tiers secteur, pour encourager l'expérimentation et favoriser leur extension au-delà d'«îlots de réussite isolés» ;
8. Utiliser le numérique comme levier transverse de transformation, en faveur d'un accès équitable aux services de base, en particulier l'éducation et la santé, l'accès à l'information ; l'inclusion économique et financière des populations rurales ou défavorisées ;
9. Adopter une nouvelle doctrine de l'urbanisation, autour d'approches de planification urbaine centrées sur la qualité du cadre de vie et sur la mixité sociale et fonctionnelle ;
10. Assurer une gestion durable du foncier, notamment un contrôle rigoureux de la politique de dérogation et une focalisation sur l'exploitation du foncier déjà ouvert à l'urbanisation en vue de réduire l'étalement urbain et favoriser la concentration.

**Tableau 1 : Les objectifs quantitatifs et les axes de transformation du NMD**

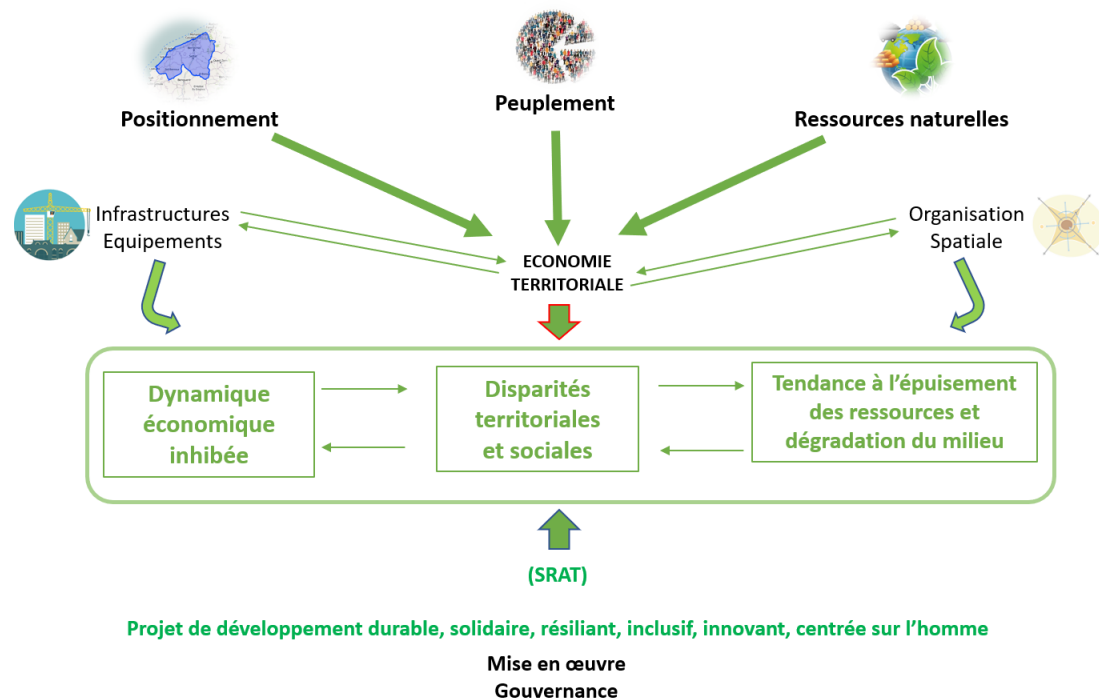
	2019 ou dernier disponible	Cible 2035	Variation %
<b>ECONOMIE</b>			
PIB par habitant (en dollars ppa) (Hypothèse croissance moyenne annuelle > 6%)	7 826	16 000	4,60%
Indice de participation aux chaînes de valeur mondiales (2 sous-indicateurs, amont et aval)	43%	60%	2,10%
<b>CAPITAL HUMAIN</b>			
Indice de Capital Humain	0,5	0,75	2,60%
Densité de personnel soignant pour 1000 habitants (ODD)	1,65	4,5	6,50%
Élèves maîtrisant les bases de la lecture, les mathématiques et les sciences à l'âge de 15 ans	27%	75%	6,60%
<b>INCLUSION</b>			
Taux d'activité des femmes	22%	45%	4,60%
Part de l'emploi formel dans l'emploi total	41%	80%	4,30%
Indice de Gini	0,395	0,35	-0,80%
<b>DURABILITÉ</b>			
Part de l'eau dessalée et des eaux usées épurées dans la consommation totale d'eau (2 sous-indicateurs, dessalée et épurée)	0%	15%	
<b>Indice de développement local multidimensionnel (IDLMD)</b>	<b>0,7</b>	<b>0,85</b>	<b>1,20%</b>
Part du renouvelable dans la consommation totale			
<b>GOVERNANCE ET ADMINISTRATION</b>			
Gouvernement Effectiveness Index	-0,12	1	
Online Services Index (OSI)	0,52	0,9	3,50%
Taux de satisfaction des citoyens vis-à-vis des services		80%	

	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
	Economie	Capital Humain	Inclusion et Solidarité	Territoires et durabilité
<b>Axes de transformation</b>	Vers une économie productive et diversifiée créatrice de valeur et d'emplois de qualité	Vers un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir	Vers des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé	Vers des territoires durables et résilients, lieux d'ancrage du développement
<b>Choix stratégiques</b>	1. Sécuriser l'initiative entrepreneuriale	1. « Une éducation de qualité pour tous	1. Autonomiser les femmes et assurer l'égalité de genre et la participation	1. Faire émerger un «Maroc des Régions» prospère et dynamique
	2. «Orienter les acteurs économiques vers les activités productives	2. «Un système d'enseignement universitaire, de formation professionnelle et de recherche axé sur la performance et porté par une gouvernance autonome et responsabilisant	2. «Favoriser l'inclusion et l'épanouissement des jeunes en multipliant les opportunités et voies de participation	2. «Assurer une réorganisation innovante des échelons territoriaux
	3. «Réaliser un choc de compétitivité	3. «Des services de santé de qualité et à la protection sanitaire comme droits fondamentaux des citoyens	3. «Mobiliser la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion	3. «Favoriser un aménagement intégré des territoires, améliorer l'habitat et le cadre de vie et améliorer la connectivité et la mobilité
	4. «Etablir un cadre macroéconomique au service de la croissance		4. «Assurer un socle de protection sociale qui renforce la résilience et l'inclusion et matérialise la solidarité entre citoyens	4. «Préserver les ressources naturelles et renforcer la résilience des territoires au changement climatique
	5. «Faire émerger l'économie sociale comme secteur économique à part entière			5. «Préserver les ressources en eau à travers une meilleure valorisation de la ressource et une gestion plus rigoureuse de sa rareté

### 3. Les orientations stratégiques globales du SRAT

Le schéma ci-dessous présente l'interrelation étroite et forte entre les données de base de la structuration spatiale et les manières d'exploiter et de traiter ces données, ce qui conduit inévitablement à l'émergence de problèmes insolubles qui s'imposent à eux dans le cadre de la réalisation du schéma régional d'aménagement du territoire.

**Schéma 1 : synoptique du processus de développement territorial**



En s'appuyant sur l'approche transversale illustrée à travers le schéma synoptique du processus de développement territorial présenté ci-dessous, ces orientations sont déclinées par secteurs et domaines d'action.

Douze orientations stratégiques ont été proposées pour encadrer la vision de développement et d'aménagement du territoire de la région Casablanca-Settat au cours des 25 prochaines années. Ces orientations tiennent compte des résultats du diagnostic territorial stratégique, les résultats des concertations avec les acteurs territoriaux et les différentes orientations de l'Etat.

**Les 12 orientations visent à avoir une région prospère, équilibrée, résiliente et internationalisée.**

1. Lutter contre les disparités territoriales en matière de développement humain et contre toutes les formes de pauvreté et vulnérabilité ;
2. Veiller à l'intégration systématique de l'approche genre dans toutes les actions en rapport avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du développement territorial ;
3. Renforcer le processus de la métropolisation territoriale ;
4. Améliorer la résilience de l'armature urbaine régionale par le renforcement du rôle des villes moyennes et les centres relais et la diversification des fonctions urbaines ;
5. Renforcer l'attractivité de la région, assier les bases d'une économie régionale diversifiée, compétitive, innovante, performante, équitable et internationalisée ;
6. Valoriser davantage le littoral dans le cadre d'une vision d'ensemble et œuvrer à la préservation des ressources naturelles continentales et marines ;
7. Inscrire la région dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et promouvoir les énergies renouvelables ;

8. Renforcer les capacités du capital humain et faire du digital un vecteur de compétitivité et développer les outils d'intervention et les capacités managériales et de pilotage de la région ;
9. Renforcer et améliorer la connectivité entre les différents territoires de la région, avec le reste du Maroc et avec l'international ;
10. Faire du patrimoine matériel et immatériel de la région un levier essentiel de son développement ;
11. Améliorer le cadre de vie des citoyens dans les villes inclusives et productives et leurs périphéries (habitat, culture, loisir, services publics, équipements de proximité ...). Tout en assurant aux habitants du milieu rural les services et les équipements de base ;
12. Offrir aux jeunes de la région un cadre propice d'épanouissement (lutter contre le chômage des jeunes et des diplômés, soutenir et accompagner les entreprises des jeunes ...).

La déclinaison de ces 12 Orientations Stratégiques Générales par secteur et domaine, se présente comme suit :

#### 4. Les orientations stratégiques sur le plan environnemental et du DD

- Consolider l'engagement de la Région sur la voie du développement durable sous le label : "Casablanca-Settat, une Région Durable" ;
- Protéger et gérer durablement la biodiversité régionale et le littoral ;
- Engager une gestion intégrée et durable des sols et lutter contre leur dégradation et désertification ;
- Instaurer une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour faire face au stress hydrique dans la Région ;
- Lutter contre la pollution de l'air, promouvoir la mobilité durable et assurer l'extension et l'entretien des espaces verts ;
- Intégrer les mesures et technologies environnementales dans les secteurs économiques, pour favoriser l'économie verte et l'économie circulaire (technologies propres, minimisation des déchets, énergies renouvelables, recyclage, agriculture biologique, etc.) ;
- Généraliser l'assainissement liquide urbain et rural ;
- Généraliser la gestion écologique des déchets dans le cadre de la promotion de l'économie circulaire ;
- Elargir l'utilisation des énergies renouvelables et promouvoir l'efficacité énergétique ;
- Mettre en œuvre une stratégie régionale de lutte contre les changements climatiques, en donnant la priorité à l'adaptation et à la résilience ;
- Renforcer la prévention des risques naturels, technologiques et sanitaires dans la Région, avec une priorité pour les inondations et les sécheresses.

#### 5. Les orientations stratégiques pour un développement humain durable et équilibré

- Poursuivre les efforts entrepris en matière d'éducation (alphabétisation et scolarisation), de formation et de qualification professionnelle ainsi que le perfectionnement et l'apprentissage sur le tas en ayant recours aux TIC. Les contraintes de l'éducation en milieu rural doivent être traitées d'une manière prioritaire car elles constituent une véritable entrave à l'amélioration des indicateurs de développement humain ;
- Promouvoir l'emploi décent et l'insertion des diplômés des différents niveaux de formation ;
- Encourager l'intégration de la femme dans les activités rémunérées, qui permettent de réduire la pauvreté monétaire, et d'améliorer les indicateurs de la parité dans les différents secteurs économiques et sociaux ;

- Améliorer le niveau des équipements communautaires en milieu rural et désenclaver tous les douars à l’horizon du SRAT ;
- Généraliser la couverture sociale et garantir son acceptation par les établissements de la santé publique et privée afin d’assurer un suivi sanitaire de toutes les couches de la population et sans distinction de leurs régimes de couverture sociale ;
- Opter pour des politiques de développement avantageant l’action sur les facteurs d’atténuation des diverses disparités socioéconomiques, sociales, régionales et locales. Etc ;
- Inciter les universités et les établissements d’enseignement supérieur et de la formation professionnelle à remplir leurs missions de collaboration avec les acteurs de leur environnement pour la formation des citoyens et la recherche- développement appliquée en faveur du développement humain ;
- Accorder toute l’attention nécessaire à l’amélioration de l’hygiène dans les lieux de rassemblement des populations tel que les souks hebdomadaires et en imposant un suivi/contrôle/ traitement des lieux de dépôt des déchets ménagers, industriels et sanitaires.

## 6. Les orientations stratégiques relatives à l’économie et l’attractivité

### 7-1 Améliorer l’attractivité de la région et ses composantes territoriales

- Déterminer l’offre territoriale d’investissement de la Région de Casablanca-Settat, et les avantages innovants à proposer aux investisseurs locaux et internationaux (foncier, avantages fiscaux et financiers, ...). Développer le marketing territorial ;
- Encourager et accompagner les créations d’entreprises/coopératives, particulièrement par les jeunes et les femmes ;
- Renforcer la productivité des sous-territoires de la Région Casablanca-Settat ;
- Drainer plus d’IDE et surtout les grands investissements industriels structurants dans les secteurs stratégiques, en offrant plus d’avantages (foncier, fiscal, financier...) ;
- Améliorer la qualité des infrastructures, des services de la logistique et l’offre en foncier industriel ;
- Assurer l’approvisionnement de la région en eau et en énergie propres à des prix compétitifs ;
- Améliorer la qualité du capital humain, la recherche et l’innovation. Développer la formation des compétences dans les domaines technologiques.

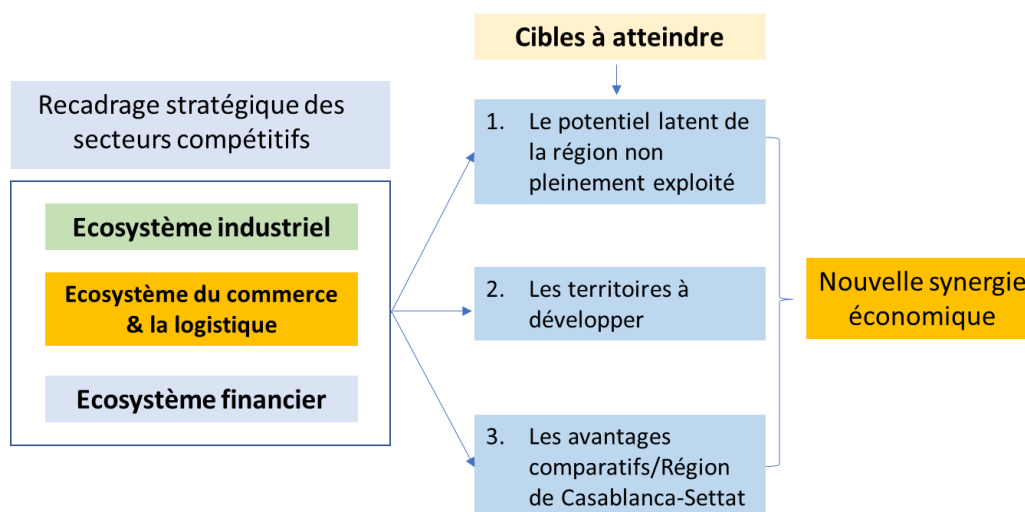
### 7-2 Diversifier et internationaliser la base économique du territoire régional

- Développer l’économie numérique et introduire l’intelligence artificielle dans l’ensemble des secteurs économiques ;
- Orienter l’industrie vers les secteurs d’avenir à forte valeur ajoutée y compris l’industrie d’armement ;
- Développer l’immobilier orienté vers l’international ;
- Développer l’ensemble des segments du tourisme (affaires, santé, écologique, culturel, sport, ...)
- Développer l’agriculture moderne et l’aquaculture ;

- Moderniser la chaîne de valeur de l'artisanat régional ;
- Développer l'économie du savoir ;
- Promouvoir l'économie verte et l'économie circulaire ;
- S'inscrire dans la production des énergies renouvelables y compris le nucléaire.

Trois écosystèmes sont proposés pour recadrer et transformer la base économique de la région Casablanca-Settat et accélérer sa croissance économique sur le long terme. Ce recentrage stratégique permettra aussi de drainer le reste des secteurs de la région directement et indirectement.

**Schéma 2 : les trois écosystèmes économiques proposés pour recadrer la base économique de la région CS**



## 7. Les orientations stratégiques pour le système urbain et la métropolisation

Face aux problématiques qui affectent structurellement les territoires et contribuent au renforcement de son déséquilibre, le SRAT propose des orientations stratégiques pour améliorer le système urbain et promouvoir une véritable métropolisation, Il s'agit de :

- L'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'attractivité des villes avec la création de grands espaces verts aménagés.
- La création de corridors écologiques le long des oueds traversant les villes. La promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine. La généralisation de la collecte et du traitement des déchets solides et liquides.
- La généralisation de l'accès aux équipements culturels, sportifs ou de loisir.
- La production d'au moins 70 % de logements sociaux avec au moins 25 % de logements locatifs.
- La création d'un quartier d'affaires à Casablanca, un parc technologique, une zone industrielle de haute technologie et une zone industrielle dans chaque pôle ou centre d'appui de la région
- La généralisation des zones commerciales périurbaines dans les pôles d'appui et la création d'une zone logistique généraliste et de zones spécialisées.

- La constitution de réserves foncières d'au moins 100 Ha/an à Casablanca dont 50 % minimum dans et autour des pôles et centres d'appui.
- Le renforcement de la position de région Casablanca-Settat au sein du corridor international Europe-Afrique.
- La promotion d'un corridor de développement et de connexion des territoires de l'intérieur avec les régions limitrophes.
- La création d'un corridor de desserrement ou de contournement de l'aire métropolitaine périurbaine.
- La connexion de l'aéroport international de Nouaceur avec son environnement régional et national ;
- La création de lignes RER entre les grandes villes et les marges métropolitaines,
- Le développement d'un système multipolaire composé de grands pôles d'appui régionaux : El Jadida, Settat, Benslimane,
- Le développement du réseau des villes intermédiaires.

## 8. Les orientations stratégiques pour le développement rural

Le SRAT propose les 10 orientations stratégiques pour le milieu rural à l'horizon 2047 en conformité avec la déclinaison régionale de la Stratégie Génération Green :

- Un désenclavement et équipement du milieu rural et une meilleure connexion avec le système urbain régional et national.
- Une protection du milieu naturel contre la pollution et l'exploitation excessive des ressources.
- Une structuration et équipement de l'armature rurale.
- Une meilleure desserte en équipements sociaux de proximité adaptés et suffisants,
- Une mobilité améliorée et efficace de la population rurale et des produits agricoles.
- Une protection renforcée de la bande littorale avec une mise en valeur de ses potentialités.
- Une utilisation efficiente et intelligente de la ressource eau.
- Une meilleure protection des terres fertiles contre les extensions urbaines.
- Une promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers la mobilisation et la valorisation des terres collectives, et la mise en place d'un Centre Régional de Jeunes Entrepreneurs Agricoles (CRJEA).

Le développement de la formation professionnelle au profit des jeunes ruraux.

## 9. Les orientations stratégiques pour les infrastructures, transport et mobilité

### Prévoir de grandes infrastructures routières

- Programmer les adaptations routières nécessaires et la maintenance et l'exploitation sont à ériger en priorité pour la sauvegarde du réseau routier structurant ;
- Assurer la mise à niveau des liaisons routières vers les petites et moyennes villes et les centres émergents ;

- Prévoir une quatrième voie de l'Autoroute Casablanca Rabat ;
- Examiner la possibilité de la construction d'une autoroute continentale de 60 km reliant les deux contournements autoroutiers de Rabat et de Casablanca ;
- Prendre en considération le contournement plus continental de Casablanca pour relier Benslimane-El Gara-Settat, puis à travers la RR316 vers El-Jadida. Ce couloir peut soulager la préfecture de Casablanca, mais aussi connectera 3 grandes provinces de la région pour contribuer à un aménagement équilibré du territoire ;
- Augmentation la capacité pour tout le réseau autoroutier existant à travers le triplement de voies ;
- Assurer la connectivité routière avec les Régions voisines le long du littoral et à partir des villes de Benslimane, Settat et Sidi Bennour.

### Les grandes infrastructures péri urbaines à réaliser

- Prendre les dispositions nécessaires pour que les axes routiers structurants tels que les contournements, les pénétrantes et les accès vers les autoroutes et les voies express et les autres infrastructures de transport puissent continuer de jouer leur rôle supportant le trafic des biens et des personnes et en conséquence maintenir l'attractivité des zones connectées par ces infrastructures ;
- Décongestionner les voies d'accès aux grandes villes par des adaptations des infrastructures mais aussi à travers une meilleure exploitation consistant à organiser les accès, les connexions, le stationnement ainsi que l'urbanisation et les activités futures autour de ces axes ;
- Assurer des liaisons rocades entre pôles générateurs de trafic et notamment autour de Casablanca ;

Programmer l'amélioration de l'état des routes rurales ainsi que leur extension. Elle doit être couplée à une offre de transport rural pour réduire la pauvreté en permettant une intégration des populations rurales à l'économie nationale et leur accès aux services de base et aux marchés. Dans ce sens, il faut régler les questions institutionnelles et la sécurisation des ressources financières pour la conservation du réseau des routes rurales qui continuent de grandir. Ceci suppose de disposer de plans d'action par province pour l'amélioration des conditions de transport rural.

### L'infrastructure du milieu urbain

- Mettre en œuvre les recommandations des PDU de Settat et d'El Jadida.
- Finaliser la mise à jour du PDU du grand Casablanca, et respecter les dispositions dans la mise en œuvre.
- Rendre la portée des PDU juridiquement opposables en introduisant leurs dispositions dans les futurs SDAU et PA.
- Rééquilibrer le partage de la voirie au profit des transports en commun et des modes doux (piétons et 2R).
- Hiérarchiser les voies. Pour distinguer le réseau de voiries rapides urbaines. C'est le réseau structurant des agglomérations urbaines avec celui assurant la connexion avec les grandes infrastructures de transport.

- Disposer périodiquement d'un recueil de données.
- Dédier une organisation professionnelle (à regrouper avec les entités gérant ou régulant le transport et la mobilité type SDL ou autres agissant à l'échelle des villes et des communes limitrophes).
- Gérer convenablement le stationnement le long de ces voiries.

### Le transport en commun à développer

Afin de développer le transport en commun, il est impératif d'étendre le réseau des lignes de transport collectif à l'intérieur de chaque province et préfecture en renforçant l'offre pour les communes de la 1<sup>ère</sup> couronne et pour les quartiers périurbains (mobilité inclusive). Aussi, faut-il mettre en place des modes de transport capacitaire type (BHNS, Tramway, RER), dans le Grand El-Jadida, la ville de Settat et les provinces autour de Casablanca. Le transport en commun capacitaire doit recevoir le plus d'investissements pour les prochaines décennies.

De plus, il y a lieu de construire une nouvelle gare routière selon les normes et standards internationaux (ou de plusieurs en tenant compte des besoins de Casablanca et des provinces limitrophes) et pour l'ensemble des provinces en les pensant en complémentarité avec les autres modes de transport.

### Infrastructures ferroviaires

Le développement de l'infrastructure ferroviaire passe par la mise en œuvre des projets prévus par le plan Maroc Rail 2040 et la réalisation du contournement ferroviaire RER de Casa (de Mohammedia à Had Soualem via Berrechid). En dehors du Plan Maroc Rail 2040, il serait judicieux d'examiner une desserte ferroviaire continentale Bouznika, Benslimane, Elgara, Berrechid et entre El-Jadida Settat et la ligne ferroviaire Sidi Elaidi -Oued Zem.

### Les infrastructures portuaires

Il y a lieu pour développer l'infrastructure portuaire de sécuriser et d'améliorer davantage la connectivité routière et la connectivité ferroviaire des ports et d'assurer des liaisons avec les zones logistiques. Aussi, il faut développer les activités de plaisance (dans la province d'El-Jadida et Benslimane), de croisières et le trafic de passagers et concrétiser les projets du schéma directeur portuaire national. De même, il est important d'étudier la restructuration/redéploiement des activités entre les ports de la Région.

### Infrastructures aéroportuaires

Il y a lieu pour développer l'infrastructure aéroportuaires de lancer des études d'opportunité pour :

- Réaliser au-delà de 2035 un aérodrome ou un aéroport pour la desserte aérienne d'El-Jadida et Sidi Bennour. Il faut aussi adapter les capacités de l'aéroport Mohammed V à l'évolution du trafic et faire de l'aéroport Benslimane un grand aéroport international. Il est aussi indispensable d'assurer et organiser la desserte terrestre des aéroports par le transport collectif.

- L'extension de l'aéroport de Benslimane au-delà de 2035 en vue de l'exploiter en complémentarité avec celui de Casablanca.

## 10. Les orientations stratégiques pour les équipements publics

### L'enseignement de base

A court et moyen terme, il faut ériger en priorité la généralisation de l'enseignement pour le niveau du préscolaire et atteindre un taux de scolarisation de 90% ou plus pour le qualifiant et ce à travers :

- La poursuite de l'effort de construction de nouveaux établissements pour réduire les niveaux d'encombrement et pour l'accueil des effectifs additionnels en milieu urbain.
- L'extension des CMC et les centres de formation professionnelle aux provinces démunies en doublant les effectifs actuellement accueillis.
- L'augmentation des capacités d'hébergement des élèves en milieu rural et en particulier pour la scolarisation des filles.
- La généralisation de l'accès à l'enseignement préscolaire en milieu rural.

### L'enseignement supérieur

Il faut aussi faire de l'économie de la connaissance un outil de développement et d'attractivité de la Région moyennant :

- Le développement de la formation universitaire dans toutes les provinces de la région.
- L'augmentation des effectifs d'étudiants dans l'enseignement universitaire pour atteindre un taux brut de scolarité de 60% au lieu de 35% actuellement pour les jeunes de la tranche d'âge 18-22 ans.
- L'orientation des jeunes vers les filières professionnelles en complémentarité avec le système de la FP et le qualifiant professionnel.
- L'amélioration de l'offre d'hébergement pour encourager les étudiants issus des provinces ne disposant pas de l'offre universitaire, ou issus du milieu rural.
- Eriger en priorité, l'ouverture des universités et des écoles supérieures sur leur environnement économique et social et le développement de la recherche.

### La formation professionnelle

- Passer progressivement à 35 stagiaires pour 1.000 habitants en 2047 à répartir sur les provinces pour réduire les disparités.
- Sur cette base, l'offre actuelle est à multiplier par 3,8 pour atteindre 335.560 places pédagogiques soit une croissance annuelle de 5% des effectifs à accueillir.
- A moyen terme, envisager la nouvelle génération d'établissements en étendant l'offre en CMC
- Œuvrer pour concrétiser les objectifs arrêtés dans le PDR pour l'éducation et la Formation.
- Préparer des profils pouvant répondre aux besoins de développement de zones Offshoring, des zones industrielles et des métiers futurs au niveau de l'ensemble du territoire régional.
- Adapter l'offre de la formation aux besoins du marché de l'emploi.

- Augmenter l'offre en internats pour l'accueil des stagiaires
- Etendre l'offre à l'ensemble des provinces, aux petites villes et centres émergents et réduire les disparités ( 1Place pédagogique pour 35 habitants).

### La santé

De même, il est opportun d'améliorer les conditions d'accès aux soins de santé dans la région pour être en phase avec la généralisation de la protection sociale via l'augmentation de l'offre en infrastructures sanitaires notamment en milieu rural et les provinces démunies et la mise à niveau des infrastructures et des équipements des urgences, des secours et de réanimation (adapter et décliner le plan national pour les urgences médicales).

## 11. Les orientations stratégiques pour la transformation digitale

Dans le cadre d'une approche territoriale intégrée et globale, le SRAT propose un programme de développement basé sur « Une transformation régionale assistée par le Digital, axée sur la création de la richesse et centrée sur le besoin du citoyen ». La nouvelle vocation de la Région Casablanca-Settat nécessite une vision de transformation :

- Une infrastructure réseau et télécom à la hauteur de l'ambition de la Région.
- Une connectivité régionale aux services des parties prenantes territoriales.
- Une administration performante grâce au digital.
- Une Région intelligente et inclusive grâce aux projets de transformations territoriales.
- Une Région ouverte sur l'internationale et renforçant ses liens avec le continent Africain.
- Une Région promouvant l'équité sociale et territoriale grâce au digital.

Pour faire face aux défis croissants, l'utilisation des nouvelles technologies permet le développement de services plus performants tout en offrant des pistes d'optimisation budgétaires.

Les notions de « smart city » et « smart territoires » tendent aujourd'hui à recouvrir toutes les formes de transformation numérique qui affectent les politiques publiques. Assurément, dans un contexte marqué par la raréfaction de la ressource publique, cette nouvelle ère de numérisation ouvre une vraie fenêtre d'opportunité pour les administrations locales.

Conception de nouvelles activités et dynamisation du tissu économique local, mutualisation et interopérabilité des informations au sein du bloc local, nouveaux services et nouvelles interfaces citoyennes sont autant d'usages potentiels qui invitent les communautés à se doter d'une stratégie numérique intégrée à leur projet de territoire. La gestion d'un écosystème digital nécessite des compétences informatiques et légales pointues afin de pouvoir offrir des solutions connectées aux citoyens tout en respectant leur intimité et leur sécurité. Or, ces nouvelles compétences restent rares et font l'objet de concurrence.

Le SRAT propose les objectifs à atteindre à l'horizon 2047 en conformité avec les stratégies nationales :

- Améliorer la gouvernance de l'écosystème digital actuel.
- Attirer plus de 10 MMDH d'investissements directs étrangers.
- Créer 120.000 Emplois dans les métiers du Digital.
- Assurer une planification numérique à l'échelle de la Région à travers les villes et les douars.
- Assurer des centres et des points de connexion publique au niveau des endroits souffrant de la fracture numérique (One stop shop).
- Favoriser les investissements responsables au profit des citoyens à travers les cahiers de charge responsable.
- Introduire l'éducation au digital (Ecole de codage, vulgarisation du digital,)
- Introduire les laboratoires vivants et Laboratoires de technologie à l'échelle des quartiers et des douars.
- Mettre plus de moyens sur la formation continue pour certaines technologies clés.
- Proposer un plan d'envergure spécifique sur la formation, avec un dispositif de financement dédié, pour stimuler la transformation de l'économie traditionnelle vers le digital.
- Replacer les investissements des opérateurs télécoms au centre des politiques publiques.
- Déploiement des mécanismes de partenariats entre les acteurs étatiques et privés pour la promotion de technologie à travers l'université.
- Déploiement des formations aux profits des citoyens pour l'utilisation de base des ICT.
- Introduire des modes de gouvernance centrée sur l'utilisateur assisté par le digital.
- Augmenter l'attractivité des écoles / universités en développant des formations sur les nouvelles technologies (développeurs, experts en cyber sécurité, cyber criminalité, etc.)
- Adapter l'offre numérique de la Région avec les problématiques futures de la Région (Le vieillissement de la population ;
- Légiférer sur l'obligation du recours aux solutions du digital dans la commande publique
- Réserver une partie de la commande publique/privée aux start-ups de la Région.
- Assurer un cadre pour la télémédecine principalement pour les territoires souffrant de la pauvreté multidimensionnelle.
- Promouvoir des nouvelles formes de démocratie participative à travers le digital.
- Instaurer des mécanismes de protection et souveraineté des données numériques des usagers.

## **12. Les orientations stratégiques pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel**

La promotion du patrimoine matériel et immatériel au rang de levier essentiel de développement économique et social vise à rehausser la région Casablanca-Settat au rang de principal pôle phare de l'économie de la culture au Maroc. Ceci se fera à travers l'élaboration d'une stratégie régionale qui se traduit sur le terrain par une panoplie de programmes et mesures qui affirment la culture comme clé de la consolidation de l'identité culturelle et la cohésion sociale régionale. Cette stratégie porte sur la rénovation et le renforcement des fonctions culturelles de la métropole casablancaise et des différentes autres composantes de

l'armature urbaine et rurale de la région, la conservation et la valorisation économique et touristique du patrimoine archéologique, architectural et urbanistique, industriel et portuaire, et la multiplication des événements générateurs de tourisme culturel.

Une condition s'impose : le choix de projets viables, intégrés et intersectoriels et qui s'inscrivent dans un cadre d'intercommunalité culturelle, et de partenariats public-privé et/ou partenariat national et international, susceptibles de mobiliser et de fédérer des acteurs régionaux autour de projets culturels viables, et de mettre en œuvre le concept de l'économie de la culture et de substituer l'approche protectionniste et nostalgique des patrimoines par une approche dynamique axée sur la patrimonialisation économique.

Ainsi, partant des résultats du diagnostic stratégique accompli et la vision et le scénario retenu, cinq orientations pour la promotion du patrimoine culturel sont arrêtées et il s'agit de :

- La préservation de la biodiversité et la valorisation touristique des patrimoines naturels.
- La conservation et la valorisation du patrimoine archéologique, architectural et urbanistique.
- Le développement d'une industrie de la culture et de la création.
- L'instauration de l'équité culturelle et la réduction des disparités spatiales en termes d'infrastructures et d'activités culturelles.
- La promotion de la formation, la communication et la sensibilisation à la culture.

## IV. Les vocations de la région

### 1. Sur le plan environnemental

Le renforcement de la vocation environnementale de la région et la réalisation des objectifs escomptés nécessitent de :

- Protéger efficacement la biodiversité et valoriser économiquement ses ressources exploitables.
- Développer l'écotourisme dans les paysages naturels remarquables de la Région.
- Doter toutes les villes, centres et villages d'équipements environnementaux et d'espaces verts suffisants.
- Donner à la métropole de Casablanca et à la Région une place de leadership dans l'innovation et les technologies environnementales aux niveaux national et africain.
- Supprimer la pollution de l'eau, de l'air et éradiquer totalement les dépotoirs sauvages.
- Réussir la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques et atteindre la sécurité hydrique à l'horizon 2047.
- Généraliser les mesures et ouvrages de prévention contre les risques naturels, particulièrement contre les inondations et les sécheresses chroniques.
- Doter les unités industrielles et logistiques de moyens de prévention contre les risques technologiques, tenant compte de leur densité dans la Région.

- Créer des sociétés et des centres spécialisés de traitement écologique des déchets dangereux.
- Valoriser/Recycler la plus grande partie des déchets et réduire les volumes enfouis.
- Faire de l'économie verte une force d'attractivité des investissements et de création d'emplois dans la Région.
- Devenir un modèle dans la gestion intégrée du littoral, l'économie bleue et l'aquaculture. Généraliser l'usage des énergies renouvelables et promouvoir l'efficacité énergétique.

## 2. Sur le plan économique

La Région Casablanca-Settat doit garder et entretenir ses vocations multiples qui représentent sa force. Toutefois, la région peut se spécialiser dans 10 domaines qui représenteront ses vocations futures. Ces domaines peuvent être classés comme suit :

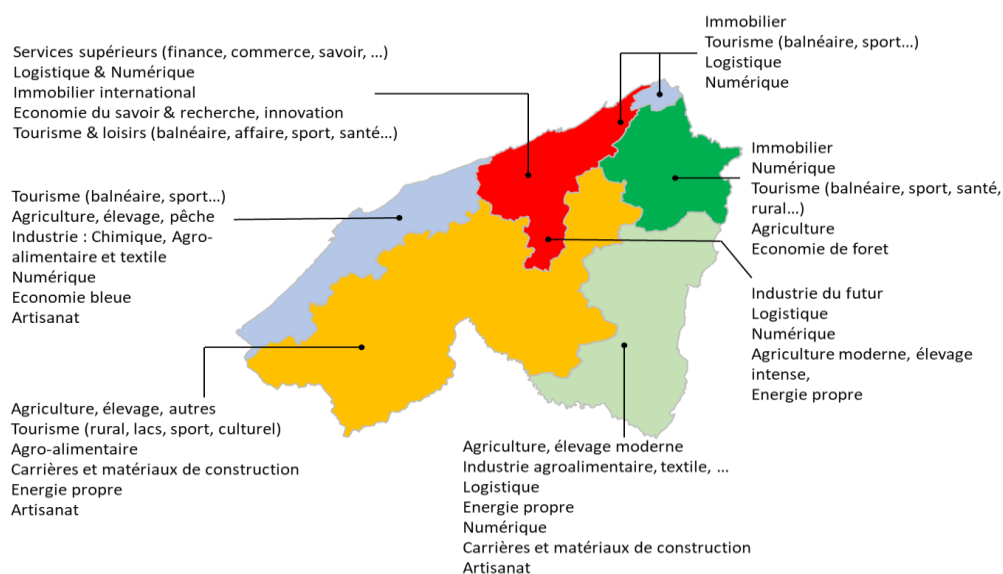
### I. Vocations principales :

- Industrie lourde et de haute technologie orientée à l'export
- Industrie de substitution orientée marchés national et international
- Industrie pharmaceutique & cosmétique
- Finance & Offshoring
- Commerce et la logistique
- Économie du savoir, recherches scientifiques & innovation

### II. Vocations support :

- Immobilier à l'international
- Agro business en relation avec l'agriculture moderne, la pêche maritime et aquaculture
- Industrie touristique (balnéaire, santé, rural, culturel, sportif, etc.)
- Numérique, intelligence artificielle
- Energie renouvelable

Carte 10 : Vocations économiques des sous-territoires de région de Casablanca-Settat



### 3. Vocations rurales

Le nouveau rééquilibrage du territoire de la Région Casablanca-Settat nécessite de faire du milieu rural un espace :

- Désenclavé, équipé et correctement connecté avec le système urbain régional et national.
- Protégé contre les formes de pollution et d'exploitation excessive des ressources.
- Doté d'une armature rurale structurée et correctement équipée.
- Disposant des équipements sociaux de proximité adaptés et suffisants, pour retenir la population face aux attraits de la ville.
- Bénéficiant d'une mobilité améliorée et efficace de la population et des produits.
- Intégrant une bande littorale protégée et correctement mise en valeur en adéquation avec ses potentialités.
- Promouvant une utilisation plus rationnelle des ressources hydriques.
- Disposant d'une protection des terres fertiles contre les formes extensives d'urbanisation
- Veillant de doter l'agriculture et le monde rural de moyens de résistance face à l'expansion du domaine urbanisé et faire le choix de développer des centres de petite et moyenne taille, dotés des équipements socio-éducatifs et de logistique nécessaire.
- Luttant contre les extensions urbaines au détriment des terres agricoles.
- Assurant le développement d'une agriculture mixte (Arboriculture et maraichages) pour une meilleure protection du littoral.
- Assurant la labélisation des produits locaux avec appellation géographique protégée.
- Encouragement des fermes « dites citadines pour la production de produits destinés exclusivement à la consommation urbaine » dans le rural périphérique des villes.
- Recourant au marketing territorial pour la valorisation et l'attractivité des territoires.
- Diversifiant l'économie rurale en créant de nouvelles activités, au lieu de s'appuyer uniquement sur l'agriculture.
- Améliorant le transport et la mobilité en milieu rural.
- Luttant contre l'abandon scolaire par la généralisation du transport scolaire.
- Formant et associant les agriculteurs dans les projets de territoire.
- Créant des structures d'accueil dans les annexes universitaires et les établissements scolaires, pour lutter contre l'abandon scolaire et universitaire, plus particulièrement celui des jeunes filles.
- Mettant en place des plateformes multiservices en milieu rural.
- Remettant en service des structures de conseil agricole au profit des agriculteurs.
- Développant des pôles de croissance en milieu rural.
- Mettant en place des plateformes numériques pour promouvoir les produits agricoles locaux.

### 4. Vocations du système urbain

La nouvelle architecture territoriale de la Région Casablanca-Settat nécessite un système urbain :

- Facilitant un bon ancrage territorial par rapport aux régions environnantes,

- Assurant une meilleure connexion et intégration,
- Structuré et équilibré autour de la métropole casablancaise.
- Permettant une meilleure fluidité des déplacements, des échanges et de la mobilité urbaine,
- Favorisant une bonne intégration économique des agglomérations intermédiaires
- Encourageant l'ouverture à l'international,
- Assurant de réelles équités sociales et territoriales

## 5. Vocations relatives à la connectivité numérique et la digitalisation

Dans le domaine de la promotion de la vocation numérique territoriale, il s'agit de :

- Améliorer la gouvernance de l'écosystème digital actuel.
- Assurer une planification numérique à l'échelle de la région à travers les villes et les douars.
- Assurer des centres et des points de connexion publique au niveau des endroits souffrant de la fracture numérique.
- Favoriser les investissements responsables au profit des citoyens à travers les marchés publics.
- Introduire l'éducation au digital (Ecole de codage, vulgarisation du digital, ...)
- Introduire les laboratoires vivants et Laboratoire de technologie à l'échelle des quartiers et des douars.
- Mettre plus de moyens sur la formation continue pour certaines technologies clés.
- Proposer un plan d'envergure spécifique sur la formation, avec un dispositif de financement dédié, pour stimuler la transformation de l'économie traditionnelle vers le digital.
- Replacer les investissements des opérateurs télécoms au centre des politiques publiques.
- Encourager le déploiement des mécanismes de partenariat entre les acteurs étatiques et privés pour la promotion de technologie et pour une plus grande implication de l'université.
- Encourager le déploiement des formations au profit des citoyens pour l'utilisation primaire des ICT.
- Introduire des modes de gouvernance centrés sur l'utilisateur.
- Augmenter l'attractivité des écoles / universités en développant des formations au digital (développeurs, experts en cyber sécurité, cyber criminalité, etc.)
- Adapter l'offre numérique de la région avec les problématiques futures du territoire (Le vieillissement de la population ; Citoyen hyper connecté ; Mégapoles et maintien des villages, les nouveaux modèles économiques, etc.) ;
- Réserver une partie de la commande publique/privée aux start-ups
- Inciter les parties prenantes et les décideurs politiques à organiser des conversations en utilisant des plateformes de brainstorming « leadership participatif assisté par le digital » à travers les webinars, forums, chats, etc.
- Assurer un cadre pour la télémédecine principalement pour les territoires souffrant de la pauvreté multidimensionnelle.
- Instaurer des mécanismes de protection et souveraineté des données numériques des citoyens.

## 6. Vocations relatives au Patrimoine et culture

Pour devenir le principal pôle phare de la culture internationale au Maroc, région Casablanca-Settat doit se spécialiser dans les domaines suivants :

- Economie culturelle et créative ;
- Industrie du tourisme culturel ;
- Formation dans les domaines de l'art dramatique, des beaux-arts et de l'animation culturelle.
- Formation professionnelle et recherche universitaires dans les domaines de l'archéologie préhistorique, et du patrimoine historique et architectural médiéval, de la période moderne et du XXème siècle.

La région Casablanca-Settat pourrait atteindre à l'échelle nationale un positionnement stratégique à l'horizon 2047 défini par les performances essentielles suivantes :

- Le 1er pôle de l'industrie de la culture et de la création ;
- Le 2ème pôle de l'industrie touristique culturelle.
- Le 1er pôle de formation et de diffusion des innovations dans les domaines de l'art dramatique, des beaux-arts et de l'animation culturelle ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de formation et de recherche dans les domaines de l'archéologie préhistorique, et du patrimoine historique et architectural médiéval, et du XXème siècle.

## V. Objectifs stratégiques quantitatifs à l'horizon 2047

### 1. Du point de vue de l'environnement

Pour concrétiser l'objectif global "Casablanca-Settat, une Région Durable", il faut :

- Protéger toutes les espèces menacées, élargir les forêts, et valoriser la biodiversité par l'écotourisme et les produits ayant une plus-value économique.
- Doter toutes les villes, centres et villages d'équipements environnementaux et d'espaces verts suffisants. Donner à la métropole de Casablanca et à la Région une place de leadership dans l'innovation et les technologies environnementales aux niveaux national et africain.
- Supprimer la pollution de l'eau, de l'air et éradiquer totalement les dépotoirs sauvages. Réaliser la sécurité hydrique à l'horizon 2047 et dépasser le stress hydrique qui menace la Région. Réussir la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques.
- Réaliser les ouvrages de protection contre les inondations pour toutes les villes, les centres et les villages. Réaliser la prévention nécessaire contre les sécheresses et les autres risques naturels, technologiques.
- Disposer de sociétés et de centres de traitement écologiques des déchets dangereux.
- Valoriser/Recycler la plus grande partie des déchets et réduire les volumes enfouis.
- Faire de l'économie verte une force d'attraction des investissements et de création d'emplois. Devenir un modèle dans la gestion intégrée du littoral, l'économie bleue et l'aquaculture. Généraliser l'usage des énergies renouvelables et propres, et promouvoir l'efficacité énergétique.

- Renforcer l'éducation environnementale et la sensibilisation des citoyens pour créer une société qui respecte l'environnement et contribue à un cadre de vie favorable à son épanouissement.

## 2. Sur le plan économique

Les ambitions économiques à l'horizon de 2047 doivent se traduire par des chiffres et des objectifs quantitatifs. Cela permettra de vérifier la mise en œuvre progressive de la nouvelle stratégie économique adaptée dans le cadre du SRAT. Ce sont les objectifs qui doivent devenir la référence de toutes les politiques qui influenceront le développement économique de cette région.

- 1<sup>ère</sup> position économique, 2.038 MMDH à l'horizon 2047
- Investissements : 680 MDH/ans, dont 40% en IDE à l'horizon 2047
- Grandes entreprises installées dans Région Casablanca-Settat : 70%
- Créations d'entreprises & coopératives : 179.000/an
- Taux d'activité de la femme > 40%
- Taux de chômage < 5%

## 3. Objectifs et réformes à introduire au plan de l'armature urbaine

Volet	Projet	Actions
Réformes à introduire au plan de l'armature urbaine	13 grandes agglomérations en 2047	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un besoin en foncier pour l'immobilier estimé entre 4300 et 7000 ha</li> <li>▪ Un besoin en logements de l'ordre de 900 000 unités toutes catégories confondues.; soit 36000 unités/an</li> <li>▪ Un besoin en foncier industriel et pour les grands équipements structurants estimé entre 1250 ha et 3750 ha (soit une moyenne de 50 à 150 ha/an)</li> </ul>

	2 agglomérations intermédiaires villes (moyennes) 2047.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une mobilisation foncière pour l'immobilier de l'ordre de 100 à 150 ha</li> <li>▪ Production de 10000 unités de logement toutes catégories confondues.</li> <li>▪ Un besoin en foncier industriel et grands équipements publics de 1000 à 2500 ha soit une moyenne de l'ordre de 50 à 100 ha/an.</li> </ul>
	8 Centres urbains actuels qui accéderont au rang de véritables villes en 2047	

#### 4. Dans le domaine digital

Il s'agit des principaux objectifs suivants :

- Attirer plus de 10 MMDH d'investissements directs étrangers.
- Créer 120.000 emplois dans les métiers du Digital.
- Assurer la couverture totale du territoire régional en réseau.
- Créer des plateformes numériques au niveau des espaces projets.

#### 5. Objectifs quantitatifs relatifs à l'infrastructure, le transport et la mobilité

Volets	Objectifs et reformes	Indicateurs /seuils en 2047
Infrastructures routières et autoroutières	Concrétiser la décentralisation des routes régionales et provinciales dans un cadre partenarial avec l'Etat	Maitrise d'ouvrage effective par les conseils élus avant 2030 pour le réseau provincial et le réseau non classé
	Doublé la densité spatiale du réseau	De 30 km/100 km <sup>2</sup> à 65 km/100 km <sup>2</sup> en 2047
	Distance moyenne à une route goudronnée	Moins de 0,5 km comme moyenne
	Etendre le réseau des routes rurales	413 km classés à l'état de piste 6500 km de routes locales à construire
	Moderniser les liaisons inter régionales	Avec 3 régions (BK, RSK et MS)

	Mise à niveau du réseau structurant (y compris les pénétrantes des villes)	796 km
	Etendre le réseau autoroutier	Passer de 393 km (non compris l'autoroute urbaine) à plus de 720 km
Infrastructures ferroviaires	Nombre de gares ferroviaires	A multiplier par 3
	Linéaires de voies ferrées	Passer de 352 km à plus de 750 km y compris RER
	Augmenter la part modale du ferroviaire dans le TPV et le transport de marchandises	De moins de 18% actuellement à 30%
Infrastructures aéroportuaires	S'adapter à l'évolution du trafic Viser la complémentarité dans l'utilisation des infrastructures aéroportuaires Desserte terrestre des aéroports	Dates de mise en service des extensions de capacité (terminaux et piste) Nombre de sièges de provinces correctement reliées aux aéroports par des moyens de transport réguliers.
Infrastructures portuaires	S'adapter à l'évolution du trafic Cibler le trafic à forte valeur ajoutée pour le port de Casablanca	Part du trafic à forte valeur ajoutée transitant par le port de Casablanca
Transport en commun	1 bus pour 2000 habitants en 2047 Et densités de réseaux de 3 km/km <sup>2</sup> à 10 km/km <sup>2</sup> Etendre le réseau TCSP (trams et BHNS) à toutes les villes de plus de 100 000 habitants de région Casablanca-Settat Unifier la gouvernance de la mobilité urbaine Trouver des sources de financement pérennes Faire du transport en commun la priorité pour les villes et les agglomérations de région Casablanca-Settat.	Densité spatiale des bus Densités km/km <sup>2</sup> Nombre de bus pour 2000 habitants Réseau de TCSP de 500 km dans les grandes villes de la Région (cadence autour de 10 km/an) Nature et échéances de la gouvernance mise en place Alimentation des fonds existants et part réservées à la mobilité dans les budgets des partenaires
Transport rural et intra régional	La mobilité rurale et intra régionale à ériger en priorité pour l'intégration à l'économie des populations et comme moyen de réduction de la pauvreté et d'inclusion dans les zones rurales et péri urbaines.	Nombre de gares routières multi modales Nombre de centres ruraux émergents disposant de moyens de transport modernes Organiser le transport rural selon une vision intégrée (offre/qualité du service/état de conservation et d'entretien des infrastructures rurales)

		Part de contribution du mode ferroviaire dans les déplacements intra régionaux
--	--	--

## 6. Objectifs quantitatifs relatifs aux équipements collectifs

Tableau 2 : Objectifs quantitatifs relatifs aux équipements collectifs

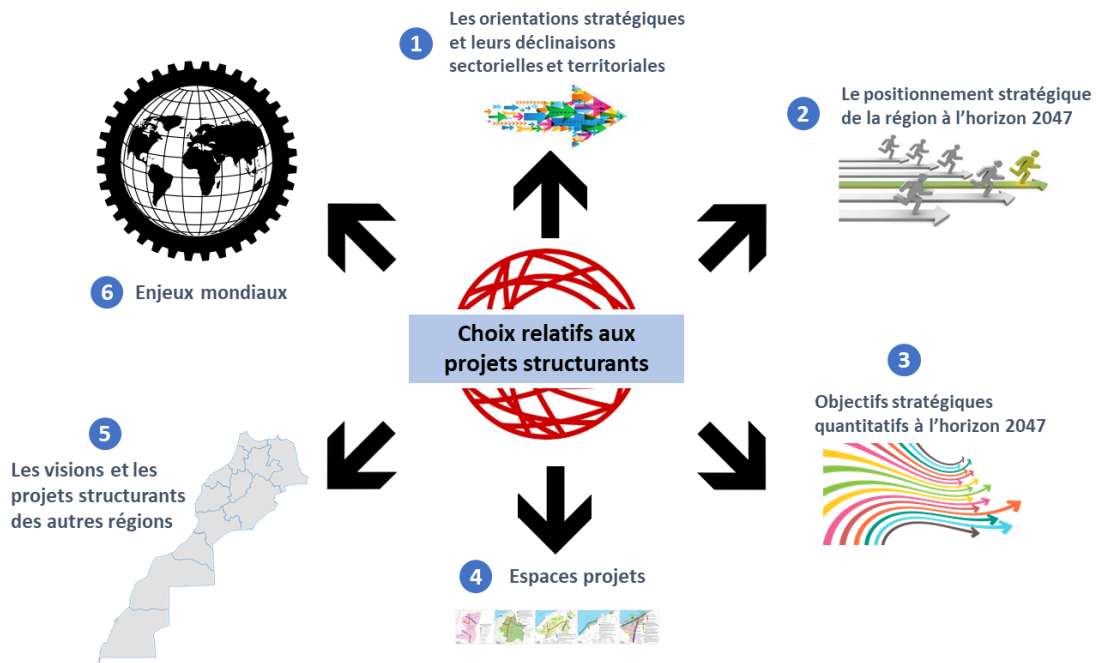
Volets	Objectifs et reformes	Indicateurs /seuils en 2047
Enseignement universitaire	Etendre l'offre à l'ensemble des provinces Offrir des incitations et aller vers des PPP pour élargir l'offre privée	Taux brut de scolarité de 60% au lieu de 35% pour la tranche d'âge 18-22 ans Pour contribuer à hauteur de 15% des effectifs.
	Nombre d'étudiant inscrits (92.227 étudiants lors de saison 2019/2020) Aller vers des licences et masters professionnalisant	À porter de 10% à 15% de l'effectif national ; Ou de 3 % de la population de la région à 4,4% de la population de la région (+310000 en 2047) Croissance de +2,6% annuellement Taux de diplômés en LM professionnels
Résidences universitaires	Augmenter l'offre d'hébergement pour les étudiants universitaires	Pour le supérieur passer de 8.618 places (1 Place pour 18 étudiants) à 1 place pour 15 étudiants
Formation professionnelle diplômante	Etendre le réseau des établissements de FP (1 Place pédagogique pour 35 habitants)	Nombre de stagiaires rapporté à la population des Provinces démunies Etendre l'offre à l'ensemble des provinces et réduire les disparités Nouvelle génération d'établissements en étendant l'offre en CMC Etendre le réseau aux petites villes et centres émergents
Education	Préscolaire, primaire et collège	Généralisation à l'horizon 2025 pour le préscolaire et avant 2030 pour le collégial
	Réhabilitation des établissements et branchements eau, électricité, assainissement et internet	Sur 6 ans conformément à la loi cadre
	Taux de scolarisation en 2030	Primaire et secondaire collégial : 100% ; qualifiant : 90%

	Encombrement (Effectifs par classe)	Préscolaire et primaire : 20 ; collège et lycée : 25
	Contribution du secteur privé	25% pour le préscolaire et le primaire et 20% pour les autres niveaux
Hébergement des élèves	Augmenter l'offre d'hébergement pour tous les niveaux d'éducation et de formation Incitations au secteur privé pour investir	Porter la capacité d'accueil en internat à 1 lit pour 20 élèves dans le rural et à 1 lit pour 50 élèves dans l'urbain
Résidences universitaires	Augmenter l'offre d'hébergement pour les étudiants universitaires	Pour le supérieur passer d'une place pour 20 étudiants à une place pour 15 étudiants
Transport scolaire rural	Augmenter l'offre de transport	Transporter un élève sur 10 contre moins d'un élève sur 16 actuellement Aller vers un taux de couverture en élèves transportés de 20% pour le rural et 50% pour l'urbain
Infrastructures de santé	Augmenter l'offre en réseau d'établissements de Soins de Santé Primaire (ESSP) selon les normes d'implantation préconisées par le décret de la carte sanitaire en milieu rural :	Centre de Santé Rural niveau 1 : (CSR1 pour 7000 Hab.) - Centre de Santé Rural niveau 2 : (CSR2 pour 15 000 Hab.) Dispensaire Rural (DR) : possibilité de créer un DR quand le bassin de desserte du CSR1 est étendu -Centre de Santé Urbain niveau 1 (CSU1 : 25 000 Hab.) - Centre de Santé Urbain niveau 2 (CSU2 : 50 000 Hab.)
	Doter davantage de ESSP de modules d'accouchement et d'unités d'urgences de proximité. Doublé la capacité litière à travers davantage d'hôpitaux de proximité en particulier Aller vers des agences régionales de la santé Travailler sur des schémas encourageant l'investissement privé dans la santé Le tourisme de santé est un créneau à prospecter	Arriver à un lit pour 834 habitants dans toutes les provinces

## VI. Choix relatifs aux infrastructures et équipements publics structurants

Les choix relatifs aux infrastructures et équipements publics structurants sont basés sur les orientations stratégiques globales, les orientations thématiques et sectorielles, le positionnement stratégique de la région et les objectifs quantitatifs fixés pour la région. Ces choix prennent en considération les orientations du nouveau modèle de développement, des politiques publiques et les projets réalisés ou en cours dans les régions voisines. Ces choix prennent aussi en considération les nouvelles tendances à l'échelle mondiale.

Le choix des projets structurants a également pris en considération les grands projets réalisés dans les autres régions et particulièrement dans les régions avoisinantes.



Les projets structurants proposés, ci-après, ont pour objectifs de traduire le contenu des différentes orientations stratégiques déjà présentées. En principe, les projets structurants proposés dans le cadre du SRAT Casablanca-Settat doivent engendrer une forte dynamique économique et doivent participer à la structuration de l'économie de ce territoire.

La liste arrêtée, des projets structurants pour la période 2022-2047, est composée de **166 projets d'un coût global estimatif est de 473 milliards** de dirhams hors foncier, étalés sur une durée de 25 ans, à raison de **18,90 milliards** de DH à mobiliser chaque année. Ce coût global concerne l'ensemble des partenaires, notamment les départements ministériels, les entreprises et établissements publics et le Conseil de la Région. La répartition de ce coût global par axe de développement et espaces projets se présente comme suit :

La répartition des projets structurés par secteurs et domaines de projets est la suivante :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Infrastructures et transport	Cout	67 840,00	17 360,00	1 300,00	490,00	192,00	112 770,00	199 952,00
	Nombre	21	7	5	2	2	14	51
Economie et attractivité	Cout	66 150,00	44 625,00	11 250,00	32 250,00			154 275,00
	Nombre	7	3	4	2			16
Equipements collectifs publics	Cout	20 850,00	22 550,00	1 700,00	925,00	125,00	12 780,00	58 930,00
	Nombre	5	5	3	2	1	6	22
Environnement et l'eau	Cout	4 200,00	13 005,00	5 500,00	2 100,00		12 990,00	37 795,00
	Nombre	2	5	3	4		12	26
Armature urbaine et métropolisation	Cout	6550,00	2 950,00	1 500,00	1 400,00	1 000,00	1 600,00	15 000,00
	Nombre	12	7	3	2	4	2	30
Développement rural	Cout	960,00	500,00	1480,00	850,00	50,00	340,00	4 180,00
	Nombre	3	1	5	2	1	2	14
Patrimoine et culture	Cout						2 900,00	2 900,00
	Nombre						5	5
Digitalisation	Cout	15,00					15,00	30
	Nombre	1					1	2
Total	Cout	166565,00	100990,00	22730,00	38015,00	1367,00	143395,00	473062,00
	Nombre	51	28	23	14	8	42	166

Source : Bureau d'études SUD 2022

\* Les coûts estimatifs des projets sont basés sur des projets similaires en cours ou déjà réalisés.

## 1. Synthèse des projets relatifs à la Connectivité (Infrastructure de transport et mobilité)

Pour booster et accompagner le développement économique et social de la Région CS, d'ambitieux projets d'infrastructures de transport et de mobilité sont proposés. Ils consistent en 51 programmes et projets pour un investissement total évalué à **199 MMDH** à l'horizon de 2047.

Les projets structurants se répartissent sur les axes suivants :

1. **La mobilité urbaine** : C'est le premier axe en matière de besoins en investissements, il représente 40%, sans tenir compte des projets ferroviaires RER autour de Casablanca susceptibles de contribuer dans les déplacements urbains. L'effort porte essentiellement sur la construction des lignes de transport en commun en site propre (Métro aérien, tram et BHNS) dans l'ensemble des pôles urbains importants de région Casablanca-Settat à l'horizon 2047.
2. **Les infrastructures ferroviaires** : Ce volet représente 30% des besoins en investissements. Les projets phares portent sur la LGV Casa Marrakech (dans la limite du territoire de région Casablanca-Settat), les connexions ferroviaires El-Jadida Settat Khouribga et El-Jadida Safi. Le RER est également proposé consistant en la liaison Mohammedia Casa Port Aéroport ainsi que le contournement ferroviaire pour relier toutes les villes autour de Casablanca allant de Mohammedia à Dar Bouazza via l'aéroport.

3. **Les infrastructures portuaires** : L'effort est appelé à porter sur de grandes extensions de l'ensemble des ports de région Casablanca-Settat, l'organisation et la complémentarité de leurs activités (séparation des activités à risque du reste, ouverture sur les villes, développement de la plaisance et de l'activité croisières) mais aussi spécialisation du port de Casablanca dans les activités à rotation rapide et à forte valeur ajoutée...
4. **Les infrastructures routières** : Le volet autoroutier et voies expressives occupe les devants soit 56 % des investissements routiers pour le triplement de tout le réseau existant et des projets nouveaux tels que les liaisons :
  - La liaison El-Jadida Settat Benslimane baptisé « axe autoroutier central de région Casablanca-Settat ».
  - Le prolongement du deuxième contournement autoroutier de Casablanca à travers la liaison directe Berrechid Had Soualem Route côtière R320.
  - Les voies expressives viennent compléter le réseau autoroutier pour adapter tout le réseau routier à l'augmentation du trafic, compléter la connectivité inter provinciale vers Sidi Bennour notamment et inter régionale vers Safi, Youssoufia, FB Salah, EL Kelaa, Khouribga et Romani. Un programme est proposé pour l'aménagement du réseau routier du littoral de région Casablanca-Settat. Le désenclavement routier rural occupe une place de choix à travers des programmes provinciaux totalisant un linéaire de 6470 km ciblant les territoires encore en déficit.
5. **Les infrastructures aéroportuaires** Les projets portent essentiellement sur :
  - L'adaptation des capacités de l'aéroport Mohammed V pour écouler un trafic qui va croître à 6% annuellement pour arriver à 47 millions de voyageurs. Plusieurs extensions sont projetées totalisant un investissement de presque 8 milliards de DH.
  - Des études d'opportunité pour la construction d'un aéroport pour le Grand El-Jadida et l'aménagement et l'extension de l'aéroport de Benslimane

Selon les 5 espaces projets, les projets sont répartis comme suit :

## 2. Synthèse des projets proposés dans le volet économie et l'attractivité

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Infrastructures et transport	Cout	67 840,00	17 360,00	1 300,00	490,00	192,00	112 770,00	199 952,00
	Nombre	21	7	5	2	2	14	51

Source : Bureau d'études SUD, 2022

16 projets structurants sont proposés pour dynamiser l'économie et l'attractivité de la région CS à l'horizon de 2047 et pour accélérer sa croissance économique dans la perspective de réaliser un taux de croissance économique moyen de la période 2022-2047 de 7%, ces projets sont d'un coût estimatif de **154 MMDH** et nécessiterons la mobilisation d'un foncier de 20 700 HA.

Selon les 5 espaces projets, les projets économiques sont répartis comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Economie et attractivité	Cout	66 150,00	44 625,00	11 250,00	32 250,00			154 275,00
	Nombre	7	3	4	2			16

Source : Bureau d'études SUD, 2022

### 3. Les projets proposés relatifs aux équipements publics

En termes **d'Équipements Collectifs**, la réduction des disparités territoriales et les déficits enregistrés notamment en milieu rural et dans les territoires intérieurs est une priorité stratégique pour région Casablanca-Settat. Les projets proposés s'inscrivent dans le rapprochement territorial équitable de l'offre universitaire et de formation professionnelle, la généralisation de la scolarité pour tous les niveaux et la densification de l'offre en équipements sanitaires, en urbain comme dans le rural, à travers tout le territoire de la Région. Les projets identifiés sont au nombre de **22 projets** et programmes pour un investissement total évalué à **59 MMDH** à réaliser d'ici l'horizon 2047.

**LES PROJETS STRUCTURANTS PS** se répartissent sur les volets suivants :

1. **Les infrastructures universitaires** : L'objectif est de rapprocher l'offre de formation universitaire des populations de toutes les provinces de manière équitable à travers l'augmentation des capacités des universités existantes et la réduction de leur surcapacité.

2. **Les infrastructures éducatives** : Avec 4 programmes pour les niveaux du collégial et qualifiant issus de 4 programmes, ce volet représente 30% des besoins en investissements. Les projets portent sur la poursuite de la construction d'établissements d'éducation :

- Pour les niveaux du secondaire collégial (176 établissements dans le rural 487 dans l'urbain) et du secondaire qualifiant (147 dans le rural et 433 dans l'urbain). L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 100% pour les communes rurales et l'extension de l'offre en urbain pour l'accueil des effectifs additionnels liés à la croissance démographique en urbain. Une partie des besoins ira aussi pour réduire l'encombrement des classes.

3. **Les Infrastructures de formation professionnelle** nécessitent des besoins en investissements importants pour financer 6 projets de Cités de Métiers et de Compétences. La proposition de création de CMC concerne les provinces peuplées d'un million d'habitants environ. La satisfaction des besoins par une offre en établissements de FP est également envisagée sur l'ensemble du territoire dans le **volet « autres projets »**

4. **Les infrastructures sanitaires** portent sur 23 programmes et projets qui se répartissent en 35 centres de santé ruraux CSR2 avec urgences de proximité et module d'accouchement, 114 centres de santé urbains CSU2, 134 hôpitaux de proximité avec urgences de proximité et module d'accouchement 32, centres hospitaliers provinciaux CHP et 1 Centre régional d'oncologie.

Selon les 5 espaces projets, **les projets structurants** se répartissent comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Equipements collectifs publics	Cout	20 850,00	22 550,00	1 700,00	925,00	125,00	12 780,00	<b>58 930,00</b>
	Nombre	5	5	3	2	1	6	<b>22</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022

#### 4. Synthèse des projets structurants proposés pour l'environnement

26 projets structurants sont proposés par le SRAT CS pour améliorer l'environnement et la prévention des risques dans région Casablanca-Settat et renforcer les fondements de son développement durable à l'horizon de 2047. Le coût global estimatif de ces projets est d'environ **37 MMDH**.

Selon les 5 espaces projets, les projets économiques sont répartis comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Environnement et l'eau	Cout	4 200,00	13 005,00	5 500,00	2 100,00		12 990,00	<b>37 795,00</b>
	Nombre	2	5	3	4		12	<b>26</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022

Parmi les principaux projets structurants proposés dans les domaines de l'environnement et de la prévention des risques, on peut citer les suivants :

- Construction de 2 parcs solaires à Casablanca et Mohammedia pour les bus électriques (mobilité durable). Construction de 2 parcs solaires à Nouaceur et Médiouna.
- Construction de 3 grands parcs solaires dans le littoral (Zones de Mohammedia-Bouznika, Azemmour et Sidi Al Abed).
- Construction de 4 parcs solaires à (Benslimane, Settat, Berrechid, El Jadida et Sidi Bennour). Un par province.
- Construction de 2 usines de biomasse-énergie dans les territoires de la Région : 1 à Casablanca-Nouaceur-Médiouna et 1 à Mohammedia
- Construction de 3 usines de biomasse-énergie dans les territoires de la Région : b- 1 à Settat, 1 à Berrechid et 1 à El Jadida
- Construction d'une usine de biomasse-énergie dans les territoires de la Région : 1 à Benslimane.
- Programme régional de l'énergie éolienne : 6 parcs éoliens sur le littoral.
- Construction d'une nouvelle station de dessalement de l'eau de mer sur le littoral de la Région pour contribuer à faire face au stress hydrique avec utilisation de l'électricité générée par les parcs des énergies renouvelables. Volume estimatif : 100 Mm<sup>3</sup>

- Projets de surélévation des barrages : Barrage Daourat sur Oum Rbia (Settat)
- Barrage Imfout sur Oum Rbia avec une capacité de 60 Mm3 (Settat)"
- Construction de 20 petits barrages/lacs collinaires :
- 14 à Settat/4 à El Jadida/ 1 à Benslimane/ 1 à Berrechid
- Construction du barrage Cherrat sur oued Cherrat (Benslimane)
- Construction de 20 petits barrages/lacs collinaires :
- Création du Parc Naturel de Benslimane.

Ces projets proposés dans le cadre du SRAT-CS constituent un levier fondamental pour atteindre un meilleur cadre de vie des populations dans les villes et les zones rurales, une meilleure qualité de l'eau, de l'air et des espaces naturels, ainsi qu'une résilience adéquate aux impacts des changements climatiques. Il permettra aussi de renforcer la prévention contre les risques et augmenter l'attractivité de la Région et conserver son leadership économique national et africain, en respect des principes du développement durable.

## 5. Synthèse des projets relatifs au système urbain et à la métropolisation

L'armature urbaine est un domaine transverse ; la majorité des actions et programmes de développement concernant les aspects de l'économie ; du social ; des infrastructures ; de l'environnemental ; du patrimoine et du culturel concernent directement ou indirectement le milieu urbain et son support qu'est l'armature urbaine. Cependant les projets proposés par le SRAT liés directement au système urbain dans sa composante sectorielle urbanisme et développement urbain sont **au nombre de 30 projets structurants répartis sur les 5 espaces projets ; avec une estimation prévisionnelle de 15 MMDH**. Les projets du SRAT complètent et renforcent les projets structurants déjà préconisés par les documents d'urbanisme en vigueur ou en cours d'établissement dans la région. Certains projets structurants sont en fait des programmes intégrés de développement urbain, pouvant faire l'objet, après études techniques détaillées, de plusieurs actions et projets sectoriels étalés sur toute la durée du SRAT. L'objectif est d'établir une vision d'aménagement et de développement échelonnés dans le temps et répondant aux orientations stratégiques du SRAT.

Selon les 5 espaces projets, les projets liés directement au développement urbain et métropolisation sont répartis comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Armature urbaine et métropolisation	Cout	6550,00	2 950,00	1 500,00	1 400,00	1 000,00	1 600,00	15 000,00
	Nombre	12	7	3	2	4	2	30

Source : Bureau d'études SUD, 2022

## 6. Synthèse des projets relatifs au développement rural

Selon les 5 espaces projets, les projets structurants portant sur le DR se répartissent comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
<b>Développement rural</b>	Cout	960,00	500,00	1480,00	850,00	50,00	340,00	<b>4 180,00</b>
	Nombre	3	1	5	2	1	2	<b>14</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022

## 7. Synthèse des projets relatifs à la promotion du patrimoine et de la culture

Selon les 5 espaces projets, les projets structurants relatifs au Patrimoine et culture se répartissent comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
<b>Patrimoine et culture</b>	Cout						2 900,00	<b>2 900,00</b>
	Nombre						5	<b>5</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022

## 8. Synthèse des projets relatifs à la digitalisation

Au point de vue de la transformation digitale, 2 projets de 30 MDH qui concrétisent les axes prioritaires ont été proposés. Ces projets ont pour objectif d'améliorer le processus de digitalisation et réduire le phénomène de l'illectronisme.

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
<b>Digitalisation</b>	Cout	15,00					15,00	<b>30</b>
	Nombre	1					1	<b>2</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022

## VII. Mise en œuvre institutionnelle

La mise en œuvre du SRAT est un des principaux défis et une étape cruciale dont dépend sa réussite, la mise en œuvre nécessite des actions spécifiques et la prise en compte de facteurs importants qui sous-tendent ce processus dont les principaux sont liés aux aspects organisationnels, de financement et de formation. Pour lui assurer la durabilité dans le temps, il faut que le plan de mise en œuvre et de gestion soit suffisamment flexible et adaptable.

Son plan de vérification et de gestion devrait être suffisamment souple et salubre et compatible avec les variables économiques, sociales et environnementales.

Dans ce contexte, plusieurs propositions ont été introduites et rédigées :

### **Proposition n°1 : Créer des instances de concertation intercommunale au niveau de chaque Espace Projet**

#### **Objectifs :**

- Créer des structures de concertation intercommunales qui permettent d'assurer l'accompagnement et le suivi des projets programmés dans ces espaces projets
- Faire des espaces projet des entités de développement intercommunal avec un organe de coordination.
- Mobiliser et mettre en convergence des acteurs autour de projets partagés
- Renforcer le sentiment de coresponsabilité et développer le pouvoir d'agir des acteurs et parties prenantes concernés par la mise en œuvre du SRAT, son suivi et son évaluation.
- Faciliter les initiatives de coordination, de partenariat, de contractualisation et de mutualisation des ressources.

#### **Modalités de mise en œuvre :**

- La préparation qui permettra d'identifier les besoins de concertation, les parties prenantes et les modes de leur mobilisation, les outils, les plannings, ...
- La mise en œuvre par l'information, la mobilisation des participants et la communication
- La restitution en assurant une large diffusion des résultats de la concertation, en évaluant les démarches et en faisant recours à l'arbitrage pour faire évoluer les projets.

### **Proposition n°2 Prendre les dispositions nécessaires pour faire des Espaces Projets des entités dynamiques en termes de coordination pour la mise en œuvre des propositions du SRAT**

#### **Objectifs :**

- Faciliter les initiatives de coordination, de partenariat et de mutualisation des ressources entre le conseil régional et les structures intercommunales évoquées dans la proposition n°1.

- Instituer des mécanismes permettant de rendre les espaces-projets des zones d'aménagement
- Réduire les disparités et les inégalités
- Concentrer les efforts des acteurs chargés de la mise en œuvre du SRAT sur les espaces projets connaissant des retards en matière d'infrastructures et d'équipement socioéconomiques.

**Modalités de mise en œuvre :**

- Instaurer des mécanismes de coordination entre le Conseil de la Région et les éventuelles structures institutionnelles des Espaces Projets
- Prioriser les domaines de projets qui sont sous-développés en termes de développement économique et social et réduire ainsi les disparités par rapport aux autres domaines de projets;
- Accorder une priorité aux Espaces-Projets dans de l'élaboration de programmes de mise à niveau sociale dans le cadre du fonds de mise à niveau sociale prévu dans l'article 142 de la Constitution.
- Donner la priorité aux projets programmés dans ces Espaces-Projets dans le cadre des crédits alloués à la région par le Fonds de solidarité interrégionale, créé en vertu de l'article 142 de la Constitution destiné à réduire les disparités entre les régions.

**Proposition n°3 Dépasser les conflits de compétences**

**Objectifs :**

- Réduire et éviter les situations conflictuelles liées à la répartition des compétences entre les différents niveaux des collectivités territoriales et qui risquent d'entraver la mise en œuvre et l'exécution du SRAT

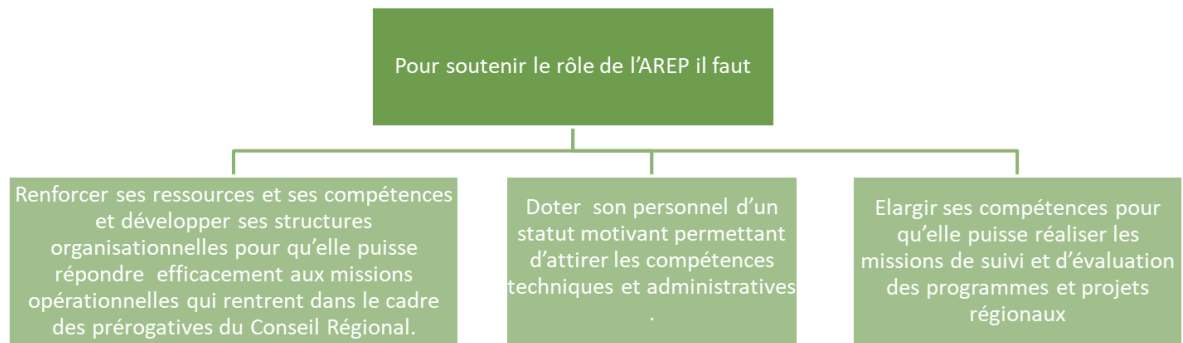
**Modalités de mise en œuvre :**

- Adopter des mécanismes de bonne gouvernance pour atteindre les objectifs de développement souhaités.

**Proposition n°4. Renforcer le rôle de l'AREP**

**Objectifs :**

- Doter l'AREP de suffisamment de moyens humains et matériels pour lui permettre de jouer pleinement son rôle
- Elargir le champ des compétences de l'AREP



### Proposition n°5 Organiser une large campagne d'information et de sensibilisation

#### Objectifs :

- Partager les résultats et les informations concernant le processus de préparation et d'élaboration, du contenu du SRAT, des mécanismes de financement et du suivi et d'évaluation
- Sensibilisation des acteurs sur l'importance du SRAT, ses impacts et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre
- Mobilisation des acteurs pour leur adhésion et leur participation active à la mise en œuvre du SRAT
- Renforcer l'engagement des parties prenantes à la réalisation des projets programmés
- Assurer une large diffusion aux résultats du suivi et d'évaluation du SRAT au cours de son exécution

#### Modalités de mise en œuvre :

- Programmation des actions de communication (définir les actions de communication à réaliser juste après approbation du SRAT et celles qui auront lieu au cours de l'exécution du SRAT, ...)
- Arrêter une liste non limitative des cibles des actions de communication
- Définir les thèmes et messages à véhiculer qui doivent couvrir tous les aspects d'élaboration, de mise en œuvre, d'exécution et de suivi-évaluation du SRAT
- Utiliser les différents canaux de communication (les mass médias traditionnels et les canaux hors médias)
- Mettre en place une plateforme digitale ou exploiter celle du Conseil Régional pour diffuser les informations, les comptes rendus de rencontres et les rapports de suivi-évaluation du SRAT.

### Proposition n°6. Œuvrer à la création de l'agence foncière régionale

#### Objectifs

- Activer les recommandations de l'assise nationale relative à la problématique du foncier.

### **Modalités de mise en œuvre**

Le Conseil régional prend, en coordination avec M. Wali, l'initiative d'initier l'activation.

### **Proposition n°7. Œuvrer à la promulgation d'un texte réglementant le statut de la métropole**

#### **Objectifs**

- Disposer système de gestion de la métropole basé sur un texte réglementaire permettant de faire face aux difficultés liées à la multiplicité des acteurs, et à la diversité des conflits d'intérêts.
- Promouvoir le développement intégré des aires urbaines et rurales et la gestion planifiée du territoire, qui comprend l'utilisation des terres et l'utilisation rationnelle et responsable du territoire.
- Favoriser la mobilisation des énergies et donner des réponses aux défis des territoires dans les différents domaines économiques sociaux et environnementaux

### **Modalités de mise en œuvre**

- Préparation d'un texte règlementant le statut de la métropole par les administrations compétentes et le présenter aux instances concernées pour examen et validation.
- Accompagner la métropole de Casablanca, principalement au travers d'investissements stratégiques, et par des mécanismes de régulation adaptés permettant la promotion de l'emploi, la préservation des terres agricoles et de réduire les inégalités, de lutter contre la pollution et les embouteillages.

### **Proposition n°8. Engager la région de Casablanca-Settat dans la mise en œuvre de la charte de la déconcentration**

#### **Objectifs :**

- Renforcement du processus de la décentralisation et accompagnement des réformes de la gouvernance locale
- Permettre aux administrations déconcentrées de participer efficacement à la réalisation des actions programmées dans le cadre du SRAT et des programmes de développement

### **Modalités de mise en œuvre**

- Renforcer les administrations régionales et locales par les moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- Accélérer le processus de digitalisation des services déconcentrés

### **Proposition n°9. « Régionaliser » les SDL (Sociétés de Développement Local)**

#### **Objectifs :**

- Mettre en place des outils et des mécanismes de financement de projets ayant une couverture régionale telle que les sociétés de développement régional

### **Modalités de mise en œuvre :**

- Sur la base d'une évaluation du bilan des SDL existantes, ainsi que des arbitrages sur les règles de gestion (mise en régie, ou délégation de service public...) transformer les Sociétés de Développement local existantes et en proposer de nouvelles dont le champs d'intervention serait la région.

### **Proposition n°10. Donner au SRAT un caractère opposable**

#### **Objectifs :**

- Assurer l'applicabilité des objectifs et des orientations du SRAT

#### **Modalités de mise en œuvre :**

- Instaurer un système de suivi et d'évaluation permettant de connaître la situation des actions réalisées, déceler les progrès réalisés, les résultats atteints ainsi que contraintes entravant la mise en œuvre et la réalisation des propositions du SRAT.
- Mettre en place un système de veille afin d'assurer le suivi de l'application des orientations et des projets du SRAT et notamment lors de l'élaboration des documents de l'urbanisme et de planification économique et sociale (PDR, PDP, PAC, ...).

### **Proposition n°11. Œuvrer pour que les SDAU, PA, PGP, PDPI, PAC, les PDP, les PDIP et PAC soient réalisés en conformité avec les orientations du SRAT**

#### **Objectifs :**

Veiller à ce que les documents de planification territoriale, urbaine, socio- économique soient élaborés conformément aux orientations du SRAT. Ils doivent prendre en considération les objectifs du SRAT et être compatibles avec ses orientations stratégiques. Ces deux notions de prise en considération et compatibilité doivent être comprises comme suit :

- Prise en compte veut dire ne pas ignorer ni s'écarter ou s'éloigner des orientations stratégiques du SRAT
- Compatibilité veut dire ne pas être en contradiction avec les objectifs et les orientations stratégiques du SRAT.

#### **Modalités de mise en œuvre :**

- On doit faire référence au SRAT lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et territoriale
- Les orientations de conception doivent être prises en compte avant la validation des documents ci-dessus.

### **Proposition n°12. Engager une action coordonnée avec l'IRAT pour assoir et consolider le projet de l'Observatoire Régional des Inégalités Territoriales**

#### **Objectifs :**

Mettre en place une structure dont les principale missions est d'engager des réflexions sur les inégalités au sein des territoires de la région de Casablanca-Settat, générer des connaissances et à les diffuser et d'être une force de proposition pour mettre en place des actions de

réduction des inégalités territoriales et le développement des bonnes pratiques dans cet espace.

**Modalités de mise en œuvre :**

- Créer une instance indépendante, placée sous la double tutelle du Wali et du Président du Conseil de la Région. Il serait composé de représentants des communes, de représentants de l'administration de l'Etat, notamment de l'administration fiscale, et de l'administration régionale.
- Cette action serait menée en étroite collaboration avec l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire.

## VIII. Mesures d'accompagnement

La réussite du SRAT ne dépend pas seulement de la qualité de sa conception ni de l'importance des projets structurants proposés, mais dépend en premier lieu de l'environnement global dans lequel le SRAT sera exécuté. L'amélioration de cet environnement dépend des acteurs de la région et des réformes qui seront introduites par l'État au niveau central. C'est ainsi que le BET SUD a proposé un ensemble de mesures importantes qui visent l'amélioration du climat global au sein de la région CS pour donner toutes les chances à la réussite de ce SRAT.

### Dans le domaine de l'environnement

- Réaliser les projets environnementaux dans le cadre d'un partenariat public-privé ou Etat-Région-Privé, avec création de fonds régionaux spécifiques aux domaines prioritaires.
- Organiser des campagnes de sensibilisation tant au niveau régional que local pour lutter contre les gaspillages et les pollutions des ressources hydriques ;
- Renforcer le rôle de la police de l'environnement et de la police de l'eau dans la lutte contre les délits perpétrés contre les ressources en eau, la biodiversité et l'environnement urbain et rural.
- Mener des campagnes actives contre les rejets anarchiques des déchets industriels (DI) et des déchets de construction et de démolition (DCD).
- Faire des documents d'urbanisme un instrument efficace pour augmenter la superficie des espaces verts et éviter les densités urbaines qui peuvent altérer le cadre de vie.
- Encourager les moyens de déplacement non polluants (Marche, Velots, Bus, voitures et motos électriques ou hybrides) en milieu urbain, à travers des campagnes de sensibilisation et l'aménagement des espaces dédiés.
- Faire de l'éducation environnementale et de la formation des ressources humaines un pilier fondamental pour renforcer la conscience vis-à-vis de l'environnement.
- Mettre en œuvre dans les territoires de la Région des programmes de sensibilisation et d'information sur le développement durable et pour la protection des ressources hydriques et des espaces forestiers.

### Sur le plan économique, de l'attractivité et climat des affaires

- Mise en place d'un fonds d'aide à l'investissement dans les secteurs stratégiques et dans les zones à problèmes ;
- Généraliser les zones d'activités économiques dans l'ensemble des villes et les communes en milieu rural disposant de taille démographique critique, destinées aux TPE et PME et les coopératives aux prix abordables ;
- Promouvoir les zones industrielles à travers un schéma directeur dédié et en mobilisant le foncier nécessaire pour assurer la promotion de grandes ZI sur le long terme ;
- Généraliser l'administration digitale et améliorer le climat des affaires (procédures numérisées transparente et dématérialisées, réduire davantage les délais d'autorisation ...) ;

- Généralisation des incubateurs dans l'ensemble des villes et assurer la formation des accompagnateurs
- Attirer les grandes compétences (Talents) dans les domaines d'avenir pour travailler et investir dans la région ;
- Mise en place d'une stratégie de marketing territorial ;
- Mise en place d'une stratégie spécifique aux MRE pour investir dans la région ;
- Mise en place d'instruments institutionnels (Agence) de développement de certains secteurs stratégiques (Zones industrielles, tourisme, aquaculture, patrimoine ...) ;
- Encourager l'installation des grands centres/Laboratoires de recherche et de l'innovation à travers l'installation des filiales de laboratoires internationaux ;
- Mise en place d'un observatoire de veille économique de la région ;
- Accélérer la formation et la généralisation des filières techniques ;
- Aider les entreprises de la région à s'internationaliser ;
- Soutenir les petites entreprises performantes pour devenir des champions à l'échelle nationale.
- La mise en place d'une stratégie de communication métropolitaine visant à vanter les atouts et les points forts de la Région afin d'attirer plus d'investissements, notamment ceux relatifs aux fonctions métropolitaines susceptible de contribuer au rayonnement international de la Région.
- La mise à niveau économique de l'ensemble par la promotion de nouvelles activités répondant aux besoins de l'économie nationale et susceptibles de s'appuyer sur les grands équipements existants ;
- Renforcer les compétences des acteurs locaux dans le management territorial en parallèle avec la mise en place des projets de développement régional
  - Offrir un appui et un encadrement de la région aux initiateurs de projets intégrés
  - Mise en place des outils de financement innovants et adaptés au service des projets intégrés (appels à manifestation, concours d'idées, Crowdfunding, ...)
  - Œuvrer à la mutualisation des moyens humains et techniques des collectivités territoriales pour la réalisation des projets de développement régional
- Accompagner les acteurs de l'ESS pour améliorer la qualité, les procédés et la conception de leurs produits et services ;
- Développer de nouvelles zones d'activité pour l'ESS selon les métiers et les produits ;
- Procéder au soutien à la formation continue des acteurs de l'ESS ;
- Fournir un appui logistique aux artisans pour se transformer en entreprises organisées ;
- Assurer les appuis à la commercialisation et à l'export des produits d'artisanat et particulièrement vers l'Afrique ;
- Organiser des manifestations pour promouvoir l'ES à différentes échelles

### **Dans le domaine des infrastructures et transport**

- Achèvement des actions prévues par le PDR (2017-2022),

- La mise en œuvre des projets est une question prioritaire à travers un bon pilotage et suivi intégrant tous les acteurs locaux.
- Œuvrer pour une bonne et rapide mise en œuvre des projets prévus par les différentes stratégies et plans de développement pour la région
- Coordination pour les projets inter régionaux
- Piloter des comités de suivi de la mise en œuvre des partenariats
- Faciliter et renforcer la mobilité par l'usage des NTIC permettant de disposer de l'information et l'accès à l'offre de mobilité
- Prioriser la sécurité routière en déclinant et pilotant la mise en œuvre régionale de la stratégie nationale
- Activer l'inter modalité
- Considérer que la mobilité rurale et celle des zones péri urbaines est un facteur efficace de réduction de la pauvreté
- Œuvrer pour une approche intégrée du désenclavement rural et du transport rural
- Veiller à ce que les documents urbanistiques réservent des voies dédiées au TCSP
- Innover en matière de financement de la mobilité urbaine (transport en commun)
- Lancer l'étude d'élaboration du plan de mobilité régionale et de l'organisation des transports routiers inter collectivités,
- Accélérer la digitalisation des infrastructures de transport et des services liés.
- Engager des monitorings moyennant des comités de suivi
- Engager l'élaboration du plan de transport à l'intérieur de la circonscription territoriale de la région ;
- L'organisation des services du transport routier non-urbain des personnes entre les collectivités territoriales situées dans la région,
- Mettre en place des autorités organisatrices des transports
- Bâtir des capacités de la gouvernance territoriale en matière d'expertise et de l'ingénierie des projets, ainsi que de maîtrise d'ouvrage pour le portage de projets structurants
- Mobiliser une expertise permanente de haut niveau auprès du Conseil de la Région pour l'accompagner en matière de transport et de mobilité.
- Définir des indicateurs de performance (indicateurs de production et indicateurs de résultats)
- Mettre autant l'accent sur la qualité des services et des prestations pour les bénéficiaires visés, que sur la disponibilité des infrastructures comme le préconise le NMD en priorisant l'aspect de pérennisation de la qualité des services à travers l'exploitation, l'entretien et la maintenance ainsi que les services liés (mobilité et services rendus)
- Prendre en main les questions d'une gouvernance en phase avec le développement actuel et futur des équipements routiers urbains et ruraux de proximité et assoir une gouvernance unifiée de la mobilité et des transports s'impose.
- Lancer ou actualiser les études de PDU en intégrant la sécurité routière pour le territoire de l'ECI Albaida, le Grand El Jadida, Berrechid, Benslimane et Sidi Bennour à moyen terme
- Hiérarchiser et prioriser les projets sur la base de leur impact sur la population et l'économie régionale

- Favoriser l'intégration des projets pour améliorer leur rentabilité et leur impact ;
- Mettre en place des plans directeurs des transports de la région et au niveau des provinces
- Elaborer des plans d'entretien et de maintenance des infrastructures de transport et des équipements collectifs
- Etudier et planifier des actions de rattrapage des déficits au niveau des provinces de Settat et Sidi Bennour pour les infrastructures de transport, la mobilité et les équipements collectifs
- Mesurer en continu les indicateurs de réduction des écarts au sein de région Casablanca-Settat.
- Faire un diagnostic périodique (quinquennal par exemple) des besoins dans le rural à l'instar du travail réalisé en 2019/2020 en partenariat avec l'Association Targa
- Définir des indicateurs de performance (indicateurs de production et indicateurs de résultats)
- Mettre en place un observatoire régional de la mobilité
- Evaluation des programmes menés dans la Région.
- Intégrer la vulnérabilité des infrastructures aux changements climatiques et décliner la stratégie nationale de l'efficacité énergétique notamment dans les transports
- Transformation numérique et digitalisation des services publics liés aux transports (infrastructures et mobilité)
- Mener des enquêtes régionales de satisfaction du niveau de service offert en matière de mobilité (NMD) pour mesurer le taux de satisfaction (80% visé en 2035)
- Œuvrer à la célérité de mobilisation du foncier pour les projets d'infrastructures de transport et de la logistique (impacts négatifs sur les calendriers des projets)
- Veiller à la mise en place des solutions innovantes pour la gestion des gares et des haltes routières ;
- Prévoir des parkings relais près des gares ferroviaires (pour passagers et pour les marchandises)
- Organisation des activités de livraison ;
- Augmenter les haltes ferroviaires en milieu urbain au niveau du Grand Casablanca et aussi au niveau du Grand El Jadida ;
- Traiter les coupures urbaines par les voies ferrées à travers des ouvrages de franchissement (PS et PI) ;
- Piloter la mise en œuvre des PDU et les actualiser tous les 10 ans.

### Connectivité numérique et digitalisation

- Mettre en place une stratégie de transformation numérique de la Région ainsi que les mécanismes de suivi.
- Définir et reconnaître la problématique de l'illectronisme et la fracture numérique à travers un registre régional des zones souffrantes des problèmes de connectivité et de Fracture numérique ;
- Mobiliser un fonds de mise à niveau des infrastructures réseau et télécom en PPP ;
- Promotion des solutions Digitales propres à la Région à travers des partenariats Win Win avec les acteurs privés de la Région.

- Investir dans l'expansion de l'écosystème numérique en encourageant la recherche et de l'expertise des universités de la Région.
- Prévoir un programme dédié à l'accélération numérique sur la base des besoins de la Région (Besoin-Fournisseur local)
- Développer des alliances stratégiques à l'échelle nationale et internationale à travers une marque de digital Régionale à l'instar du Morocco-Tech.
- Mettre en place un comité pour maintenir une vision proactive et tournée vers l'avenir des besoins émergents et faire évoluer la stratégie en conséquence. (Stratégie Agile)
- Instaurer des règles de droit à même de garantir l'articulation les documents d'urbanisme et le schéma numérique de la Région
- Améliorer l'attractivité de la Région pour les entreprises de digital et cela dans le cadre du partenariat SUD-SUD et la ZLECAF.

#### **Au point de vue de l'aménagement du territoire et développement territorial :**

- Encourager l'approche régionale de la planification urbaine.
- Engager la réflexion sur le système urbain régional et le processus de métropolisation.
- Mettre en place une nouvelle génération de documents d'urbanisme, marquant une rupture avec la planification urbaine traditionnelle inflationniste en termes de zones ouvertes à l'urbanisation.
- Adopter une nouvelle politique de la ville dans le traitement des bidonvilles et de l'habitat sous-équipé.
- Assurer une gestion inscrite sur la durabilité pour les villes nouvelles, les pôles et les grandes opérations urbaines
- Instaurer des règles de droit à même de garantir l'articulation entre SNAT, SOFA, SRAT, SDAU, PA, PAC et projet de ville et exiger la compatibilité entre les orientations, options et dispositions qui relèvent desdits documents
- L'accompagnement systématique des villes nouvelles et pôles urbains par des études thématiques, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi des agences urbaines : mobilité urbaine et circulation douce, accessibilité, schéma de transport et connectivité, valorisation du patrimoine, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables, traitement des eaux usées et des déchets solides.
- Développer la coopération avec l'université pour un meilleur développement des territoires ruraux et une amélioration de leurs attractivités.
- Réalisation d'études d'impact des grands projets sur les plans économiques, sociaux et environnementaux en milieu rural.
- Réaliser une étude globale sur le phénomène de la migration dans la région.
- Réaliser une étude sur l'inventaire et le recensement des sites touristiques et patrimoniaux dans la région.

- Mettre en valeur les terres relevant du domaine de l'Etat et les terres collectives pour les besoins du développement de la région.
- Adaptation des textes de lois à la réalité des zones rurales intérieures.
- Promouvoir l'industrialisation des produits agricoles locaux à travers le développement de sociétés de développement agricole.
- Valoriser le capital humain à travers l'encadrement et le développement de structures dédiées aux jeunes et à la femme.
- Implantation des bibliothèques et médiathèques, dans toutes les communes pour une meilleure diffusion de la culture en milieu rural.
- Améliorer la condition de la femme rurale, avec généralisation de l'instruction des jeunes filles.
- Améliorer le transport et le déplacement dans les territoires ruraux.
- Mettre en place un mécanisme de gouvernance du littoral.
- Assurer la mise à niveau des communes périphériques par la promotion des équipements et de la qualité urbaine, afin d'aller dans le sens de l'homogénéisation du service urbain. Cela implique en même temps une conception urbanistique de l'ensemble visant à articuler fortement les deux cités.
- Prévoir la mise en place d'un dispositif de veille qui permettra de suivre et évaluer la mise en œuvre du SRAT, notamment dans son volet relatif au renforcement du processus de métropolisation.

## IX. Conclusion

Le présent rapport relatif au schéma régional d'aménagement du territoire de la région Casablanca-Settat va permettre à la région de disposer d'une stratégie d'aménagement du territoire et de la promouvoir selon une **vision prospective couvrant les 25 ans à venir**. Les travaux réalisés lors de cette étude ont permis de mettre le point sur les réalités territoriales régionales. En fait, la région avec ses atouts naturels de grande envergure, son capital humain le plus important dans le royaume, et son économie diversifiée et fortement créatrice de richesse, continue d'être marqué par d'importantes disparités sociales et territoriales et souffre encore d'importants déficits tant sur le plan environnemental qu'infrastructurel et socio-économique.

En se dotant du premier SRAT, depuis sa constitution dans sa nouvelle composition territoriale, la région Casablanca-Settat a défini sa vision de développement et fixé les orientations stratégiques de ce processus. Ladite vision propose des solutions aux problèmes identifiés et valorise les atouts et potentialités du territoire en anticipant sur les opportunités offertes à travers les douze Orientations Stratégiques suivantes :

1. Lutter contre les disparités territoriales en matière de développement humain et contre toutes les formes de pauvreté et vulnérabilité ;
2. Veiller à l'intégration systématique de l'approche genre dans toutes les actions en rapport la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du développement territorial ;
3. Renforcer le processus de la métropolisation territoriale ;
4. Améliorer la résilience de l'armature urbaine régionale par le renforcement du rôle des villes moyennes et les centres relais et la diversification des fonctions urbaines
5. Renforcer l'attractivité de la région, assoir les bases d'une économie régionale diversifiée, compétitive, innovante, internationalisée, performante et équitable ;
6. Valoriser davantage le littoral dans le cadre d'une vision d'ensemble et œuvrer à la préservation des ressources naturelles continentales et marines ;
7. Inscire la région dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et recourir aux énergies renouvelables ;
8. Renforcer les capacités du capital humain et faire du digital un vecteur de compétitivité et développer les outils d'intervention et les capacités managériales et de pilotage de la région ;
9. Renforcer et améliorer la connectivité entre les différents territoires de la région, avec le reste du Maroc et avec l'international ;
10. Faire du patrimoine matériel et immatériel de la région un levier essentiel de son développement ;
11. Améliorer le cadre de vie des citoyens dans les villes inclusives et productives et leurs périphéries (habitat, culture, loisir, services publics, équipements de proximité ...). Tout en assurant aux habitants du milieu rural les services et les équipements de base ;
12. Offrir aux jeunes de la région un cadre propice d'épanouissement (lutter contre le chômage des jeunes et des diplômés, soutenir et accompagner les entreprises des jeunes ...).

A travers ces orientations, la région a tracé la trajectoire de son développement futur à l'horizon 2047. Il s'agit d'un nouveau modèle de développement du territoire régional qui a pour objet de permettre à ce territoire de se positionner en vue :

- D'être en mesure de prétendre au label TDR « Territoire de Développement Durable » ;
- De donner à la métropole de Casablanca et à la Région une place de leadership dans l'innovation et les technologies environnementales aux niveaux national et africain ;
- De confirmer son statut de leadership sur le plan économique et consolider sa position de territoire leader, innovant résilient, inclusif et créateur de richesse et d'emplois ;
- D'être le premier pôle des industries nouvelles, de la logistique, de la finance et du tourisme d'affaire ;
- De devenir la première plateforme africaine du numérique ;
- De consolider son statut du premier pôle de l'économie de savoir et de la recherche
- De réaliser la sécurité hydrique et réussir la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques ;
- D'ouvrir à l'éradication de toutes les formes de pollution à l'horizon de 2047 ;
- De renforcer l'éducation environnementale et la sensibilisation des citoyens pour créer une société respectueuse de l'environnement et qui contribue à la protection du cadre de vie favorable à son épanouissement ;
- D'éradiquer toutes les formes d'habitat non réglementaire (bidonvilles, menaçant ruine, sous équipé ...) ;
- De doubler la densité spatiale du réseau routier (De 30 km/100 km<sup>2</sup> actuellement à 65 km/100 km<sup>2</sup> en 2047
- De réduire la distance moyenne à une route goudronnée à moins de 0,5 km ;
- D'étendre le réseau des routes rurales en se donnant comme objectif de construire 65000 km ;
- De moderniser les liaisons inter régionales avec les régions de Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi et Ben Mellal- Khénifra ;
- D'assurer la mise à niveau du réseau structurant (sur 800 Km) y compris les pénétrantes des villes ;
- D'étendre le réseau autoroutier (de 352 km à plus de 750 km y compris le RER) ;
- De généraliser le réseau TCSP (trams et BHNS) à toutes les villes de plus de 100 000 habitants de région Casablanca-Settat ;
- De faire du transport en commun la priorité pour les villes et les agglomérations de région Casablanca-Settat ;
- D'ériger la mobilité rurale et intra régionale en priorité pour l'intégration à l'économie des populations et comme moyen de réduction de la pauvreté et d'inclusion dans les zones rurales et péri urbaines ;
- D'augmenter sensiblement l'offre scolaire en vue de l'intégration totale de tous les candidats potentiels à la scolarisation y compris pour la formation professionnelle ;
- De veiller à la mise en œuvre du dispositif national dans le domaine de la santé ;
- D'ériger la culture et le patrimoine en secteur d'activité créateur de richesse.

Ce positionnement de leadership au niveau national, nécessite la définition d'un cadre général de développement harmonieux des territoires urbains et ruraux de la région. La mise en place de ce cadre a permis à la région de se doter d'une architecture de projets structurants de grande importance à réaliser dans des espaces projets bien définis et minutieusement choisis.

Les espaces projets déterminés pour abriter les projets structurants sont de 5 espaces homogènes avec des vocations de développement complémentaires. Il s'agit de :

1. EP de croissance : Orienté services métropolitains, fonctions supérieures, finances, recherche, commerce international et logistique : territoires de croissance
2. EP du développement touristique et ouverture vers l'international : Orienté tourisme balnéaire, activités portuaire export des minerais, pêche, économie bleue
3. EP Agro-industriel : Orienté agriculture, agro-industrie, artisanat, produits du terroir avec appellation géographique protégée.
4. EP du développement durable : Orienté écotourisme, agriculture biologique, valorisation de la biodiversité, industries propres, santé, sports, loisirs et détente : poumon vert de la région à protéger
5. EP du développement humain et valorisation des produits du terroir : Orienté agriculture, produits du terroir, produits bio ; produits de l'artisanat, savoir-faire local.

Ces espaces projets disposent des capacités et des ressources propres leur permettant d'être des piliers de développement autonomes avec des identités, des orientations et des projets spécifiques leur permettant d'initier de nouvelles dynamiques intégrées pour soutenir le développement local.

Ces espaces vont alors recevoir des projets nombreux, ambitieux, structurants et touchant tous les volets de développement de la région. Des projets collectivement définis par les acteurs régionaux et nécessitant par la suite une mobilisation accrue pour les concrétiser dans les espaces spatio-temporels initialement définis.

Dans ce sens, les acteurs de la région CS seront confrontés aux priorités suivantes :

- Traduire les orientations en actions concrètes pour atteindre les objectifs tracés dans la vision stratégique et mettre en œuvre les projets structurants ;
- Mobiliser les fonds nécessaires pour financer les projets du SRAT ;
- Créer les synergies nécessaires et appropriées pour une action commune concertée ;
- Mettre en place l'ingénierie institutionnelle qui permettra la mobilisation des acteurs fiables du secteur public ou priver nationaux et internationaux dans le cadre des partenariats du type gagnant-gagnant ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du SRAT et réunir les conditions de son succès en activant les mesures d'accompagnement proposées.

Le succès de ce projet de développement est également lié à la mobilisation globale des acteurs locaux, de la société civile et des citoyens. La région doit également investir dans le domaine du marketing territorial et de l'intelligence territoriale pour attirer l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers.



## X. Abréviations

Numéros	ESPACES PROJETS
1	EP de croissance
2	EP du Développement touristique et ouverture vers l'international
3	EP Agro-industriel
4	EP du Développement durable
5	EP du Développement humain et valorisation des produits du terroir
6	Transverse

ABHBC : Agence des Bassins Versants de Bouregreg Chaouia  
 ABHOER : Agence des Bassins Versants d'Oume Er Rbia  
 ADA : Agence pour le Développement Agricole  
 ADD : Agence de Développement Digital  
 AFN : Acteurs Financiers Nationaux  
 AMDL : Agence marocaine de Développement de la logistique  
 ANDA : Agence nationale pour le Développement de l'aquaculture  
 ANDA : Agence nationale de Développement de l'aquaculture  
 ANP : Agence Nationale des Ports  
 ANRT : L'Agence nationale de réglementation des télécommunications  
 BAM : Bank Al Maghrib  
 BF : Bailleurs de fonds  
 BGE : Budget général de l'Etat  
 BIO : Sans intrants chimiques (Biologique)  
 CCIS : Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Casablanca-Settat  
 CEV : Centre d'Enfouissement et de Valorisation  
 CGEM : Confédération générale des entreprises du Maroc  
 CHP : Centre hospitalier provincial  
 CL : Collectivités territoriales  
 CMC : Cité des Métiers et Compétences  
 CNrST : Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique  
 CP : Conseil provincial  
 CR : Commune rurale  
 CRCS : Conseil de la région Casablanca Settat  
 CRCS : Conseil de la région Casablanca Settat  
 CRI : Centre Régional d'Investissement de Casablanca Settat  
 CRI-CS : Centre régional d'investissement  
 CRO : Centre régional d'oncologie  
 CS : Région Casa Settat  
 CSR1 : Centre de santé rural de niveau1  
 CSR2 : Centre de santé rural de niveau2  
 CSU1 : Centre de santé urbain de niveau1  
 CSU2 : Centre de santé urbain de niveau2  
 CT : Court terme  
 CV : Conseil de la ville  
 DA : Département artisanat  
 DA : Département artisanat  
 DAG : département agriculture  
 DAT : Département de l'aménagement du territoire  
 DC : Département de la culture  
 DD : Développement Durable  
 DE : Département de l'énergie  
 Dép. : Département  
 DES : département enseignement supérieur  
 DGCL : Direction Générale des Collectivités Territoriales  
 DI : Département industrie  
 DL : Département de la logistique

DPA : Direction Provinciale de l'Agriculture  
 DR : Direction Régionale  
 DT : département tourisme  
 DTNRA : Département Chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration  
 EC : Equipements collectifs  
 ENFI : Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs à Salé  
 EP : Espace projet  
 EPAIEP : Agro-industriel (Doukkala Chaouia Berrechid)  
 EPC : EP de croissance (Métropole Casablanca)  
 EPDD : EP du Développement durable (Benslimane)  
 EPDHPVT : EP du Développement humain et valorisation des produits du terroir (El Brouj-Oulad-M'Rah)  
 EPDPTOI : EP du Développement touristique et ouverture vers l'international (Littoral)  
 ESSP : Etablissement de soins de santé primaire  
 FODEP : Fonds de Dépollution Industrielle  
 HP : Hôpital de proximité  
 IAV : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan-II  
 INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain  
 INRA : Institut national de la recherche agronomique  
 INRH : Institut National de Recherche Halieutique  
 Inspect AT : Inspection de l'Aménagement du Territoire  
 IRESEN : Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles  
 LT : Long terme  
 LT : Long terme  
 LYDEC : La Lyonnaise des Eaux de Casablanca  
 MASEN : Moroccan Agency for Solar Energy (chargée de toutes les énergies durables)  
 MDH : Millions de Dirhams  
 MEF : Ministère économie et finances  
 Min. : Ministère  
 MT : Moyen terme  
 MVDIH : Mécanisme volontaire de dépollution industrielle hydrique  
 OCP : Groupe de l'Office Chérifien des Phosphates  
 ODD : Objectifs de Développement Durable des Nations Unies  
 OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail  
 ONDA : Office National Des Aéroports  
 ONEE : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
 ONG : organisation non gouvernementale  
 ONP : Office National des Pêches  
 ONSSA : Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires  
 ORMVAD : Office Régional De Mise En Valeur Agricole de Doukkala  
 OT : Opérateurs télécoms  
 PDAIRE : Plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau  
 PNA : Programme National d'Assainissement liquide  
 PNAM : Programme National d'Assainissement liquide Mutualisé (Urbain et rural)  
 PNDM : Programme National de gestion des Déchets Ménagers et assimilés  
 PP : Places pédagogiques  
 PPP : Partenariat public privé  
 PUN : Plan d'Urgence National de lutte contre la pollution marine accidentelle  
 RADEEC : Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Chaouia  
 RADEEJ : Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité d'El Jadida Sidi Bennour  
 SDL : Société de Développement local  
 SIBE : Site d'intérêt Biologique et Ecologique  
 SNDD : Stratégie Nationale de Développement Durable  
 SNTL : Société Nationale du Transport et de la logistique  
 STEP : Station d'Épuration des eaux usées  
 U : Universités  
 Z. : Zone

## XI. Annexes

La deuxième liste arrêtée des projets complémentaires de la période 2022-2047, est composée de **206 projets d'un coût global estimatif est de 183 MMDH** hors foncier étalés sur une durée de 25 ans, à raison de **7 milliards** de DH à mobiliser chaque année. Ce coût global concerne l'ensemble des partenaires, notamment les départements ministériels, les entreprises et établissements publics et le Conseil de la Région. La répartition de ce coût global par axe de développement et espaces projets se présente comme suit :

		EP de croissance	EP du développement touristique et ouverture vers l'international	EP Agro-industriel	EP du développement durable	EP du développement humain et valorisation des produits du	Transverse	Total
		1	2	3	4	5	Transverse	Total
Infrastructures et transport	Cout	73 100,00	14 085,00	5 840,00	1 378,00	750,00	4 870,00	<b>100 023,00</b>
	Nombre	26	7	7	2	1	6	<b>49</b>
Patrimoine et culture	Cout	100,00	215,00	45,00			17 925,00	<b>18 285,00</b>
	Nombre	1	2	1			28	<b>32</b>
Economie et attractivité	Cout	9 450,00	7 370,00	2 670,00	1 675,00	2 850,00		<b>24 015,00</b>
	Nombre	11	9	8	3	4		<b>35</b>
Environnement et l'eau	Cout		670,00	100,00	250,00	150,00	15 280,00	<b>16 450,00</b>
	Nombre		4	1	2	1	13	<b>21</b>
Equipements collectifs publics	Cout	8 030,00	1 774,00	1 720,00	365,00	316,00		<b>12 205,00</b>
	Nombre	7	18	19	6	6		<b>56</b>
Digitalisation	Cout						6 700,00	<b>6 700,00</b>
	Nombre						5	<b>5</b>
Armature urbaine et métropolisation	Cout	400,00	2 350,00		500,00		1 000,00	<b>4 250,00</b>
	Nombre	1	3	1			1	<b>6</b>
Développement rural	Cout		200,00	400	500,00	100		<b>1 200</b>
	Nombre		1	1	2			<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>Cout</b>	<b>91080,00</b>	<b>26664,00</b>	<b>10775,00</b>	<b>4568,00</b>	<b>4166,00</b>	<b>45775,00</b>	<b>183028,00</b>
	<b>Nombre</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>206</b>

Source : Bureau d'études SUD, 2022